

## **YMAGIS SA**

Société anonyme au capital de 1 973 041 €

106-108, rue La Boétie - 75008 PARIS

RCS PARIS B 499 619 864

### **Rapport financier annuel**

#### **Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2015**

(Articles L. 451-1-2 du code monétaire et financier & 222-3 et suivants du RG de l'AMF)

Le présent rapport financier annuel porte sur l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2015. Il est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société [www.ymagis.com](http://www.ymagis.com).

### **SOMMAIRE**

I.	Attestation du Responsable	2
II.	Etats financiers consolidés du Groupe & rapport des commissaires aux comptes afférent	3
III.	Rapport de gestion	67
IV.	Comptes annuels d'YMAGIS SA & rapport des commissaires aux comptes afférent	110

## **I. Attestation du responsable**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 26 avril 2016

**Jean MIZRAHI**

**Président Directeur Général**

**II. Etats financiers consolidés du Groupe & rapport des commissaires aux comptes afférent**

**YMAGIS**

**SA au capital de 1 973 041 Euros**

**RCS Paris B 499 619 864**

**106, rue La Boétie, 75008 Paris**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**Exercice clos le**

**31 décembre 2015**

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	6
II.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	7
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE .....	8
IV.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	9
V.	ETAT DES FLUX DE TRESORERIE.....	10
VI.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	12
	Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe .....	12
	Note 2. Principaux événements de l'exercice .....	12
	Note 3. Base de préparation des comptes consolidés.....	14
	3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables.....	15
	3.2 Recours à des estimations .....	16
	3.3 Principes comptables significatifs .....	16
	3.4 Comparabilité des exercices.....	29
	Note 4. Information relative au périmètre de consolidation.....	30
	Note 5. Informations sectorielles.....	31
	Note 6. Présentation des états financiers .....	33
	6.1 Ecart d'acquisition .....	33
	6.2 Immobilisations incorporelles .....	35
	6.3 Immobilisations corporelles .....	36
	6.4 Titres mis en équivalence .....	36
	6.5 Actifs financiers .....	37
	6.6 Instruments financiers.....	37
	6.7 Impôts différés .....	39
	6.8 Stocks.....	40
	6.9 Clients et autres actifs courants .....	41
	6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	42
	6.11 Composition du capital et résultat par action.....	42
	6.12 Provisions .....	45
	6.13 Emprunts et passifs financiers.....	46
	6.14 Avantages au personnel .....	50
	6.15 Autres passifs non courants .....	51
	6.16 Fournisseurs et autres passifs courants .....	51
	6.17 Achats consommés.....	51
	6.18 Autres achats et charges externes .....	52

6.19	Charges de personnel et effectif .....	52
6.20	Dotations aux amortissements et provisions .....	52
6.21	Autres produits et autres charges .....	53
6.22	Résultat financier.....	53
6.23	Impôt sur les résultats.....	53
6.24	Part attribuables aux intérêts non contrôlant.....	54
Note 7.	Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers .....	55
Note 8.	Informations complémentaires.....	57
8.1	Gestion des risques .....	57
8.2	Engagements financiers et passifs éventuels.....	58
8.3	Transaction avec les parties liées .....	61
8.4	Publicité des honoraires des commissaires aux comptes .....	62
8.5	Evénements postérieurs à la clôture.....	62

**I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**

(1)			
<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc-15	31-déc-14
Ecart d'acquisition	6.1	4 343	10 523
Immobilisations incorporelles	6.2	15 716	10 048
Immobilisations corporelles	6.3	106 278	135 374
Titres mis en équivalence	6.4	444	437
Actifs financiers non courants	6.5	3 690	3 670
Instruments financiers	6.6	800	699
Impôts différés actifs	6.7	5 890	5 801
<b>Actifs non courants</b>		<b>137 162</b>	<b>166 552</b>
Stocks	6.8	8 729	6 182
Clients	6.9	57 515	42 710
Autres actifs courants	6.9	23 789	16 346
Actifs financiers courants	6.5	73	114
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.10	23 228	18 075
<b>Actifs courants</b>		<b>113 333</b>	<b>83 428</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>250 495</b>	<b>249 980</b>
Capital social	6.11	1 973	1 962
Primes d'émission et d'apport	IV	24 456	24 248
Réserves et report à nouveau	IV	12 969	9 889
Résultat net	IV	(622)	1 817
<b>Capitaux propres part Groupe</b>		<b>38 776</b>	<b>37 915</b>
Intérêts non contrôlant	6.24	2 306	4 781
<b>Capitaux propres consolidés</b>		<b>41 083</b>	<b>42 696</b>
Provisions (part non courante)	6.12	2 528	1 112
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	6.13	90 159	87 630
Instruments financiers	6.6	1 669	1 830
Avantages au personnel	6.14	2 001	324
Impôts différés passifs	6.7	1 574	547
Autres passifs non courants	6.15	8 472	14 029
<b>Passifs non courants</b>		<b>106 403</b>	<b>105 472</b>
Provisions (part courante)	6.12	-	-
Emprunts et passifs financiers (part courante)	6.13	32 815	55 733
Fournisseurs	6.16	23 336	15 683
Dette d'impôt sur les sociétés	6.16	307	1 174
Autres passifs courants	6.16	46 547	29 228
<b>Passifs courants</b>		<b>103 005</b>	<b>101 818</b>
<b>Total Passifs et Capitaux propres</b>		<b>250 495</b>	<b>249 981</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1.

## II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

		(1) (2)	
<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>157 679</b>	<b>84 611</b>
Achats consommés	6.17	(36 809)	(21 540)
Autres achats et charges externes	6.18	(37 638)	(23 878)
Impôts et taxes		(1 111)	(445)
Charges de personnel	6.19	(28 445)	(11 459)
Autres produits opérationnels courants		1 376	467
Autres charges opérationnelles courantes		(1 843)	(1 126)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.20	(45 230)	(19 441)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>7 979</b>	<b>7 190</b>
Autres produits		50	-
Autres charges		-	(200)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>8 028</b>	<b>6 990</b>
Coût de l'endettement financier brut		(8 491)	(4 571)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-
<b>Coût de l'endettement net</b>		<b>(8 491)</b>	<b>(4 571)</b>
Autres produits financiers		2 975	524
Autres charges financières		(3 928)	(865)
<b>Résultat financier</b>	6.22	<b>(9 445)</b>	<b>(4 912)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>(1 417)</b>	<b>2 079</b>
Impôts sur les résultats	6.23	(945)	(1 782)
Quote part des sociétés mises en équivalence		8	(85)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(2 354)</b>	<b>211</b>
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	6.24	1 732	1 556
<b>Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS</b>		<b>(622)</b>	<b>1 767</b>
Résultat par action	6.11	-0,08 €	0,25 €
Résultat dilué par action	6.11	-0,08 €	0,26 €

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1.

Au 31 décembre 2014, un reclassement de € 708 milliers a été fait entre la ligne « Autres achats et charges externes » et « Achats consommés » afin de présenter une meilleure information des frais de transport.

(2) Un compte de résultat pro forma intégrant l'acquisition de dcinex sur 12 mois est présenté en note 3.4.

**III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE**

(1)		
<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Résultat net consolidé (Part du Groupe)</b>	<b>(622)</b>	<b>1 767</b>
Intérêts non contrôlant	(1 732)	(1 556)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(2 354)</b>	<b>211</b>
Gains (pertes) actuariels relatifs aux avantages du personnel	199	(113)
Effet d'impôt	(67)	39
<b>Eléments non reclassables en résultat</b>	<b>132</b>	<b>(74)</b>
Instruments financiers	261	886
Effet d'impôt	(89)	(304)
Ecart de conversion	(78)	108
<b>Eléments reclassables en résultat</b>	<b>94</b>	<b>690</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>(2 128)</b>	<b>827</b>
Dont part Groupe	(396)	2 384
Dont part des intérêts non contrôlant	(1 732)	(1 556)

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1



## IV. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En Millions d'euros	Note	Capital	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Instruments financiers	Titres auto- détenus	Ecart de conversion	Avantages au personnel	Total part Groupe	Intérêts non contrôlant (2)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>1er janvier 2014</b>		<b>1 624</b>	<b>15 148</b>	<b>9 009</b>	-	<b>(220)</b>	-	<b>(17)</b>	<b>25 544</b>	<b>5 049</b>	<b>30 593</b>
Retraitement (1)				65					65		65
<b>1er janvier 2014 retraité</b>		<b>1 624</b>	<b>15 148</b>	<b>9 074</b>	-	<b>(220)</b>	-	<b>(17)</b>	<b>25 609</b>	<b>5 049</b>	<b>30 658</b>
Augmentation de Capital		338	10 339						10 677		10 677
Imputation des frais d'émission net d'impôt			(358)						(358)		(358)
Résultat net (1)				1 817					1 817	(1 546)	270
Opérations sur actions propres						(10)			(10)		(10)
Païement en actions				20					20		20
Instruments financiers net d'impôt					582				582		582
OBSA - composante optionnelle de la partie BSA					416				416		416
Effet de la variation du cours			(881)						(881)		(881)
Avantage au personnel								(66)	(66)	(8)	(74)
Variation de périmètre									-	1 287	1 287
Ecart de conversion							108		108	36	144
Autres				10				(10)	-	(37)	(37)
<b>31 décembre 2014 retraité</b>		<b>1 962</b>	<b>24 248</b>	<b>10 922</b>	<b>998</b>	<b>(230)</b>	<b>108</b>	<b>(93)</b>	<b>37 915</b>	<b>4 781</b>	<b>42 696</b>
Augmentation de Capital	6.11	11	208						219		219
Résultat net				(622)					(622)	(1 732)	(2 354)
Opérations sur actions propres				49		(50)			(1)		(1)
Païement en actions	6.11			(126)					(126)	3	(124)
Instruments financiers net d'impôt					172				172		172
Avantage au personnel								132	132	5	137
Variations de périmètre				1 146					1 146	(402)	744
Ecart de conversion							(78)		(78)	24	(54)
Dividendes									-	(391)	(391)
Reclassements				(1 173)	1 173				-		-
Autres				19					19	22	41
<b>31 décembre 2015</b>		<b>1 973</b>	<b>24 456</b>	<b>10 215</b>	<b>2 342</b>	<b>(280)</b>	<b>30</b>	<b>39</b>	<b>38 776</b>	<b>2 310</b>	<b>41 086</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1.

(2) Au 31 décembre 2015, les intérêts minoritaires sont essentiellement issus des partenaires des filiales du palier Dcinex pour € 2 277 milliers.

## V. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(1)			
<i>En Milliers d'euros</i>	Note	31-déc-15	31-déc-14
Résultat net de la période	II.	(2 354)	211
Amortissements et provisions		44 276	19 541
Quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	II.	(8)	85
(Plus) / Moins-value de cession		899	761
Autres charges et produits d'exploitation sans effet sur la trésorerie		156	44
Charge d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisée	II.	945	1 782
Charges et produits liés aux BSPCE	6.11	(125)	20
Variation des intérêts sur obligations convertibles		-	-
Autres charges financières		1 892	565
Charges d'intérêts décaissées		6 281	4 620
Variation du Besoin en Fond de Roulement		(9 241)	(3 604)
Variation des actifs financiers non courants liés à l'activité		(542)	(1 675)
Impôts payés		(3 463)	(510)
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		<b>38 718</b>	<b>21 839</b>
Incidence des acquisitions de filiales		(314)	(5 520)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6.2	(374)	(88)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 755)	(1 239)
Cessions d'immobilisations		109	52
Variation nette des actifs financiers		266	58
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>		<b>(4 068)</b>	<b>(6 738)</b>
Augmentation et réduction de capital	IV.	222	10 677
Frais d'émission et d'augmentation de capital	IV.	-	(358)
Dividendes payés		-	-
Variation nette des autres dettes financières courantes	6.13	(1 267)	(178)
Remboursements d'emprunts relatifs à des locations financement	6.13	(20 839)	(12 241)
Cession (acquisition) nette d'actions propres		(1)	(6)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	6.13	4 182	19 603
Remboursements d'emprunts long terme	6.13	(29 177)	(21 910)
Encaissements emprunt obligataire	6.13	40 000	-
Remboursements d'OBSA	6.13	(15 400)	-
Frais d'émission d'emprunt		(475)	-
Remboursement des intérêts d'OBSA		(95)	-
Charges d'intérêts décaissées		(6 281)	(4 620)
Dividendes payés aux minoritaires		(427)	(37)
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>		<b>(29 558)</b>	<b>(9 070)</b>
Incidence de la variation des taux de change		(40)	
<b>Flux nets de trésorerie de la période</b>		<b>5 051</b>	<b>6 032</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période	6.10	18 075	12 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période	6.10	23 127	18 075
<b>Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>5 051</b>	<b>6 032</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

Conformément à IAS 7-44, les investissements financés par des contrats de location financière, retraités dans l'état de la situation financière, pour respectivement € 2 325 milliers et € 13 605 milliers au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014, ne sont pas présentés dans les flux d'investissement et dans les flux de financement.

## VI. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe

YMAGIS est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est à Paris, 106 rue de la Boétie.

YMAGIS s'est imposé comme un intervenant majeur du développement du cinéma numérique en Europe, en développant pour les salles de cinéma une offre de service complète (financement, vente, mise en place, maintenance et infogérance des équipements numériques de projection et de son, mais aussi affichage dans les halls, logiciels de gestion des cabines et du cinémas, fauteuils, etc.) et en proposant aux distributeurs et producteurs de films des services numériques (duplication et acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée, post-production).

Le Groupe est constitué à ce jour de quarante sociétés. Il est physiquement présent par l'intermédiaire de filiales consolidées par intégration globale dans treize pays dont 10 pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Italie, Autriche, République Tchèque, Croatie et Royaume-Uni), en Turquie, en Russie et aux Etats-Unis, ainsi qu'en Pologne, au Luxembourg et en Biélorussie par l'intermédiaire de filiales mises en équivalence.

### Note 2. Principaux événements de l'exercice

L'exercice écoulé a été marqué par les principaux événements détaillés ci-dessous :

- **Placement privé d'un emprunt obligataire**

En février 2015, le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 36,5 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, pour un montant de € 15,4 millions la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex et de racheter les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de € 14,3 millions.

L'opération de remboursement des obligations a par ailleurs entraîné l'annulation des BSA attachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient, soit un risque de dilution maximum de 18,9% du capital (après dilution) en cas d'exercice de la totalité des BSA.

- **Acquisition de la société R2D1**

En juin 2015, le groupe a fait l'acquisition de 80% du capital de la société R2D1, spécialiste de l'installation et de la maintenance d'équipements numériques en France, en Suisse et sur le continent africain.

A l'issue d'une opération d'apport mixte des activités d'installation et de vente d'équipements de la société Ymagis Engineering Services (YES), filiale à 100% du groupe Ymagis, à la société R2D1, réalisée le 1er décembre 2015, avec effet rétroactif au 30 juin 2015, le groupe détient 90% du capital de la société.

La société R2D1 SAS a racheté le 29 décembre 2015 à un actionnaire minoritaire 30% des parts de sa filiale R2D1 Swiss.

- **Nouveau partenariat avec Eutelsat**

Fin juin 2015, un nouveau partenariat commercial et financier a été signé avec Eutelsat sur l'acheminement de contenus dans les cinémas. Selon les termes de l'accord, la filiale d'Ymagis, Smartjog Ymagis Logistics (SYL) et DSAT proposeront une solution globale commune aux clients. La combinaison des réseaux SYL et DSAT des serveurs de réception permettra de créer un très important circuit d'acheminement électronique de contenus en Europe, avec 3300 établissements cinématographiques connectés. SYL exploitera le portefeuille d'activités de DSAT sous le contrôle du conseil d'administration de DSAT.

Eutelsat et dcinex continueront de maintenir leurs positions actuelles dans le capital de DSAT pendant une période de quinze mois. Au-delà de cette période, l'accord prévoit qu'Ymagis pourra acquérir les actions détenues par Eutelsat dans DSAT, à un prix lié à la performance financière de ce dernier.

- **Reprise des activités d'Eclair Group**

Aux termes de la procédure de redressement judiciaire initiée en juin 2015, l'offre de reprise par Ymagis des activités du groupe Eclair et des participations détenues par Eclair Group a été retenue le 31 juillet 2015. Ces dernières années, le groupe Eclair a fortement souffert de la chute de ses activités photochimiques avec la transition vers le numérique. Après plusieurs plans de restructuration, le groupe s'est recentré sur les activités suivantes : les métiers de l'adaptation, les services à la distribution de contenus, la restauration des films et des contenus vidéo et la post-production.

Afin de gérer les activités reprises, Ymagis a procédé à la création de deux nouvelles entités détenues à 100% par Ymagis SA : Eclair Média SAS et Eclair Cinéma SAS qui ont repris respectivement les activités d'adaptation et de service à la distribution pour la première et les activités de post-production et de restauration pour la seconde.

Le prix d'acquisition de € 1 224 milliers comprend la reprise des actifs pour un montant de € 670 milliers intégrant la reprise des stocks ; un abondement à hauteur de € 217 milliers du plan social pour les effectifs non repris et une prise en charge à hauteur de € 449 milliers des frais d'honoraires d'adaptation afin de garantir la continuité des activités. Compte tenu des passifs

repris, principalement constitués des engagements en matière de provisions pour indemnités de départ en retraite, pertes à terminaison et remise de fin de film, le calcul provisoire de l'écart d'acquisition fait apparaître un badwill de € 50 milliers.

- **Acquisition de la société Proyecson**

En octobre 2015, le groupe a fait l'acquisition de la société Proyecson SA, un leader dans l'installation et la maintenance d'équipements cinéma aux exploitants en Espagne. A l'issue de cette opération le groupe détient 51% du capital de la société. Le solde est conservé par l'actionnaire historique, Francisco Lafuente Serra à qui est confiée la direction générale pour les Services aux exploitants en Espagne et au Portugal.

- **Acquisition des 40% restant de SmartJog Ymagis Logistics**

YMAGIS devient l'actionnaire unique de sa filiale dédiée à l'acheminement des contenus. YMAGIS a conclu un accord avec la société SmartJog, filiale du groupe TDF, pour le rachat des 40% restants de leur filiale commune SmartJog Ymagis Logistics (SYL) en date du 29 décembre 2015 pour 1€. Grâce à cette opération, YMAGIS détient dorénavant 100% du capital de SYL. Cette opération permettra à YMAGIS d'une part, d'intégrer plus efficacement les activités similaires existantes dans deux autres filiales du groupe (dcinex SA et Eclair Media SAS), et d'autre part, de préparer un éventuel rapprochement courant 2016 avec la société DSAT Cinéma (DSAT), dont YMAGIS détient indirectement 49,8% du capital.

- **Mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites**

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) à et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers étalé sur 5 ans.

### **Note 3. Base de préparation des comptes consolidés**

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2015 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2015 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, applicables à partir du 1er janvier 2015 (voir note 3.1 « Evolutions des principes et méthodes comptables »).

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 lors de sa séance du 26 avril 2016.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Ces états financiers consolidés incluent les états financiers consolidés d'YMAGIS SA et de ses filiales ("le Groupe YMAGIS") et ont été arrondis en milliers d'euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle d'YMAGIS SA, société mère du Groupe et la monnaie de présentation du Groupe YMAGIS.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat : créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et les valeurs mobilières de placement.

### 3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables

#### **Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2015 :**

- Interprétations IFRIC 21 « Droits ou taxes »

L'interprétation IFRIC 21, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, traite de la comptabilisation des passifs au titre des taxes dues.

Le texte impose notamment de comptabiliser les taxes à la date de leur fait générateur, de ne comptabiliser progressivement un passif que dans le cas où le fait générateur de la taxe est progressif.

L'interprétation étant d'application rétrospective, les états financiers présentés au titre des périodes comparatives ont été retraités. L'application de cette interprétation a eu une incidence limitée sur les états financiers pour un impact de € 100 milliers environ.

#### **Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2016**

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1er janvier 2018, sont en cours d'analyse. Les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, à partir du 1er janvier 2018, sont également en cours d'analyse.

Les effets de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, à partir du 1er janvier 2019 (sous réserve d'adoption par l'Union européenne) seront analysés en 2016.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation.

### 3.2 Recours à des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations portent sur :

- la durée d'amortissement des matériels de réception de contenus comptabilisés en immobilisations corporelles et des droits d'utilisation des logiciels et de la base de données figurant dans les immobilisations incorporelles de la société SmartJog Ymagis Logistics suite aux opérations d'apport partiel d'actifs réalisées en date du 30 novembre 2013
- ainsi que celle du réseau de cinémas connectés et des activités d'acheminement électronique de contenus cinématographiques et publicitaires, de la société Arqiva
- La reconnaissance des impôts différés actifs de dcinex, Eclair Cinéma SAS et d'Ymagis SA
- La prise en compte de l'impact éventuel du recoupement des coûts dans le cadre du modèle « VPF »
- Les tests de dépréciation réalisés sur les goodwill et l'actif incorporel de la société SmartJog Ymagis Logistics.

Des précisions sont apportées dans la note sur les principes comptables significatifs.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

### 3.3 Principes comptables significatifs

#### *Filiales*

Les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées. Une société est contrôlée par le Groupe dès lors que les critères exposés dans IFRS 10 sont respectés, c'est-à-dire dès lors que le Groupe « a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités ».

Les filiales sur lesquelles le groupe a une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles sans pour autant exercer de contrôle sur ces politiques.



### ***Elimination des opérations internes au Groupe***

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

### ***Regroupements d'entreprises***

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée.

En application de cette norme, les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- Le prix d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus ;
- Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise évalué à la juste valeur ou à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill.
- Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations de regroupements d'entreprises

### ***Financement de la Transition Numérique***

Le financement du matériel de projection numérique installé dans les cinémas sous contrat VPF avec le Groupe YMAGIS suit deux schémas :

- Le 1<sup>er</sup> schéma, Tiers Investisseur, prévoit qu'YMAGIS acquiert le matériel et le finance soit sur fonds propres par emprunt ou sur sa trésorerie disponible, soit auprès d'un établissement financier dans le cadre d'un contrat de location financière, et loue ou dans le cas d'une location financière, sous loue cet équipement à l'exploitant. S'agissant d'un contrat de location financière, l'engagement pris vis-à-vis du crédit bailleur est inscrit au passif en dette financière en contrepartie d'une immobilisation corporelle amortie sur 8 ans. La facturation du loyer ou sous loyer et du VPF est inscrite en chiffre d'affaires. Les charges de location financière facturées par la banque sont comptabilisées pour la part intérêt en charges financières et pour la part capital en diminution de la dette financière nette.
- le 2<sup>ème</sup> schéma, Tiers Collecteur, prévoit que l'exploitant se charge d'acquérir et de financer comme il le souhaite le matériel de projection numérique, et cède à YMAGIS le droit de percevoir le VPF afférent en échange d'une prise en charge significative par YMAGIS du

financement de l'équipement sur sa durée. Compte tenu des obligations qui incombent à l'exploitant, notamment l'obligation de fournir les données nécessaires à la perception du VPF par YMAGIS et l'obligation de souscrire sur 10 ans un contrat d'infogérance avec YMAGIS, l'engagement contractuel correspondant est présenté en engagement hors bilan, tandis que la prise en charge du financement par YMAGIS est comptabilisée en charge d'exploitation et la facturation du VPF est comptabilisée en chiffre d'affaires.

Ces deux modèles de financement, qui impliquent une présentation comptable au compte de résultat et bilantielle sensiblement différente, n'ont pas d'impact en termes de perception et de comptabilisation en chiffre d'affaires des VPF correspondants ou de trésorerie.

### ***Recherche et développement – Travaux de R&D réalisés en interne***

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, les frais de recherche internes sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Selon IAS 38, les frais de développement internes sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont satisfaits :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention du Groupe d'achever le projet,
- (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « concessions, brevets, licences ».

Ces frais sont amortis linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée (entre 1 et 5 ans).

Au 31 décembre 2015, aucun travail de R&D réalisé en interne n'a été activé.

### ***Droits d'utilisation***

Les droits d'utilisation des logiciels et de la base de données de la société SmartJog Ymagis Logistics issus de l'apport par SmartJog sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée sur une durée de 10 ans. Cette durée fait l'objet d'une révision à chaque clôture.

### ***Autres immobilisations incorporelles***

Elles comprennent principalement des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée (entre 1 et 5 ans).

Suite à l'affectation de l'écart d'acquisition initial lié à dcinex, les immobilisations incorporelles suivantes ont été reconnues :

- sur les contrats VPF, amortis sur la durée restante des contrats
- sur les contrats de maintenance, amortis sur la durée restante des contrats

### ***Subventions d'investissement***

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage : de 3 à 10 ans
- Matériel de projection numérique : 8 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 10 ans.

Compte tenu de la valeur attendue à la date de recoupement dans certains pays, la durée d'amortissement du matériel de projection numérique a été accélérée. Ceci garantira une valeur nette comptable proche de zéro au point de recoupement lorsque la propriété du matériel sera transférée.

### ***Contrats de location-financement***

Conformément à IAS 17, « Contrats de location », les immobilisations prises en location financière, essentiellement constituées du matériel de projection numérique financé par YMAGIS (modèle Tiers Investisseur) sont comptabilisées à l'actif des états de la situation financière, assorties d'une

dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location-financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe YMAGIS les risques et avantages attachés à la propriété du bien. De telles immobilisations sont présentées à l'actif à leur prix d'achat net d'amortissement. La part « capital restant dû » des contrats de location financière est inscrite au passif.

### *Dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs corporels et incorporels*

Conformément à la norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », les actifs générant des flux de trésorerie propres et les actifs inclus dans des unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que les actifs ou les UGT pourraient avoir subi une perte de valeur.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'examen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, est effectué à chaque date d'arrêté. S'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT concerné.

Dans ce cas, le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable de l'actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations des flux de trésorerie futurs, générés par l'actif ou l'UGT, établis selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les évaluations initiales en fonction des plans à moyen terme de chaque activité.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme qui reflètent les meilleures estimations de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT ainsi que de la situation économique des zones géographiques dans lesquelles s'exerce l'activité attachée à ces actifs ou UGT.

Les pertes de valeur sur actifs corporels et incorporels sont comptabilisées sur la ligne « Autres charges » dans le compte de résultat.

### *Titres mis en équivalence*

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition.

## **Actifs financiers**

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument. Les actifs financiers, utilisés par le Groupe, comprennent :

- Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Les prêts et créances dont la part à plus d'un an est actualisée au taux de financement estimé de la contrepartie.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### **Les actifs évalués en juste valeur par le résultat**

Les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables sont évalués à la juste valeur. Cette dernière correspond à la valeur de marché de ces placements à la date de clôture de l'exercice.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier, sous la rubrique «Autres produits et charges financières ».

### **Les prêts et créances**

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, ainsi que les prêts et les créances d'exploitation.

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts sont mesurés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les prêts sont évalués à leur coût amorti. Par ailleurs, des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

Ces actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

Cette catégorie inclut les créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt. Ces actifs font l'objet d'une décote lors de l'enregistrement initial. Evalués à leur coût amorti, ils font ensuite l'objet d'une désactualisation sur les exercices futurs.

L'enregistrement de la décote initiale ainsi que les variations ultérieures sont comptabilisées en chiffre d'affaires.

## **Stocks**

Suite à l'acquisition du groupe dcinex et dans une volonté d'harmonisation des méthodes comptables entre les deux groupes, les stocks sont désormais évalués suivant la méthode du coût

moyen pondéré (CMP), méthode historiquement appliquée par dcinex. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### *Clients et autres actifs courants*

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants. Ils sont évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. À chaque arrêté, les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont évalués au coût amorti déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non recouvrement.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié au regard des retards de paiement et de la qualité du débiteur.

Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le Groupe effectue avec certains partenaires financiers, des opérations de mobilisation de créances. Les actifs financiers correspondants sont cédés en tout ou partie si les contrats de mobilisation de créance respectent les conditions suivantes :

- transfert du droit contractuel à percevoir la trésorerie ;
- cession à un partenaire financier des risques et avantages liés à cette créance ;
- le partenaire financier supporte entièrement le risque de non règlement de cette créance pour des motifs financiers uniquement ; le Groupe restant garant de l'ensemble des risques techniques et industriels ;
- le recouvrement de la créance est à la charge du partenaire financier. Toutefois, ce dernier peut contractuellement demander au Groupe d'effectuer pour son compte cette démarche vis-à-vis des créanciers.

Les contrats ne respectant pas ces critères ne donnent pas lieu à la cession des créances.

Au 31 décembre 2015, aucun contrat n'est cédé car ils ne respectent pas ces critères.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant des états de la situation financière, dans les emprunts et dettes financières à court terme. Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois à partir de la date d'acquisition sans possibilité de sortie anticipée sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie.

### *Provisions*

En conformité avec IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en « Provisions (part non courante) ».

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le Groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêt.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un actif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe constate des provisions relatives à des litiges pour lesquels une sortie de ressource est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, de telles provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire pour la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes. Pour déterminer la valeur actuelle de ces engagements, le Groupe utilise des taux d'actualisation reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ».

### *Avantages au personnel*

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié. Conformément à l'IAS 19R, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un actuaire indépendant. La méthode prend en compte, sur la base

d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée et est comptabilisée sur la base des années de service des salariés. Les écarts actuariels résultant de ces hypothèses sont reconnus en capitaux propres.

### *Emprunts et passifs financiers*

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires, de la part capital des contrats de location financière, et d'instruments de dette. Les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement sont constatés au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Obligations remboursables ou convertibles en actions*

Les obligations remboursables ou convertibles en actions émises par le Groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette correspondant à l'obligation de verser au porteur des flux de trésorerie sur la base d'un taux d'intérêt fixe,
- une composante capitaux propres liée au droit de l'émetteur d'imposer le remboursement du nominal en un nombre fixe d'actions.

### *Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs*

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des produits dérivés. Les dérivés utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de mise en place de l'instrument de couverture,
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur d'une période à l'autre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global en capitaux propres.



## Chiffre d'affaires

### Activité VPF (Virtual Print Fee) ou contribution à la transition numérique

Le revenu du VPF est reconnu dès lors que les films longs métrages ou tout autre contenu sont projetés sur les écrans qui utilisent les installations sous contrat avec YMAGIS quel que soit le mode de financement retenu (Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur). Un VPF est dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat, et en ce qui concerne les films, quel que soit le nombre de projections. Le montant du VPF perçu dépend donc du nombre de nouveaux films et de contenus projetés sur un écran sous contrat avec YMAGIS.

Les contrats de VPF de la majorité des distributeurs sont plafonnés dès lors que les coûts économiques du modèle ont été couverts (le « Cost Recoupment »). Le Cost Recoupment est atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des contributions exploitants dans le modèle Tiers Investisseur, égale la somme des dépenses, inclusion faite du prix d'achat des équipements, des coûts de financement, des frais généraux et d'une marge contractuellement convenue. La date à laquelle le Cost Recoupment sera atteint peut varier sensiblement d'un distributeur à l'autre ainsi que d'un pays à l'autre.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « Free Riders ») sont facturés au tarif public. Lors de la contractualisation de la relation entre YMAGIS et les Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs sont comptabilisés le cas échéant.

Par ailleurs, la perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles et, en France, légales:

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par complexe cinématographique ; en France, compte tenu de la loi 2010-1140, cette période est plafonnée à la couverture du coût de l'équipement telle que négociée entre les parties, et limitée au plus tard au 31 décembre 2021,
- Les contrats signés par le Groupe avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment pour chacun d'eux, à une réduction progressive des revenus collectés par le Groupe auprès de ces fournisseurs de contenus.

Enfin, les loyers facturés aux exploitants dans le cadre du schéma Tiers Investisseur sont reconnus en revenus mensuellement.

### Activité Services

Les revenus de services, lorsqu'ils consistent en des revenus mensuels relatifs à la gestion des installations et à des contrats de maintenance sont reconnus sur la période pendant laquelle les services sont rendus. Les revenus des autres prestations non récurrentes y compris les installations d'équipements cinématographiques facturées sont reconnus dès lors que la prestation d'installation a été rendue et réceptionnée par l'exploitant.

### **Activité restauration de films**

L'activité restauration de films rachetée auprès d'Eclair Group donne lieu à la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des coûts.

### ***Autres produits et charges opérationnels***

Ce poste inclut les charges et produits non récurrents et individuellement significatifs.

### ***Résultat financier***

Le résultat financier incorpore d'une part le coût de l'endettement net composé essentiellement des charges de location financière, le coût de financement des créances factor et les intérêts payés sur le financement du Groupe minoré des intérêts perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers incluent les charges de désactualisation des provisions long terme et notamment des provisions pour retraite et des provisions pour renouvellement des installations.

### ***Impôt sur les résultats***

Le Groupe comptabilise l'impôt exigible et l'impôt différé conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 12.

La ligne « impôt sur les résultats » du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées.

Le crédit d'impôt recherche ainsi que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sont reclassés en diminution des charges de personnel conformément aux dispositions de la norme IAS 20.

#### **Impôts exigibles**

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées dans les pays où elle exerce.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 14 janvier 2010 relatif à la comptabilisation de la CVAE en application des normes IFRS, la société a choisi de présenter sa CVAE en impôt sur le résultat.

#### **Impôts différés**

En application de la norme IAS 12 le Groupe constate des impôts différés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs inscrits dans l'état de situation financière et sur les pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable.

Les principaux paramètres et éléments d'appréciation sont les suivants :

- **Taux d'impôt :**

Les taux d'impôt retenus sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la clôture des comptes et applicables à l'entité fiscale concernée. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur au moment du reversement de la différence temporelle.

- **Principe d'inscription dans l'état de situation financière des soldes d'impôts différés et reports déficitaires :**

Il est fait masse, par entité fiscale, des impôts différés actifs et passifs en y incluant les actifs d'impôt différés afférant à des éventuels reports déficitaires.

Si le solde net est un actif il est inscrit dans l'état de situation financière à concurrence du montant que l'entité fiscale concernée pourra récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu compte tenu des perspectives économiques envisagées au niveau de chaque société et de la stratégie fiscale développée dans un avenir proche au niveau du Groupe. Si cette méthodologie conduit implicitement à ne pas activer la totalité des reports déficitaires alors que dans le même temps le solde des impôts différés nets hors reports déficitaires est un passif, ce passif pourra être compensé par un complément d'activation des reports déficitaires. La justification de cet ajustement est que certains impôts différés peuvent être adaptés et avoir une échéance finie à mettre en rapport avec la durée des reports.

Si le solde net est un passif il est inscrit dans l'état de situation financière pour la totalité de son montant.

- **Présentation :**

Les impôts différés sont présentés en position nette par entité fiscale, à l'actif et au passif de l'état de situation financière consolidé. La contrepartie est inscrite en compte de résultat.

Les impôts différés générés par des retraitements inscrits directement en capitaux propres (écart actuariel sur les engagements de retraite) sont également inscrits directement en capitaux propres.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### **Résultat net par action**

Le résultat par action (résultat de base par action) est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice auquel on ajoute tous les instruments dilutifs potentiels que sont les options et les obligations convertibles en action ordinaires émises par la société. Les options et les bons de souscription d'actions ont un effet dilutif

lorsque leur conséquence serait l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Pour les besoins de ce calcul, le résultat net est retraité afin d'exclure les charges d'intérêts, nettes d'impôt, liées à ces instruments dilutifs et le numérateur est retraité de l'équivalence en actions du nombre de ces instruments.

### 3.4 Comparabilité des exercices

Afin d'améliorer la lisibilité et la comparabilité des exercices, il est présenté un compte de résultat 2014 pro forma retraité :

- De l'intégration de l'acquisition de dcinex sur 12 mois au 31 décembre 2014
- Du reclassement des frais de transport opéré entre fait entre la ligne « Autres achats et charges externes » et « Achats consommés » pour € 708 milliers au 31 décembre 2014. Ce reclassement est également effectué au 31 décembre 2015
- De l'impact de l'application IFRIC 21 (Cf. Note 3.1)

De par la nature du rachat d'Eclair, le Groupe n'est pas en mesure de présenter des comptes pro forma au 31 décembre 2014 lié à cette acquisition. A titre d'information, les sociétés ex-Eclair Group contribuent au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de € 10 819 milliers au 31 décembre 2015.

En Milliers d'euros	31-déc-15	31-déc-14 pro forma	Variation	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>157 679</b>	<b>150 368</b>	<b>7 311</b>	<b>4,9%</b>
Achats consommés	(36 809)	(43 588)	6 779	-15,6%
Autres achats et charges externes	(37 638)	(33 370)	(4 268)	12,8%
Impôts et taxes	(1 111)	(525)	(586)	111,6%
Charges de personnel	(28 445)	(18 665)	(9 780)	52,4%
Autres produits opérationnels courants	1 376	1 643	(267)	-16,2%
Autres charges opérationnelles courantes	(1 843)	(2 070)	227	-11,0%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(41 678)	(39 844)	(1 834)	4,6%
Dotations sur actifs incorporels reconnus lors de l'entrée de Dcinex	(3 551)	-	(3 551)	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 979</b>	<b>13 949</b>	<b>(5 970)</b>	<b>-42,8%</b>
Autres produits	50	-	50	na
Autres charges	-	(200)	200	na
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>8 028</b>	<b>13 749</b>	<b>(5 720)</b>	<b>-41,6%</b>
Coût de l'endettement financier brut	(8 491)	(9 960)	1 469	-14,7%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-	-	na
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(8 491)</b>	<b>(9 960)</b>	<b>1 469</b>	<b>-14,7%</b>
Autres produits financiers	2 975	1 292	1 683	130,3%
Autres charges financières	(3 928)	(2 023)	(1 905)	94,2%
<b>Résultat financier</b>	<b>(9 445)</b>	<b>(10 691)</b>	<b>1 246</b>	<b>-11,7%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(1 417)</b>	<b>3 058</b>	<b>(4 474)</b>	<b>-146,3%</b>
Impôts sur les résultats	(945)	(2 738)	1 793	-65,5%
Quote part des sociétés mises en équivalence	8	(791)	799	-101,0%
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(2 354)</b>	<b>(472)</b>	<b>(1 883)</b>	
Part attribuable aux intérêts non controlants	1 732	1 188	544	45,8%
<b>Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS</b>	<b>(622)</b>	<b>716</b>	<b>(1 339)</b>	<b>-187,0%</b>

## Note 4. Information relative au périmètre de consolidation

YMAGIS, maison mère du Groupe est une société anonyme (SA) enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 106, rue La Boétie - 75008 PARIS. Le périmètre de consolidation du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2015 est le suivant :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% d'intérêt	% d'intérêt
			2015	2014
<b>Filiales consolidées par intégration globale</b>				
Ymagis SA (société-mère)	France	(1), (3)		
3 Delux SAS	France	(2)	51%	51%
SmartJog Ymagis Logistics SAS	France	(3)	100%	60%
Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(2)	100%	100%
Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1), (3)	100%	100%
Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(2)	100%	100%
Ymagis Spain SLU	Espagne	(1), (3)	100%	100%
Direct Cinema North America, Inc.	Etats-Unis	(3)	100%	100%
R2D1 SAS	France	(2)	90%	-
R2D1 Swiss	Suisse	(2)	72%	- (b)
R2D1 Maroc	Maroc	(2)	90%	-
Eclair Cinéma	France	(3)	100%	-
Eclair Média (ex Vidéo Audio Média Prestations)	France	(3)	100%	100%
Eclair Média Maroc	Maroc	(3)	50%	-
Augy Stock	France	(3)	100%	-
Audiotitres	Maroc	(3)	100%	-
Studio 7	Allemagne	(3)	100%	-
Tévisa	France	(3)	100%	-
dcinex SA	Belgique	(1), (2), (3)	100%	100% (a)
XDC Switzerland AG	Suisse	(1)	100%	100%
dcinex France SA	France	(3)	100%	100%
dcinex Deutschland GmbH	Allemagne	(2)	100%	100%
dcinex GmbH	Autriche	(2)	77%	77%
dcinex Magyarország Kft.	Hongrie	(2)	39%	39% (b)
SC dcinex Cinema S.R.L.	Roumanie	(2)	46%	46% (b)
dcinex Ceska Republika S.R.O	République Tchèque	(2)	51%	51%
dcinex Benelux B.V.	Pays-Bas	(2)	90%	90%
dcinex Italia S.R.L	Italie	(2)	46%	46% (b)
dcinex d.o.o.	Croatie	(2)	39%	39% (b)
dcinex Medien AG	Allemagne	(3)	-	100%
dcinex LLC	Russie	(2)	77%	77%
dcinex UK Ltd (*)	Royaume-Uni	(2)	51%	51%
dcinex TR Sinema Ekipmanlari Ticaret Ltd Sirketi	Turquie	(2)	100%	100%
Ymagis UK Ltd (*)	Royaume-Uni	(2)	100%	-
Proyecson	Espagne	(2)	51%	-
<b>Entreprises associées mises en équivalence</b>				
dcinex Polska Sp. z o.o	Pologne	(2)	50%	50% (c)
DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	50%	50% (d)
Kraftwerk Belarus COOO	Biélorussie	(2)	15%	15%

(\*) Ces entités ne sont pas auditées en respect du code des sociétés anglais (Act 2006, art S479A)

(a) La société dcinex SA est la société tête de groupe dcinex

(b) Le groupe a un contrôle indirect sur ces sociétés

(c) Le contrôle est détenu par le co-actionnaire

(d) Le contrôle est exercé par l'actionnaire Eutelsat

Comme indiqué en Note 2 « Principaux événements de l'exercice », font désormais partie du périmètre du groupe Ymagis : les sociétés du groupe Eclair et deux nouvelles filiales créées en août 2015 : Eclair Média SAS et Eclair Cinéma SAS, basées toutes les deux sur le site de Vanves.

**Détail des activités :**

- (1) VPF : Assistance et financement de la transition numérique pour les exploitants des salles de cinéma
- (2) Exhibitor Services : Vente et installation, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, notamment son et projection numérique
- (3) Content Services : Post production, Distribution Salles, Distribution Numériques, Multilingues & Accessibilité, Restauration, Préservation

## **Note 5. Informations sectorielles**

En application d'IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Président du Conseil d'Administration d'YMAGIS SA, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en:

- « Virtual Print Fee (VPF) » : financement et gestion du VPF pour les cinémas sous contrat VPF avec YMAGIS,
- « Exhibitor services » : services aux exploitants de salles de cinéma, notamment ventes et installations, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, particulièrement concernant le son et la projection numériques,
- « Content services » : services aux distributeurs et producteurs de contenus numériques, dont acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée, services de post-production, restauration et préservation.

Suite à l'acquisition du groupe dcinex par Ymagis en 2014, et afin de présenter une information sectorielle comparable, l'analyse se fait au niveau du compte de résultat consolidé pro forma.

La répartition de certains agrégats par secteur d'activité est la suivante :

En Milliers d'euros	Virtual Print Fee		Content services		Exhibitor services		Total	
	31-déc-15	31-déc-14 pro forma	31-déc-15	31-déc-14 pro forma	31-déc-15	31-déc-14 pro forma	31-déc-15	31-déc-14 pro forma
Chiffre d'affaires	73 750	71 458	24 452	12 606	59 477	66 304	157 679	150 368
EBITDA	55 858	55 412	(4 608)	(3 937)	1 957	2 339	53 208	53 814
%	76%	78%	-19%	-31%	3%	4%	34%	36%
EBIT	17 560	20 635	(9 379)	(8 059)	(153)	1 195	8 028	13 770
EBT	9 101	11 209	(10 104)	(8 592)	(414)	462	(1 417)	3 079
%	12%	16%	-41%	-68%	-1%	1%	-1%	2%

L'EBITDA présenté par le Groupe est calculé en ajoutant au résultat opérationnel courant les dotations nettes aux amortissements et provisions.

L'EBT (Earning Before Tax) correspond au résultat courant avant impôt.

La variation de l'EBT du pôle VPF est essentiellement due à l'amortissement des actifs incorporels identifiés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition de dcinex.

L'EBIT de l'activité Content Services se dégrade pour s'établir à € (9 379) milliers au 31 décembre 2015 du fait de l'augmentation des charge d'amortissements liée l'impact année pleine des investissements réalisés en 2014 ainsi que de l'intégration des actifs d'Eclair.

Le pôle Exhibitor Services enregistre une baisse essentiellement suite à la diminution des ventes qui restent à un niveau important malgré un contexte marqué par la fin de la transition numérique en Europe. L'EBIT est impacté d'une part, par l'amortissement des éléments incorporels identifiés dans le cadre de l'affectation du goodwill sur dcinex et par une absorption plus importante des frais de structure du Groupe. Hors éléments liés au goodwill de dcinex, ce résultat est à l'équilibre dans un contexte d'activité en bas de cycle.

La dette nette d'un montant de € 99 742 milliers au 31 décembre 2015 se répartit à hauteur de € 65 663 milliers sur le secteur « Virtual Print Fee » et à hauteur de € 6 059 milliers sur le secteur « Content services » ; le solde n'étant pas affectable à un secteur en particulier.



La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-15		31-déc-14	
	Montant	%	Montant pro forma	%
France	35 289	22%	22 473	15%
Espagne	21 093	13%	17 147	11%
Allemagne	25 111	16%	19 029	13%
Bénélux	16 794	11%	72 657	48%
Royaume-Uni	14 204	9%	3 226	2%
Italie	4 358	3%	4 701	3%
Autres	40 830	26%	11 135	7%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>157 679</b>	<b>100%</b>	<b>150 368</b>	<b>100%</b>

Il est à noter que l'analyse géographique du chiffre d'affaires se base sur les pays de destination des clients au 31 décembre 2015, tandis qu'il se basait sur les pays des entités de facturation au 31 décembre 2014.

## Note 6. Présentation des états financiers

### 6.1 Ecart d'acquisition

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>Ecart d'acquisition</b>
Au 31 décembre 2014	10 523
Augmentations	-
Variation de périmètre de consolidation	1 355
Affectation de l'écart d'acquisition	(7 533)
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Au 31 décembre 2015	4 346

#### **Variation de périmètre de consolidation :**

Suite à l'acquisition par Ymagis de 80% de la société R2D1, il a été identifié un écart d'acquisition positif correspondant à la différence entre le prix d'acquisition et les actifs et passifs acquis. Le coût d'acquisition des titres tient compte d'un complément de prix évalué à € 83 milliers.

Prix d'acquisition des titres	587
Montant des capitaux propres à la date de regroupement	39
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>548</b>

Le groupe a également acquis la société Proyecson à hauteur de 51%. L'écart d'acquisition positif correspondant a été déterminé de la façon suivante :

Prix d'acquisition des titres	1 000
Complément de prix	562
Montant des capitaux propres à la date de regroupement	(755)
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>807</b>

**Affectation de l'écart d'acquisition :**

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 et d'IAS 36, Ymagis a finalisé la comptabilisation du regroupement d'entreprises lié à dcinex.

Suite aux travaux effectués par un expert indépendant, l'écart d'acquisition initial de € 10 523 milliers a été réduit à € 2 991 milliers suite à l'identification des actifs et passifs suivants :

Actifs et Passifs identifiés	Au 31 décembre 2014	Affectation de l'écart d'acquisition	Au 31 décembre 2015
Ecart d'acquisition	10 523	(7 533)	2 991
Valorisation des contrats VPF		8 611	8 611
Valorisation des contrats de maintenance		1 546	1 546
Non reconnaissance des charges constatées d'avance sur VPF		(1 212)	(1 212)
Autres ajustements		(135)	(135)
Impôt différé sur actifs et passifs identifiés		(2 995)	(2 995)
Impôt différé complémentaire sur déficits reportables		1 718	1 718
	10 523	0	10 523

Le goodwill résiduel de € 2 991 milliers a été alloué à l'activité « Exhibitor Services ».

**Test de dépréciation :**

Le Groupe a réalisé des tests de dépréciation annuels sur les unités génératrices de trésorerie présentés ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilisation avec leur valeur comptable. Les montants recouvrables ont été calculés sur la base de la valeur d'utilité correspondant aux projections de flux de trésorerie pour chaque unité génératrice de trésorerie.

En particulier, un test a été effectué sur le goodwill résiduel de € 2 991 milliers alloué à l'activité « Exhibitor Services » de dcinex selon la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base des données prévisionnelles des 5 prochaines années. En considérant le niveau actuel de marge sur les ventes d'équipement et le marché de remplacement des projecteurs de première génération attendu sur les années à venir, ce test n'a pas conduit à remettre en cause ni la valeur ni l'utilisation de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater au 31 décembre 2015. L'analyse de la sensibilité du taux d'actualisation et les paramètres de taux de croissance a été réalisée dans une fourchette de 8% à 10% pour le taux d'actualisation et de 1% à 2% pour le taux de croissance à l'infinie.

## 6.2 Immobilisations incorporelles

En Milliers d'euros	31-déc-15			31-déc-14		
	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute</b>						
Ouverture	13 296	377	<b>13 673</b>	12 089	343	<b>12 432</b>
Augmentations	264	112	<b>376</b>	54	34	<b>88</b>
Variation de périmètre de consolidation	1 869	10 161	<b>12 030</b>	1 153	186	<b>1 339</b>
Sorties	(1)	-	<b>(1)</b>	(0)	(186)	<b>(186)</b>
Clôture	15 428	10 649	<b>26 077</b>	13 296	377	<b>13 673</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Ouverture	(3 362)	(263)	<b>(3 625)</b>	(1 140)	(89)	<b>(1 228)</b>
Dotations aux amortissements	(1 347)	(3 634)	<b>(4 981)</b>	(1 238)	(175)	<b>(1 412)</b>
Reclassement	(18)	-	<b>(18)</b>	-	-	<b>-</b>
Variation de périmètre de consolidation	(1 739)	-	<b>(1 739)</b>	(984)	(148)	<b>(1 132)</b>
Pertes de valeur	-	-	<b>-</b>	-	-	<b>-</b>
Sorties	2	-	<b>2</b>	-	148	<b>148</b>
Clôture	(6 465)	(3 896)	<b>(10 362)</b>	(3 362)	(263)	<b>(3 625)</b>
<b>Valeur nette</b>						
Ouverture	9 934	114	<b>10 048</b>	10 949	255	<b>11 204</b>
Clôture	8 962	6 753	<b>15 716</b>	9 934	114	<b>10 048</b>

Le poste « Concessions, brevets, licences » correspond pour € 10 718 milliers aux logiciels ainsi qu'aux droits d'utilisation des logiciels et de la base de données identifiés qui ont été apportés par le Groupe TDF à la société SmartJog Ymagis Logistics dans le cadre des opérations d'apport partiel d'actifs réalisée fin novembre 2013. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 10 ans. La charge d'amortissement s'élève à € 1 072 milliers.

Un test de dépréciation a été réalisé sur cet actif incorporel au 31 décembre 2015 dans la mesure où il avait été identifié un indice de perte de valeur sur la période. Ce test de dépréciation n'a pas conduit, au 31 décembre 2015, à la constatation d'une dépréciation complémentaire et n'a pas remis en cause la durée d'utilisation de l'actif. La valeur d'utilité de l'actif a été déterminée à travers la valorisation de l'activité d'acheminement des contenus numériques dans les salles de cinémas. La méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base des données prévisionnelles des 5 prochaines années a été appliquée. Il a été tenu compte des partenariats commerciaux et stratégiques existants et de la rationalisation en cours des trois plateformes SmartJog, Arqiva et DSAT qui devrait permettre de réaliser des synergies opérationnelles significatives.

L'analyse de la sensibilité du taux d'actualisation et les paramètres de taux de croissance a été réalisée dans une fourchette de 10% à 12% pour le taux d'actualisation et de 1% à 2% pour le taux de croissance à l'infinie. La variation de ces deux taux ne conduit pas à la constatation d'une dépréciation.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à € 1 182 milliers en 2015 et € 871 milliers sur 2014. Ces frais n'ont pas donné lieu à activation car ils ne correspondaient pas à tous les critères d'activation d'IAS 38.

### 6.3 Immobilisations corporelles

En Milliers d'euros	31-déc-15						31-déc-14						
	Terrains	Constructions	Installations spécifiques	Autres immob. Corporelles (1)	Actifs en location-financement (2)	Immob. en cours	Total	Constructions	Installations spécifiques	Autres immob. Corporelles (1)	Actifs en location-financement (2)	Immob. en cours	Total
<b>Valeur brute</b>													
Ouverture	-	236	1 811	167 637	66 865	-	236 549	0	736	17 141	53 969	10	71 856
Augmentations	-	7	786	2 890	2 019	19	5 720	-	57	3 524	6 386	-	9 967
Reclassement (3)	-	-	(1 400)	807	329	-	(263)	-	124	(6 914)	6 801	(10)	-
Variation de périmètre (4)	386	1 649	11 462	7 719	-	35	21 251	575	906	154 611	-	-	156 092
Sorties	-	-	(99)	(3 129)	-	-	(3 228)	(340)	(12)	(724)	(292)	-	(1 367)
Clôture	386	1 892	12 560	175 923	69 212	55	260 028	236	1 811	167 637	66 865	-	236 549
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>													
Ouverture	-	(100)	(1 150)	(76 879)	(23 046)	-	(101 175)	-	(135)	(2 802)	(15 138)	-	(18 074)
Dot. aux amortissements	-	(67)	(716)	(29 653)	(9 216)	-	(39 653)	(16)	(123)	(9 671)	(8 130)	-	(17 940)
Variation de périmètre (4)	-	(599)	(9 638)	(5 455)	-	-	(15 692)	(247)	(786)	(64 734)	-	-	(65 767)
Reclassement (3)	-	-	481	105	-	-	586	-	(120)	(48)	168	-	-
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	92	2 091	-	-	2 183	163	13	372	55	-	603
Clôture	-	(766)	(10 931)	(109 791)	(32 262)	-	(153 750)	(100)	(1 150)	(76 879)	(23 046)	-	(101 175)
<b>Valeur nette</b>													
Ouverture	-	136	661	90 758	43 819	-	135 374	-	600	14 340	38 831	10	53 781
Clôture	386	1 126	1 629	66 133	36 950	55	106 278	136	661	90 758	43 819	-	135 374

(1) les autres immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel de projection numérique, de matériels audio vidéo, d'agencements et de kits 3D.

(2) les actifs en location-financement correspondent aux équipements et matériel de projection numérique financés par un crédit-bail dans le cadre du schéma Tiers Investisseur.

(3) les reclassements regroupent principalement les mouvements entre les autres immobilisations corporelles et les actifs en location financement pour :

- € 6 966 milliers correspondant à 145 équipements de projection numériques financés par fonds propres par le Groupe fin 2013 et refinancés en crédit-bail au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 ;
- € 329 milliers correspondant à 12 équipements de projection numériques financés par fonds propres par le Groupe en fin 2014 et refinancés par crédit-bail en 2015.

(4) La ligne « Variation de périmètre » est relative à l'acquisition de dcinex sur 2014 et d'Eclair Group, R2D1 et Projecson en 2015.

### 6.4 Titres mis en équivalence

En Milliers d'euros

<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>437</b>
Entrée de périmètre	
Résultat de l'exercice	8
Distributions	
Autres variations	
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>444</b>

Détail des participations dans les sociétés mises en équivalence :

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Valeur de mise en équivalence	Dont Goodwill
Dcinex Polska Sp. z o.o	PL	50%	397	
DSAT Cinema SA	LU	50%	0	
Kraftwerk Belarus COOO	BY	15%	47	

Compte tenu d'une valeur négative, la valeur de mise en équivalence de la société DSAT Cinema SA ne figure pas à l'actif.

Principales données financières des sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2015 :

Sociétés	Total Bilan	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
Dcinex Polska Sp. z o.o	958	827	2 603	62
DSAT Cinema SA	3 787	(1 075)	1 880	(1 197)
Kraftwerk Belarus COOO	730	237	2 202	5

## 6.5 Actifs financiers

En Milliers d'euros	Cession de créances - Fonds de garanties	Dépôts et cautionnements	Créances commerciales	Autres actifs financiers	Total
<b>31 décembre 2014</b>	<b>114</b>	<b>269</b>	<b>3 400</b>	<b>0</b>	<b>3 784</b>
Augmentations	418	958	542	-	1 917
Remboursements / Cessions	(467)	(1 016)	-	0	(1 483)
Entrée de périmètre	6	48	-	4	58
Reclassement	-	(14)	(499)	-	(513)
<b>31 décembre 2015</b>	<b>73</b>	<b>245</b>	<b>3 442</b>	<b>4</b>	<b>3 763</b>

dont courant 73  
dont non courant 3 690

Les créances commerciales concernent des créances dont le paiement est contractuellement prévu en juin 2019. Ce montant est appelé à augmenter année après année jusqu'à cette échéance. En contrepartie, la société détient une ligne de crédit dont les termes sont repris en note 6.13.

## 6.6 Instruments financiers

En Milliers d'euros	31 décembre 2014	Entrée de périmètre	impact OCI	impact résultat	31 décembre 2015
Instruments financiers (à l'actif)	699	-	101	-	800
Instruments financiers (au passif)	(1 830)	-	161	-	(1 669)
<b>Instruments financiers (net)</b>	<b>(1 131)</b>	<b>-</b>	<b>261</b>	<b>-</b>	<b>(870)</b>

**Couverture de taux :**

Afin de se prémunir du risque de taux d'intérêts liés aux dettes financières et dettes de leasing liées aux investissements VPF, dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Interest SWAP Rate » (IRS). La valeur de marché de ces instruments est négative de € 527 milliers en fin d'exercice.

**Couverture de change :**

- Contrat SYL / Intelsat

Dans le cadre de la création de la joint-venture Smartjog Ymagis Logistics avec la société Smartjog, cette dernière a apporté à Smartjog Ymagis Logistics un contrat avec la société INTELSAT, au titre duquel cette société facture chaque mois à SmartJog Ymagis Logistics diverses prestations techniques pour un montant mensuel de USD 271 milliers jusqu'au 31 mai 2017.

Ce contrat, essentiel à l'activité de SmartJog Ymagis Logistics, couvre la location de deux transpondeurs satellitaires et les frais techniques afférents, permettant l'envoi dématérialisé par satellite des copies numériques des films, bandes annonces et spots publicitaires aux cinémas et laboratoires techniques équipés d'une parabole et du serveur SmartJog adéquats, pour le compte des distributeurs de films et régies publicitaires clients de SmartJog Ymagis Logistics.

Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, Ymagis a couvert les achats en dollars de sa filiale SmartJog Ymagis Logistics.

La juste valeur de ce contrat de couverture s'élève à € 784 milliers au 31 décembre 2015.

- Autres :

Afin de se prémunir du risque de change lié aux achats de marchandises en devises étrangères (USD), dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Forward Exchange » (FX). La valeur de marché de ces instruments est positive de € 16 milliers en fin d'exercice.

Afin de se prémunir du risque de change lié aux dettes financières relatives aux investissements VPF en devises étrangères (GBP), dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Forward Exchange » (FX). La valeur de marché de ces instruments est négative de € 1 142 milliers en fin d'exercice.

## 6.7 Impôts différés

En Milliers d'euros	31-déc-14	Entrée de périmètre	dcinex - Allocation de l'écart d'acquisition	Impactant les capitaux propres	Impactant le résultat net	31-déc-15
Avantages du personnel	100	581		(67)	55	669
Location financière Tiers Investisseur	(697)				(627)	(1 324)
Prod. constaté avance - Tiers Investisseur	851				(210)	641
Retraitement de marges internes	728				(266)	462
Retraitement des durées d'amortissement	108				(108)	-
Actualisation des créances	89	-			1	90
Actualisation des provisions long terme	(41)				(28)	(69)
Instruments financiers	381			(89)		292
Provisions intra groupe	(376)				9	(367)
Actifs et Passifs reconnus lors de l'entrée de dcinex	-	-	(2 995)	-	1 049	(1 946)
Actifs et Passifs reconnus lors de l'entrée d'Eclair	-	(77)	-	-	(299)	(376)
Déficits reportables	4 121		1 718		394	6 233
Autres différences temporelles	(9)				21	12
<b>Total</b>	<b>5 254</b>	<b>504</b>	<b>(1 277)</b>	<b>(156)</b>	<b>(9)</b>	<b>4 316</b>
dont impôts différés actifs	5 801					5 890
dont impôts différés passifs	(547)					(1 574)

Les impôts différés par entité ainsi que le suivi des déficits se présentent comme suit :

	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Déficits disponibles	Déficits activés	Déficits non activés	Impôt différé sur déficits reportables
Ymagis SA - intégration fiscale	1 094	1 513	3 134	3 134	-	1 094
3 Delux SAS			433		433	
SmartJog Ymagis Logistics SAS		60	9 006		9 006	
Ymagis Deutschland GmbH	81				-	
Ymagis Systemhaus GmbH	35		1 111		1 111	
Ymagis Spain SLU	234				-	
Direct Cinema North America, Inc.			424		424	
dcinex SA	3 875		15 019	14 473	546	4 776
R2D1 SAS	19				-	
R2D1 Swiss			9		9	
R2D1 Maroc			11		11	
Eclair Cinéma	506		1 230	1 086	144	362
Augy Stock	35		260		260	
Studio 7			755		755	
Tévisa	10				-	
<b>Total</b>	<b>5 890</b>	<b>1 574</b>	<b>31 392</b>	<b>18 693</b>	<b>12 699</b>	<b>6 233</b>

Le montant net des impôts différés s'élève à 4 316 milliers au 31 décembre 2015 contre € 5 254 milliers au 31 décembre 2014. Il se décompose d'impôts différés actifs pour un montant de € 5 890 milliers et d'impôts différés passifs pour un montant de € 1 574 milliers.

L'ensemble des déficits reportables de la société Ymagis ainsi que ceux du groupe d'intégration fiscale ont fait l'objet d'une activation pour un montant global de € 1 094 milliers.

Une partie des déficits fiscaux de SmartJog Ymagis Logistics (€ 1 317 milliers en base) avait été activée au 31 décembre 2014 pour un montant d'impôt différé de € 439 milliers. Ils ont été intégralement dépréciés sur 2015.

Par ailleurs, le groupe dcinex dispose au 31 décembre 2015 de € 15 019 milliers de déficits reportables. Une partie de ces déficits (€ 14 473 milliers en base) est activée dans les comptes consolidés pour un montant de € 4 776 milliers. Il est prévu de consommer cet impôt différé actif sur une durée de 3 à 5 ans.

D'autre part, une partie du déficit reportable de la société Eclair Cinéma SAS a été activée pour un montant d'impôt différé de € 362 milliers.

Ces actifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des déficits que le Groupe considère pouvoir imputer à court terme sur les bénéfices fiscaux futurs compte tenu de ses perspectives de résultats.

Enfin, et à l'échelle du groupe, des déficits fiscaux, d'un montant total de € 12 699 milliers en base, n'ont pas été reconnus à la clôture. L'essentiel de ces déficits n'ayant pas fait l'objet d'une activation provient principalement de SmartJog Ymagis Logistics pour un montant de € 9 006 milliers et d'Ymagis System Haus pour € 1 111 milliers.

## 6.8 Stocks

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Matières premières et consommables	167	14
En-cours production de services		
Produits finis		
Marchandises	8 563	6 169
<b>Total Stocks</b>	<b>8 729</b>	<b>6 182</b>

Le stock est constitué pour l'essentiel de marchandises destinés à la vente aux exploitants de cinémas (projecteurs, serveurs, équipements son, consommables,...) et de pièces de rechange.



## 6.9 Clients et autres actifs courants

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Clients</b>	<b>57 515</b>	<b>42 710</b>
Créances sociales	372	157
Créances fiscales	10 781	11 654
Débiteurs divers	3 499	966
Avances et charges constatées d'avance	9 138	3 567
<b>Autres actifs courants</b>	<b>23 789</b>	<b>16 346</b>

Le Groupe dispose au 31 décembre 2015 d'une ligne d'affacturage (France et Export). Dans le cadre de ces contrats, le montant brut des créances cédées au factor s'élève à € 3 691 milliers au 31 décembre 2015 et € 2 853 milliers au 31 décembre 2014. Le Groupe conserve l'essentiel des risques et avantages des créances clients cédées. Par conséquent, les créances sont maintenues à l'actif.

Les créances fiscales correspondent à de la TVA pour respectivement € 9 018 milliers et € 10 657 milliers au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014.

L'antériorité des créances clients se décompose comme suit :

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Créances non échues	27 249	14 922
Créances échues < à 90 jours	14 744	15 074
Créances échues entre 90 et 180 jours	2 720	1 970
Créances échues > 6 mois	6 398	2 653
<b>Clients hors douteux et hors factures à établir</b>	<b>51 111</b>	<b>34 619</b>
Factures à établir	7 589	7 578
Clients douteux	3 981	3 182
Provision pour créances douteuses	(5 166)	(2 669)
<b>Total Clients</b>	<b>57 514</b>	<b>42 710</b>

Les créances échues supérieures à 6 mois sont à analyser au regard des avoirs à établir, comptabilisés en autres passifs courants, pour un montant de € 3 298 milliers.

## 6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	23 228	18 075
Découverts bancaires	(101)	(0)
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>23 127</b>	<b>18 075</b>

La trésorerie inclut pour € 609 milliers et € 537 milliers respectivement au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014 des sommes relatives aux encaissements de VPF nets des loyers versés aux crédit-bailleurs dans le cadre d'un contrat de location-financement. Ces montants font l'objet d'un nantissement en garantie auprès des organismes de financement concernés (la « Cash Reserve »).

De plus, tant que la Cash Reserve ne s'élève pas à € 4 130 milliers, la société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant.

Au 31 décembre 2015, les liquidités provenant de dcinex affectées prioritairement aux remboursements des crédits bancaires et des leasings liés à l'activité « VPF » s'élèvent à € 5,7 millions contre € 9 millions au 31 décembre 2014.

## 6.11 Composition du capital et résultat par action

### a. Evolution du capital social

	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Nombres d'actions	7 892 094	7 846 098
Valeur nominale	0,25	0,25
Capital social en euros	1 973 024	1 961 525

Le capital de la société est constitué de 7 892 094 actions au 31 décembre 2015. Parmi ces actions, 1 893 283 actions, détenues depuis plus de deux ans par les actionnaires historiques d'Ymagis, confèrent un droit de vote double.

Par ailleurs, au 31 décembre 2015, 30 651 actions sont des actions d'autocontrôle détenues par la société.

Au cours de l'exercice le capital de la société a évolué de la façon suivante :

	En circulation	Après instruments dilutifs
Nombre d'actions au 1er janvier 2015	7 815 128	9 731 231 (*)
Emission de BSPCE le 25 mars 2013		16 260 (**)
Conversion de BSPCE	45 996	45 996
Remboursement en mars 2015 des OBSA émises en octobre 2014		(1 889 540)
Attributions gratuites d'actions de préférence le 10 novembre 2015		3 189 (***)
Variation des actions d'autocontrôle détenues via le contrat de liquidité	319	319
<b>Nombre d'action au 31 décembre 2015</b>	<b>7 861 443</b>	<b>7 907 455 (*)</b>
<b>Nombre d'action moyen au 31 décembre 2015</b>	<b>7 834 612</b>	<b>8 192 889</b>

(\*) Diminué des actions auto-détenues

(\*\*) L'émission des BSPCE a un effet dilutif lorsque leur conséquence serait l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. Les 16 260 actions prises en compte dans ce calcul correspondent au nombre d'actions théoriques émises sans contrepartie.

(\*\*\*) En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3.189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires.

Enfin, suite à l'exercice de 11 499 BSCPE, 47 644 actions nouvelles ont été émises sur la période pour un montant de € 11 911.

## b. Résultat par action

	(1)	
En Euros	31-déc-15	31-déc-14
<b>Résultat non dilué par action</b>	<b>(0,08)</b>	<b>0,25</b>
Résultat utilisé pour le calcul du résultat non dilué par action	(621 839)	1 766 762
Nombre moyen pondéré d'actions	7 834 612	7 176 811
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>(0,08)</b>	<b>0,26</b>
Résultat utilisé pour le calcul du résultat de base par action	(621 839)	1 766 762
Charge d'intérêt nette d'impôt sur les Obligations Convertibles	(7 990)	148 945
Résultat utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	(629 829)	1 915 707
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	8 192 889	7 505 062

(1) retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

**c. Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)**

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

Sur la période écoulée, 11 911 BSPCE ont été exercés conduisant à l'émission de 47 644 actions nouvelles.

Suite aux départs de bénéficiaires sur l'exercice, 40 888 BSPCE restent actifs au 31 décembre 2015, représentant un montant potentiel maximum de 163 552 actions à émettre.

Sur l'exercice, un produit de € 165 milliers a été comptabilisé correspondant à l'impact net des BSPCE devenus inactifs.

## 6.12 Provisions

<i>En Milliers d'euros</i>	Provision pour garanties données	Autres provisions	Total
<b>31 décembre 2014</b>	<b>857</b>	<b>255</b>	<b>1 112</b>
Dotations	230	300	531
Utilisations	-	-	-
Reprises	(2)	(836)	(838)
Reclassement	19	180	198
Effet de l'actualisation / modification du taux	(9)	-	(9)
Sortie de périmètre	-	(77)	(77)
Entrée de périmètre	-	1 610	1 610
<b>Impact sur le résultat de la période</b>	<b>239</b>	<b>1 177</b>	<b>1 416</b>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>1 095</b>	<b>1 432</b>	<b>2 528</b>
Dont part courante	-	-	-
Dont part non courante	1 095	1 432	2 528

Les filiales YMAGIS Engineering Services SAS, Ymagis Spain SLU et Ymagis Deutschland GmbH comptabilisent une provision dans le cadre d'une extension de garantie (de 5 à 10 ans) accordée sur certains équipements.

Les autres provisions concernent pour l'essentiel les pertes à terminaison sur certains contrats de restauration d'Eclair Cinéma pour € 957 milliers au 31 décembre 2015, dont une reprise sur l'exercice de € 653 milliers.

### 6.13 Emprunts et passifs financiers

<i>En Milliers d'euros</i>		<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Emprunts obligataires - Euro PP		39 614	-
Intérêts sur autres dettes financières		2 310	2 099
Emprunts auprès des établissements de crédit	(1)	18 740	29 230
Lignes de crédit	(1)	822	822
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPF)	(3)	25 101	41 717
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement)	(3)	3 000	3 165
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres)		85	167
Autres emprunts et dettes assimilées	(1)	136	10 080
Emprunts et dettes financières diverses	(1)	350	350
<b>Emprunts et passifs financiers (part non courante)</b>		<b>90 159</b>	<b>87 630</b>
Emprunts obligataires - OBSA		-	15 507
Emprunts auprès des établissements de crédit	(1)	11 162	12 691
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPF)	(3)	17 369	19 472
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement)	(3)	1 713	1 191
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres)		77	147
Mobilisation de créances	(2)	1 250	2 517
Emprunts et dettes financières diverses	(1)	1 022	3 649
Comptes courants hors groupe	(4)	115	538
Concours bancaires courant		101	0
Concours bancaires (intérêts courus non échus)		7	21
<b>Emprunts et passifs financiers (part courante)</b>		<b>32 815</b>	<b>55 733</b>
<b>Total</b>		<b>122 974</b>	<b>143 362</b>

*Les montants s'entendent net des dépôts de garantie.*

Au cours de l'exercice 2015, la dette financière évolue essentiellement de la manière suivante :

- Emprunts obligataires

Comme indiqué dans la note 2 « Principaux événements de l'exercice », le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 40 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges.. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex.

- Emprunts auprès des établissements de crédit

- Obtention de deux prêts OSEO pour un montant total net des dépôts de garantie de € 3 025 milliers,
- Remboursement pour € 602 milliers par Ymagis, € 593 milliers par Ymagis Spain SLU et € 27 982 milliers par dcinex.

- Dettes liées aux contrats de location-financement
  - De nouveaux financements de matériel ont été obtenus auprès des organismes de crédit-bail dans le cadre du modèle Tiers Investisseur pour € 504 milliers, tandis que les remboursements de la période s'élevaient à € 19 320 milliers.
  - Les actifs d'Arqiva ainsi que différents autres serveurs et antennes satellitaires ont été financés auprès d'organismes de crédit-bail pour un montant total de € 1 821 milliers. Les remboursements au titre de ces financements se sont élevés sur l'exercice à € 1 368 milliers.

- Autres emprunts et dettes assimilées

Comme indiqué dans la note 2 « Principaux événements de l'exercice », le groupe a remboursé sur la période la dette junior portée par dcinex pour un montant de € 14,3 millions.

- Autres dettes financières

La dette relative aux cessions de créances commerciales a diminué de € 1 267 milliers sur l'exercice.

(1) Les termes et conditions des emprunts en cours hors crédit-baux sont les suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	taux d'intérêt	Année d'échéance	Valeur d'origine	Valeur comptable 31 décembre 2015	Montant disponible
Emprunts auprès des établissements de crédit	Euribor 1 mois + 4% l'an	2015	550	-	(a)
	Variation TME (base 08/12) + 4,67% l'an	2018	150	83	(*) , (b)
	Variation TME (base 08/12) + 5,37% l'an	2019	1 250	938	(*)
	Variation TME (base 08/12) + 4,33% l'an	2020	1 500	1 290	(*)
	Variation TME (base 05/14) + 3,30% l'an	2021	4 000	3 800	(*)
	Variation TME (base 05/14) + 1,35% l'an	2021	1 000	950	(*)
	TME - 0,13% l'an	2022	1 200	1 125	(*)
	Taux fixe : 2,65%	2022	2 000	1 869	
	TICR + 1,2% l'an	2019	2 226	858	(**)
	TICR + 1,15% l'an	2018	1 059	592	(**)
	Euribor 6 mois + (Marge + Mark up 1,71%) + Prime ONDD (1,94%)	2017	58 573	14 616	(c)
	Libor 6 mois + (Marge + Mark up 1,71%) + Prime ONDD (1,94%)	2017	7 109	2 995	(c)
	TAEG (2,68%)	2017	230	186	
	Taux fixe : 6,317%	2016	514	108	
	Taux fixe : 2,25%	2018	400	280	
	Taux fixe : 1,75%	2017	300	191	
Taux fixe : 3,60%	2016	58 600	19		
Taux fixe : 2,67%	2018	11 000	-		
<b>Total</b>			<b>151 662</b>	<b>29 900</b>	
Emprunts et dettes financières diverses	4% l'an (intérêts capitalisés)	2019	350	350	
	6,825% l'an + 3,675% (intérêts capitalisés)	2015	6 115	-	(d)
	4% l'an + 4% (intérêts capitalisés)	2015	3 151	-	(d)
	6,5% l'an	2015	3 712	-	(d)
	7,5% l'an + 5% (intérêts capitalisés)	2015	5 521	-	(d)
4% l'an + 4,25% (intérêts capitalisés)	2015	15 900	137	(d)	
<b>Total</b>			<b>34 749</b>	<b>487</b>	
Lignes de crédit	16,5% l'an (intérêts capitalisés)	2019	4300	822	1 867 (e)
	Straight loan et crédit de caisse à taux flottant + 1,75		5 000	1 000	-
<b>Total</b>			<b>9 300</b>	<b>1 822</b>	<b>1 867</b>
Autres emprunts				22	
<b>Total</b>			-	22	-
<b>Total Emprunts</b>			<b>195 711</b>	<b>32 231</b>	<b>1 867</b>

(\*) TME : Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat

(\*\*) TICR : Taux d'intérêts commercial de référence

(a) Cet emprunt a fait l'objet d'une opération de garantie de taux qui protège la société si l'Euribor 1 mois passe au-dessus de 2%, moyennant une prime de € 10 milliers. Dans la mesure où la valeur du CAP est non significative au 31 décembre 2015, aucun retraitement n'a été effectué.

(b) Emprunt bénéficiant d'une garantie d'YMAGIS SA en tant que maison mère.

(c) Les lignes de crédit sont plafonnées au montant des créances commerciales, non actualisées, figurant dans les actifs financiers non courants.



(2) Mise en place de contrats de Dailly et d'affacturage d'un plafond de € 4 500 milliers sous réserve de l'existence des créances. Au 31 décembre 2015 et 2014 les utilisations de ces lignes s'élèvent à respectivement € 1 250 milliers et € 2 517 milliers.

(3) Valeur actuelle nette de la dette de location-financement Tiers investisseur :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>				
Paievements au titre de la location	20 449	29 348	-	<b>49 796</b>
Charges financières	(1 355)	(1 207)	-	<b>(2 562)</b>
<b>Valeur actuelle nette de la dette de location-financement</b>	<b>19 094</b>	<b>28 141</b>	<b>-</b>	<b>47 235</b>
<b>31 décembre 2014</b>				
Paievements au titre de la location	23 423	48 253	27	<b>71 702</b>
Charges financières	(2 758)	(3 398)	(0)	<b>(6 157)</b>
<b>Valeur actuelle nette de la dette de location-financement</b>	<b>20 665</b>	<b>44 855</b>	<b>26</b>	<b>65 546</b>

(4) Ce poste correspond aux comptes courants créditeurs des sociétés 3 Delux, dcinex et R2D1 Swiss vis-à-vis des actionnaires minoritaires.

**Echéancier des dettes financières :**

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>			
	<b>Montants dus</b>			
	A moins d'un an	Entre 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires - Euro PP	-	39 614	-	<b>39 614</b>
Intérêts sur autres dettes financières	-	2 310	-	<b>2 310</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 162	17 558	1 182	<b>29 902</b>
Lignes de crédit	-	822	-	<b>822</b>
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPP)	17 347	25 028	-	<b>42 375</b>
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement)	1 736	3 073	-	<b>4 810</b>
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres)	78	84	-	<b>163</b>
Autres emprunts et dettes assimilées	-	136	-	<b>136</b>
Emprunts et dettes financières diverses	1 022	350	-	<b>1 372</b>
Mobilisation de créances	1 250	-	-	<b>1 250</b>
Comptes courants hors groupe	115	-	-	<b>115</b>
Concours bancaires courant	101	-	-	<b>101</b>
Concours bancaires (intérêts courus non échus)	7	-	-	<b>7</b>
<b>Total emprunts</b>	<b>32 817</b>	<b>88 975</b>	<b>1 182</b>	<b>122 974</b>

## 6.14 Avantages au personnel

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses	31-déc-15	31-déc-14
Taux d'actualisation	2,10%	2,00%
Sources du taux d'actualisation	Courbe de taux Actuaire-Conseil	
Duration des engagements	13	23
Taux d'augmentation des salaires	4,5% pour les cadres et 7,5% pour les non cadres	
Taux de sortie	Courbe décroissante par âge et par catégorie (cadre et non cadre)	
Taux de charges sociales	44%	49%
Table de mortalité	INSEE 2006-2008	
Modalités de départ en fin de carrière	Départ volontaire	
Age de fin de carrière	62 ans	

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprise de haute qualité dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Une variation de 0,5 point du taux d'actualisation aurait pour impact :

Sensibilité au taux d'actualisation	31-déc-15	31-déc-14
Taux d'actualisation -0,25% - Impact sur l'engagement	68	18
Taux d'actualisation -0,25% - Impact sur la charge N+1	60	5
Taux d'actualisation +0,25% - Impact sur l'engagement	(66)	(17)
Taux d'actualisation +0,25% - Impact sur la charge N+1	52	(5)

Les hypothèses démographiques ont été fixées par la Direction.

Les variations des engagements provisionnés dans les états de la situation financière au titre des régimes à prestations définies peuvent s'analyser de la façon suivante :

En Milliers d'euros	31-déc-15	31-déc-14
<b>Engagement de début de période</b>	<b>295</b>	<b>142</b>
Coût normal	140	58
Intérêt sur la dette	23	7
Entrée de périmètre		23
Modification de régime		
Réduction / Liquidation de régime		(19)
Variation de périmètre	1 750	
Transferts		
Pertes (Gains) actuariels	(207)	113
Prestations versées		
Autres (écarts de change)		
<b>Engagement de fin de période</b>	<b>2 001</b>	<b>324</b>

## 6.15 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants, relatifs à des produits constatés d'avance, incluent pour € 1 375 milliers et € 2 103 milliers respectivement au 31 décembre 2015 et 2014, les revenus différés pour la partie des cessions bail en excès du prix de revient. Ces revenus différés sont lissés sur la durée d'amortissement du matériel, soit 8 ans.

## 6.16 Fournisseurs et autres passifs courants

(1)		
<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>23 336</b>	<b>15 683</b>
<b>Dettes d'impôt sur les sociétés</b>	<b>307</b>	<b>1 174</b>
Dettes fiscales et sociales (2)	19 056	12 916
Produits constatés d'avance (3)	17 338	11 296
Autres dettes (4)	10 153	5 015
<b>Autres passifs courants</b>	<b>46 547</b>	<b>29 228</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1.

(2) Les dettes fiscales recouvrent de la TVA à hauteur de € 10 933 milliers et € 9 600 milliers respectivement au 31 décembre 2015 et 2014.

(3) Les produits constatés d'avance sont principalement liés à la participation exploitant facturée dans le cadre du modèle Tiers Investisseur.

(4) Les autres dettes concernent essentiellement des avoirs à établir auprès des clients pour respectivement € 3 298 milliers et € 1 648 milliers au 31 décembre 2015 et 2014.

## 6.17 Achats consommés

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Achats de marchandises	(36 230)	(20 829)
Frais de transport	(1 550)	(710)
Variation de stock (marchandises)	971	(1)
<b>Total</b>	<b>(36 809)</b>	<b>(21 540)</b>

## 6.18 Autres achats et charges externes

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Contribution au financement - Tiers Collecteurs	(12 189)	(10 385)
Achats de sous traitance	(6 370)	(2 780)
Achats de fournitures non stockées	(1 477)	(781)
Location et charges locatives	(3 597)	(1 131)
Autres services extérieurs	(14 006)	(8 801)
<b>Total</b>	<b>(37 638)</b>	<b>(23 878)</b>

Les autres services extérieurs sont principalement composés d'honoraires.

L'augmentation de ce poste de € 13 760 milliers provient essentiellement :

- De l'effet année pleine sur 2015 des sociétés dcinex, soit une hausse de € 9 700 milliers ;
- Des entrées de périmètre sur l'exercice, € 2 700 milliers pour les sociétés Eclair et € 200 milliers pour la société R2D1 et € 733 milliers pour la société Proyecson.

## 6.19 Charges de personnel et effectif

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Charges de personnel	(21 288)	(8 644)
Charges sociales	(7 084)	(2 815)
Participation des salariés	(73)	-
<b>Total</b>	<b>(28 445)</b>	<b>(11 459)</b>
<b>Effectifs fin de période</b>	<b>631</b>	<b>362</b>

## 6.20 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations s'analysent de la façon suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Amortissements des immobilisations	(44 634)	(19 358)
Stocks	(737)	(16)
Créances clients	(165)	(319)
Risques et charges	307	(320)
<b>Total</b>	<b>(45 230)</b>	<b>(20 013)</b>

Les dotations nettes aux amortissements et provisions augmentent de € 25 217 milliers, passant de € 20 013 milliers au 31 décembre 2014 à € 45 230 milliers au 31 décembre 2015. Cette hausse de 126% est notamment liée :

- A l'impact d'une année pleine pour le palier dcinex sur 2015, comparativement au dernier trimestre 2014 ;
- A l'amortissement des incorporels liée à l'affectation de l'écart du prix d'acquisition de dcinex pour un montant de € 3 500 milliers.

## 6.21 Autres produits et autres charges

Les autres produits correspondent en 2015, à l'écart d'acquisition négatif lié à Eclair et comptabilisé directement en résultat.

Les autres charges, en 2014, correspondent en totalité aux frais d'acquisition de dcinex comptabilisés en charges de la période.

## 6.22 Résultat financier

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
(-) Coût de l'endettement financier brut	(8 491)	(4 571)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(8 491)</b>	<b>(4 571)</b>
(-) Autres charges financières	(3 928)	(865)
Autres produits financiers	2 975	524
<b>Total produits et charges financières</b>	<b>(9 445)</b>	<b>(4 912)</b>

## 6.23 Impôt sur les résultats

### Convention d'intégration fiscale

En France, la société YMAGIS SA s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2011, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés YMAGIS Engineering Services, YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Espagne, YMAGIS UGC Belgique et YMAGIS UGC Italie. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société YMAGIS, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

**Détail de l'impôt sur les résultats**

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Impôts courants	(936)	(1 018)
Impôts différés	(10)	(764)
<b>Total impôts sur les résultats</b>	<b>(945)</b>	<b>(1 782)</b>

Il convient de noter que le crédit d'impôt recherche, d'un montant de € 69 milliers en 2015 et € 127 milliers en 2014, est reclassé en diminution des charges de personnel et que la charge de CVAE, d'un montant de € 449 milliers en 2015 et € 349 milliers en 2014, est reclassée de la ligne « Impôts et taxes » vers la rubrique impôt courant.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, d'un montant de € 274 milliers au 31 décembre 2015 et de € 132 milliers au 31 décembre 2014 vient également en diminution des charges de personnel.

**Rapprochement entre impôt théorique et impôt réel**

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>(1 417)</b>	<b>2 100</b>
Taux d'impôt en vigueur	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	488	(723)
<u>Effets des:</u>		
Charges non déductibles	425	(31)
Impôts différés sur déficits	(1 850)	(659)
Autres	88	(89)
Différentiel de taux d'impôt	45	(140)
Crédit d'impôt	115	89
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises	(256)	(229)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(945)</b>	<b>(1 782)</b>
Taux effectif d'impôt	n/a	-84,86%

**6.24 Part attribuables aux intérêts non contrôlant**

La perte attribuable aux intérêts non contrôlants s'élève au 31 décembre 2015 à € 1 732 milliers. Cette quote-part concerne essentiellement la société SmartJog Ymagis Logistics qui a réalisé sur l'exercice une perte globale € 5 786 milliers, dont € 2 306 milliers ont été affectés aux intérêts non contrôlants.

## **Note 7. Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers**

Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

### **Prêts et créances**

YMAGIS considère que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, ainsi que des divers dépôts et cautionnements, est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Les créances commerciales, dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt, sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

### **Actifs à la juste valeur**

Le Groupe ne détient que des valeurs mobilières de placement. Celles-ci sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

### **Passifs financiers au coût amorti**

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers au coût amorti est calculée par référence au taux de financement applicable à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2015, les taux appliqués sont de 2,65% (contre 3,3% au 31 décembre 2014) pour les dettes à long terme et de 3,2% (contre 4,26% au 31 décembre 2014) sur les contrats de location financière.

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2015				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
<b>Actifs financiers non courants</b>	✓			<b>3 690</b>	<b>3 690</b>			
Clients	✓			57 515	57 515			
Autres actifs courants	✓			16 660	16 660			
Actifs financiers courants	✓			73	73			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		23 228	23 228	23 228		
<b>Actifs courants</b>				<b>97 475</b>	<b>97 475</b>	<b>23 228</b>		
<b>Total Actifs</b>				<b>101 165</b>	<b>101 165</b>	<b>23 228</b>		
Emprunts obligataires - OBSA			✓	-	-			
Emprunts obligataires - Euro PP			✓	39 614	39 614			
Lignes de crédit			✓	1 598	2 651			
Autres emprunt bancaires			✓	34 301	34 301			
Contrats de locations financières			✓	47 346	50 109			
Comptes courants actionnaires			✓	115	115			
Fournisseurs			✓	23 336	23 336			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	307	307			
Autres passifs courants			✓	31 218	31 218			
<b>Total Passif</b>				<b>177 833</b>	<b>181 649</b>			

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2014 (1)				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
<b>Actifs financiers non courants</b>	✓			<b>3 670</b>	<b>3 670</b>			
Clients	✓			42 710	42 710			
Autres actifs courants	✓			12 778	12 778			
Actifs financiers courants	✓			114	114			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		18 075	18 075	18 075		
<b>Actifs courants</b>				<b>73 678</b>	<b>73 678</b>	<b>18 075</b>		
<b>Total Actifs</b>				<b>77 347</b>	<b>77 347</b>	<b>18 075</b>		
Emprunts obligataires - OBSA			✓	15 507	15 507			
Emprunts obligataires - Euro PP			✓	-	-			
Lignes de crédit			✓	1 371	2 503			
Autres emprunt bancaires			✓	60 088	60 088			
Contrats de locations financières			✓	65 860	66 546			
Comptes courants actionnaires			✓	538	538			
Fournisseurs			✓	15 683	15 683			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	1 174	1 174			
Autres passifs courants			✓	17 932	17 932			
<b>Total Passif</b>				<b>178 151</b>	<b>179 969</b>			

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

(\*) Niveau 1 - Cours cotés et disponibilité

(\*\*) Niveau 2 - Modèle interne avec paramètre observable

(\*\*\*) Niveau 3 - Modèle interne avec paramètre non observable

La juste valeur des actifs et passifs financiers du sous-groupe Dcinex a été considérée comme égale à la valeur comptable.



## Note 8. Informations complémentaires

### 8.1 Gestion des risques

#### Politique générale

La gestion des risques de liquidité, de change et de taux, ainsi que des risques de contrepartie associés est centralisée et assurée par la Direction Financière du Groupe. Les stratégies de financement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par la Direction Financière du Groupe après accord préalable de la Direction Générale.

#### Risque de liquidité

L'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins des filiales françaises et étrangères est géré par la Direction Financière du Groupe au moyen de conventions de trésorerie.

Dans un contexte de crise de liquidité généralisé, le Groupe pourrait être exposé à une raréfaction de ses sources de financement. Une telle raréfaction pourrait remettre en cause la capacité du Groupe à faire face à ses engagements.

#### Risque de taux d'intérêt

L'essentiel de la dette financière du Groupe provient de contrats de location financière souscrits à taux fixe pour une durée de 5 à 7 ans. L'endettement à taux variables provient des financements du compte client via des cessions Dailly, des contrats d'affacturage et des dettes long moyen terme à hauteur de € 27 247 milliers. Le total des dettes à taux variables représente 22% de la dette financière brute. Par conséquent, la sensibilité en année pleine d'une variation des taux d'intérêt est sans incidence matérielle sur la valeur de marché de l'endettement financier net.

A titre d'information, le ratio d'endettement net est le suivant :

En Milliers d'euros	(1)	
	31-déc-15	31-déc-14
Emprunts et dettes financières	122 974	143 361
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(23 228)	(18 075)
Créances long terme	(3 442)	(3 400)
<b>Dette nette (1)</b>	<b>96 304</b>	<b>121 886</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société (2)</b>	<b>38 776</b>	<b>37 915</b>
<b>Dette nette et Capitaux propres (1)+(2)=(3)</b>	<b>135 080</b>	<b>159 801</b>
<b>Gearing = (1)/(3)</b>	<b>71%</b>	<b>76%</b>

(1) Retraité de l'impact de l'application IFRIC 21. Cf. Note 3.1

### Risque de change

L'intégralité des filiales du Groupe opèrent en zone EURO. Les achats et les ventes en devise ne sont pas matériels à ce jour dans la mesure où l'intégralité du VPF est facturée en Euro. Dans ce contexte, la société n'a pas d'exposition significative à la variation de sa monnaie fonctionnelle, l'Euro.

### Risque de contrepartie

L'essentiel de la dette financière est contractée auprès de contreparties de 1<sup>er</sup> rang.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente principalement le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à l'une de ses obligations contractuelles.

Le degré d'exposition au risque de contrepartie sur l'activité commerciale est faible compte tenu du profil de la clientèle du Groupe. Le 1<sup>er</sup> client représente 6% du CA consolidé, les 5 premiers 20% en 2015.

## 8.2 Engagements financiers et passifs éventuels

### a. Engagement donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris dans le modèle Tiers Collecteur vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cèdent le droit de percevoir le VPF à YMAGIS en échange d'une contribution à leur financement, (engagement donné) et les loyers facturés aux exploitants dans le modèle Tiers Investisseurs dans le cadre de leur contribution aux financements portés par YMAGIS (engagement reçu).

- Paiements restant dus aux exploitants sous condition (modèle Tiers collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>	9 572	8 694	12 805	<b>31 070</b>
<b>31 décembre 2014</b>	10 148	28 914	2 603	<b>41 665</b>

Les paiements au titre des contributions comptabilisés en charges s'élèvent respectivement à € 12 189 milliers et € 10 385 milliers au 31 décembre 2015 et 2014.

- Contribution exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>	2 113	8 332	-	<b>10 445</b>
<b>31 décembre 2014</b>	3 628	7 223	4 510	<b>15 361</b>

Par ailleurs, comme indiqué en note 6.13, les paiements des loyers (capital et intérêts) restant dus aux organismes de crédit-bail (pour l'activité VPF et cheminement) comptabilisés en dette financière pour la partie représentative du montant en capital restant dû représentent :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>	20 449	29 348	-	<b>49 796</b>
<b>31 décembre 2014</b>	23 423	48 253	27	<b>71 702</b>

Compte tenu de leur mutualisation et dans l'hypothèse d'une période de collection du VPF de 10 ans, les produits issus des VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés aux exploitants des salles et aux crédits bailleurs.

#### **b. Engagements reçus au titre de l'infogérance**

Les exploitants sous contrat VPF avec YMAGIS se sont engagés vis-à-vis du Groupe dans des contrats d'infogérance des installations concernées pour les montants suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>	8 074	30 094	9 997	<b>48 165</b>
<b>31 décembre 2014</b>	8 229	35 851	13 107	<b>57 188</b>

#### **c. Engagements liés aux autres locations simples**

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe est amené à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- Locations immobilières
- Véhicules de location
- Locations diverses (ponctuelles).

Les engagements donnés au titre des locations immobilières concernent essentiellement les loyers sur les bureaux de Paris, Barcelone, Berlin et Montrouge. Ils se décomposent de la façon suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>	1 767	3 715	1 205	<b>6 687</b>
<b>31 décembre 2014</b>	1 390	3 039	1 523	<b>5 952</b>

Les autres contrats ne comportent aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur le mode de renouvellement ou de résiliation de ces contrats.

#### **d. Autres garanties accordées aux filiales du Groupe**

La Société a été amenée dans certains cas à apporter sa garantie au profit de certaines de ses filiales.

Les garanties ainsi apportées à dcinex correspondent aux garanties apportées par Ymagis SA aux banques et junior lenders de dcinex dans le cadre des waivers bancaires demandés et obtenus à l'occasion de l'acquisition des titres dcinex par la Société, comme décrit dans la note 2 et détaillé dans le Document E enregistré par l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-059. Dans ce cadre, Ymagis SA a garanti l'intégralité des dettes senior et des lignes de leasing liées au financement du déploiement VPF par dcinex.

Les titres des parts sociales et les comptes bancaires des sociétés YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Belgique, YMAGIS UGC Espagne et YMAGIS UGC Italie ont été donnés en nantissement du financement souscrit par YMAGIS dans le cadre de l'équipement en projecteurs numériques des cinémas UGC.

Les titres de la filiale YMAGIS Deutschland ont été donnés en nantissement du financement souscrit par le regroupement d'exploitants indépendants Cineplex (modèle Tiers collecteur) dans le cadre de son équipement en projecteurs numériques.

Les garanties apportées par Ymagis SA à filiale SYL correspondent au soutien financier de sa filiale jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes du prochain exercice clos le 31/12/15 ainsi qu'aux garanties apportées aux leasers ayant financé le déploiement par SYL des nouveaux cinémas connectés et particulièrement l'acquisition du réseau de cinémas connectés auprès de la société Arqiva, telle que décrit Note 2 ci-avant, ainsi que la garantie apportée au propriétaire des bureaux londoniens de la filiale.

Dans le cadre de la restructuration des activités « content delivery » en cours au sein du groupe, Ymagis SA s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier adéquat à sa participation DSAT indirectement détenue via dcinex et plus précisément :

- En cas de défaut de paiement de la société DSAT de sa créance vis-à-vis de dcinex à acheter cette créance à dcinex à sa valeur nominale ;

- En cas d'appel du capital non libéré par le conseil d'administration de DSAT à reprendre cet engagement dans ses livres en rachetant les actions détenues par dcinex au minimum à la valeur nominale du capital libéré après le 31 décembre 2015

Dans le cadre de la ligne de trésorerie octroyée à DSAT, la société dcinex SA s'est portée garante en faveur d'Eutelsat à hauteur de € 800 milliers.

#### e. Autres engagements donnés

La société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende en l'absence de la constitution d'une réserve de trésorerie de € 4 130 milliers dans le cadre d'un contrat de location financière. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant. Les montants collectés sur ce contrat à la clôture sont indiqués note 7.

Dcinex SA s'est engagée à racheter les équipements vendus à KBC lease à hauteur de € 159 milliers en cas de défaut du cinéma deal For&Ever.

Des actifs donc la valeur nette est évaluée à € 22 275 milliers sont également gagés.

### 8.3 Transaction avec les parties liées

#### Rémunération de la Direction

Pour l'ensemble des membres de la Direction, le total des rémunérations, avantages acquis ou à acquérir sont les suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	694	412
Avantages court terme (congés payés)	63	87
Avantages postérieurs à l'emploi	13	21
Autres avantages long terme		
Paiements fondés sur des actions	39	146
Indemnités de fin de contrat de travail		
<b>Total charge de la période</b>	<b>809</b>	<b>666</b>

#### Principales relations entre la société YMAGIS SA et ses filiales

La société YMAGIS, maison mère du Groupe, centralise certains actes de la gestion globale des filiales (management général, gestion des assurances et des risques, gestion financière...). De ce fait, elle facture à ses filiales des « frais de siège » intégrant les coûts relatifs de ces postes.

La société YMAGIS SA s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2011, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés YMAGIS Engineering Services, YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Espagne, YMAGIS UGC Belgique et YMAGIS UGC Italie. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société YMAGIS, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

Au titre des exercices 2015 et 2014, il n'existe pas d'opérations entre YMAGIS Holdings et YMAGIS SA.

#### 8.4 Publicité des honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Grant Thornton		Vachon et associés				(*) Autres					
	Montants		%		Montants		%		Montants		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2015		
<b>Audit</b>												
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>												
- Emetteur	103	113	87%	79%	157	91	96%	62%	91	58%		
- Filiales intégrées globalement						26	0%	18%				
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes</u>												
- Emetteur	15	30	13%	21%	7	30	4%	20%	11	7%		
- Filiales intégrées globalement												
<b>Sous-total</b>	<b>118</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>147</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>102</b>	<b>65%</b>		
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>												
Juridiques, fiscal, social											54	35%
Autres												
<b>Sous-total</b>											<b>54</b>	<b>35%</b>
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>147</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>156</b>	<b>100%</b>		

(\*) La colonne « Autres » comprend les honoraires des commissaires aux comptes relatifs aux paliers Eclair et Dcinex.

#### 8.5 Evénements postérieurs à la clôture

- Nomination de Georges Garic en tant que nouveau Directeur Général Délégué

Le Groupe YMAGIS a annoncé le 6 janvier 2016 la nomination de Georges Garic, en tant que nouveau Directeur Général Délégué. Georges Garic occupait ces trois dernières années, les fonctions de Corporate Vice-Président Exécutif de la société internationale de sous-traitance électronique Asteelflash.

- Acquisition de la société CINEMA CINE-LOGISTICS GMBH, leader Allemand des services de distribution

YMAGIS a annoncé le 8 février 2016 l'acquisition de la société berlinoise CINE-LOGISTICS GmbH., le leader allemand des services logistiques auprès des distributeurs et des exploitants cinématographiques germanophones. Selon les termes de cet accord, YMAGIS devient l'unique actionnaire de CINE-LOGISTICS GmbH au travers de sa filiale YMAGIS Deutschland GmbH.

Le cœur de métier de CINE-LOGISTICS est d'assurer l'acheminement physique et électronique pour le compte des distributeurs allemands et de certaines grandes chaînes d'exploitation cinéma de leurs matériels publicitaires, tickets, contremarques et cartes cadeaux ainsi que les DCPs pour les films annonces, les films longs-métrages, les spots publicitaires et les KDMs. Grâce à son centre logistique, la société est aussi connue pour le stockage, l'archivage et la conservation des oeuvres cinématographiques pour le compte des ayants-droit, sociétés de production et cinémathèques, totalisant près de 20 000 objets physiques pour 6 500 films.

- Définition d'un nouveau plan stratégique qui s'accompagne d'une nouvelle identité du Groupe

Compte tenu des changements de périmètre intervenus depuis l'introduction en Bourse de la société en 2013, YMAGIS a engagé la définition d'un nouveau plan stratégique à trois ans destiné à guider son développement dans le domaine des services à l'horizon 2019, en misant sur le renforcement des activités dégagant les plus fortes marges bénéficiaires et ayant les meilleures perspectives de croissance.

Par ailleurs, les opérations d'acquisitions réalisées ces deux dernières années ont conduit YMAGIS à repenser son identité et sa stratégie de marques dans un but de simplification et d'efficacité.

Les activités d'Exhibitor Services sont regroupées désormais sous une nouvelle marque unique CinemaNext. Les services communs de ces activités comme la gestion de sa supply chain seront basés à Liège en Belgique.

Les activités de Content Services, jusqu'à aujourd'hui proposées au travers des marques YMAGIS, Eclair, dcinex et SmartJog Ymagis Logistics, sont réunies au sein d'une seule et unique marque Eclair, une marque historique du secteur cinématographique. Ces activités seront organisées à partir de Vanves en France.

Les activités VPF resteront opérées sous leurs marques d'origine YMAGIS et dcinex jusqu'à leur extinction.

La société mère, dont le siège social est à Paris, continuera à opérer sous le nom YMAGIS. YMAGIS sera principalement utilisé dans la communication auprès des actionnaires et des marchés financiers.

\*\*\*\*\*

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

## YMAGIS

### Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4 « Comparabilité des exercices » de l'annexe qui, afin d'améliorer la lisibilité et la comparabilité des résultats de l'ensemble constitué par les sociétés Ymagis et dcinex, présente un compte de résultat pro forma au titre des exercices 2014 de la société Ymagis comme si l'opération d'acquisition de la société dcinex était intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société a procédé au cours de l'exercice à l'affectation du coût d'acquisition de la société dcinex aux actifs et aux passifs identifiables, comme décrit dans la note 6.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont consisté principalement à examiner le rapport de l'évaluateur indépendant, à prendre connaissance des données et des méthodes d'évaluation utilisées et à apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe donne une information appropriée.
- La note 3.2 « Recours à des estimations » de l'annexe mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la Direction, en particulier ceux relatifs à l'appréciation de la valeur des goodwill et des immobilisations incorporelles (paragraphe « Dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs corporels et incorporels » de la note 3.3 « Principes comptables significatifs », note 6.1 « Ecart d'acquisition » et note 6.2 « Immobilisations incorporelles ») et ceux relatifs à la reconnaissance des impôts différés actifs (note 6.7 « Impôts différés »). Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements effectués par la Direction, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

**Vachon et Associés**

Laurent Bouby  
Associé

Bertrand Vachon  
Associé

**III. Rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations sociales et consolidées de l'exercice clos au 31 décembre 2015**

Mesdames, Messieurs, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de l'entreprise et sur les opérations intervenues durant cet exercice social, clos le 31 décembre 2015, ainsi que sur les comptes annuels et consolidés dudit exercice soumis à votre approbation.

Vos Commissaires aux comptes vous rendront compte de leur mission et vous donneront, dans leurs rapports, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels et consolidés qui vous sont présentés.

Les rapports des Commissaires aux comptes et du Conseil d'administration, de même que les comptes annuels et les comptes consolidés, ainsi que les annexes et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions du Code de commerce.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## RAPPORT DE GESTION 2015 - SOMMAIRE

<a href="#">1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN 2015 – FAITS SIGNIFICATIFS</a>	69
<a href="#">2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2015</a>	76
<a href="#">3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE</a>	78
<a href="#">3.1 ACTIF CONSOLIDE</a>	78
<a href="#">3.2 PASSIF CONSOLIDE</a>	79
<a href="#">3.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</a>	79
<a href="#">4. FILIALES ET PARTICIPATIONS</a>	83
<a href="#">5. DONNEES FINANCIERES COMPTES SOCIAUX</a>	85
<a href="#">6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE</a>	87
<a href="#">7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR</a>	89
<a href="#">8. FACTEURS DE RISQUES</a>	91
<a href="#">9. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES</a>	91
<a href="#">10. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015</a>	91
<a href="#">11. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES</a>	92
<a href="#">12. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT – ACTIVITE A RISQUE OU POLLUANTE</a>	92
<a href="#">13. CONVENTIONS visées à l'article L 227-10 du code de commerce</a>	92
<a href="#">14. ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS</a>	92
<a href="#">15. TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES d'YMAGIS SA</a>	93
<a href="#">16. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS</a>	94
<a href="#">17. INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT</a>	95
<a href="#">17.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2015 &amp; 31 décembre 2014</a>	95
<a href="#">17.2 Franchissement de seuils</a>	96
<a href="#">17.3 Actionnariat des salariés</a>	96
<a href="#">17.4 Délégations et autorisations financières conférés au Conseil d'administration</a>	97
<a href="#">18. LISTE DES MANDATS EXERCES DURANT L'ANNEE PAR LES MANDATAIRES, DE LEURS AUTRES MANDATS SOCIAUX ET DES FONCTIONS EXERCEES</a>	100
<a href="#">18.1 Conseil d'administration</a>	100
<a href="#">19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</a>	108
<a href="#">19.1 Echéances des dettes fournisseurs</a>	108
<a href="#">19.2 Informations sociales et environnementales</a>	108
<a href="#">19.3 Autres informations complémentaires</a>	108
<a href="#">20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</a>	108

## 1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN 2015 – FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2015 a été caractérisé par un développement significatif du pôle « Content Services » suite à la reprise des activités du groupe Eclair et un élargissement de la présence géographique de l'activité « Exhibitor Services ». Ces mouvements illustrent la stratégie du groupe de renforcer le pôle services dans le cadre de la fin programmée des revenus issus du modèle VPF.

Les principaux événements sont détaillés ci-dessous :

### Placement privé d'un emprunt obligataire

En février 2015, le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 36,5 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, pour un montant de € 15,4 millions la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex et de racheter les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de € 14,3 millions.

L'opération de remboursement des obligations a par ailleurs entraîné l'annulation des BSA attachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient, soit un risque de dilution maximum de 18,9% du capital (après dilution) en cas d'exercice de la totalité des BSA.

### Acquisition de la société R2D1

En juin 2015, le groupe a fait l'acquisition de 80% du capital de la société R2D1, spécialiste de l'installation et de la maintenance d'équipements numériques en France, en Suisse et sur le continent africain.

A l'issue d'une opération d'apport mixte des activités d'installation et de vente d'équipements de la société Ymagis Engineering Services (YES), filiale à 100% du groupe Ymagis, à la société R2D1, réalisée le 1er décembre 2015, avec effet rétroactif au 30 juin 2015, le groupe détient 90% du capital de la société.

La société R2D1 SAS a racheté le 29 décembre 2015 à un actionnaire minoritaire 30% des parts de sa filiale R2D1 Swiss.

### Nouveau partenariat avec Eutelsat

Fin juin 2015, un nouveau partenariat commercial et financier a été signé avec Eutelsat sur l'acheminement de contenus dans les cinémas. Selon les termes de l'accord, la filiale d'Ymagis, Smartjog Ymagis Logistics (SYL) et DSAT proposeront une solution globale commune aux clients. La combinaison des réseaux SYL et DSAT des serveurs de réception permettra de créer un très important circuit d'acheminement électronique de contenus en Europe, avec 3300 établissements cinématographiques connectés. SYL exploitera le portefeuille d'activités de DSAT sous le contrôle du conseil d'administration de DSAT.

Eutelsat et dcinex continueront de maintenir leurs positions actuelles dans le capital de DSAT pendant une période de quinze mois. Au-delà de cette période, l'accord prévoit qu'Ymagis pourra acquérir les actions détenues par Eutelsat dans DSAT, à un prix lié à la performance financière de ce dernier.

### Reprise des activités d'Eclair Group

Aux termes de la procédure de redressement judiciaire initiée en juin 2015, l'offre de reprise par Ymagis des activités du groupe Eclair et des participations détenues par Eclair Group a été retenue le 31 juillet 2015. Ces dernières années, le groupe Eclair a fortement souffert de la chute de ses activités photochimiques avec la transition vers le numérique. Après plusieurs plans de restructuration, le groupe s'est recentré sur les activités suivantes : les métiers de l'adaptation, les services à la distribution de contenus, la restauration des films et des contenus vidéo et la post-production.

Afin de gérer les activités reprises, Ymagis a procédé à la création de deux nouvelles entités détenues à 100% par Ymagis SA : Eclair Média SAS et Eclair Cinéma SAS qui ont repris respectivement les activités d'adaptation et de service à la distribution pour la première et les activités de post-production et de restauration pour la seconde.

Le prix d'acquisition de € 1 224 milliers comprend la reprise des actifs pour un montant de € 670 milliers intégrant la reprise des stocks ; un abondement à hauteur de € 217 milliers du plan social pour les effectifs non repris et une prise en charge à hauteur de € 337 milliers des frais d'honoraires d'adaptation afin de garantir la continuité des activités. Compte tenu des passifs repris, principalement constitués des pertes à terminaison et remise de fin de film, le calcul provisoire de l'écart d'acquisition fait apparaître un badwill de € 50 milliers.

### Acquisition de la société Proyecson

En octobre 2015, le groupe a fait l'acquisition de la société Proyecson SA, un leader dans l'installation et la maintenance d'équipements cinéma aux exploitants en Espagne. A l'issue de cette opération le groupe détient 51% du capital de la société. Le solde est conservé par l'actionnaire historique, Francisco Lafuente Serra à qui est confiée la direction générale pour les Services aux exploitants en Espagne et au Portugal.

### Acquisition des 40% restant de SmartJog Ymagis Logistics

YMAGIS devient l'actionnaire unique de sa filiale dédiée à l'acheminement des contenus.

YMAGIS a conclu un accord avec la société SmartJog, filiale du groupe TDF, pour le rachat des 40% restants de leur filiale commune SmartJog Ymagis Logistics (SYL) en date du 29 décembre 2015 pour 1€. Grâce à cette opération, YMAGIS détient dorénavant 100% du capital de SYL.

Cette opération permettra à YMAGIS d'une part, d'intégrer plus efficacement les activités similaires existantes dans deux autres filiales du groupe (dcinex SA et Eclair Media SAS), et d'autre part, de préparer un éventuel rapprochement courant 2016 avec la société DSAT Cinéma (DSAT), dont YMAGIS détient indirectement 49,8% du capital.

### Mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) à et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers.

### Faits significatifs & principales évolutions au cours de l'exercice par secteur d'activité

La situation a évolué ainsi au cours de l'exercice 2015 :

#### VPF

Le chiffre d'affaires du pôle **VPF** ressort en croissance de 3,2% à € 73,8 millions, soit 46,8% des ventes bénéficiant de la contribution des contrats signés fin 2014 (en Grèce et dans les Balkans) et en avril 2015 (en Turquie) bien que l'activité ait été pénalisée par la fin du modèle en Autriche marquant le premier recouplement. Au 31 décembre 2015, le parc de salles déployées sous contrat VPF<sup>1</sup> en Europe, s'établit désormais pour l'ensemble du Groupe à 6 127 écrans<sup>2</sup> répartis dans 18 pays d'Europe, contre 6 027 un an auparavant.

---

<sup>1</sup> Virtual Print Fee (VPF) ou Contribution à la Transition Numérique (CTN), facturé et perçu par le Groupe auprès des distributeurs de contenus, notamment de films long métrage, à chaque fois qu'un contenu numérique est fourni au cinéma dont la transition numérique a été financée par YMAGIS.

<sup>2</sup> Dans l'ensemble du présent rapport, et conformément aux usages de la filière cinématographique, les termes « écran », « salle » ou « salle de cinéma » sont employés indifféremment. Plus précisément et sauf indication contraire, ils signifient des salles de cinémas dont les cabines de projection ont été, ou seront selon le cas, équipées de matériel de projection numérique.

Les trois tableaux ci-dessous détaillent par pays le nombre total d'écrans VPF déployés par le Groupe aux 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014, et leur répartition selon les modèles<sup>3</sup> « Tiers Investisseur » et « Tiers Collecteur » :

Nombre total d'écrans VPF par pays :

Nombre d'écrans VPF total	31-déc-15			31-déc-14			Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Total	Ymagis	dcinex	Total		
France	1 114	0	1 114	1 114	0	1 114	0	0,0%
Allemagne	612	443	1 055	612	443	1 055	0	0,0%
Espagne	854	686	1 540	854	687	1 541	-1	-0,1%
Bénélux	200	173	373	200	173	373	0	0,0%
Autriche	0	0	0	0	268	268	-268	-100,0%
Bulgarie	0	69	69	0	69	69	0	0,0%
République Tchèque	0	83	83	0	83	83	0	0,0%
Danemark	0	120	120	0	120	120	0	0,0%
Irlande	0	180	180	0	180	180	0	0,0%
Pologne	0	89	89	0	89	89	0	0,0%
Portugal	0	294	294	0	294	294	0	0,0%
Royaume Uni	0	579	579	0	581	581	-2	-0,3%
Croatie	0	7	7	0	7	7	0	100,0%
Grèce	0	168	168	0	178	178	-10	-5,6%
Monténégro	0	5	5	0	5	5	0	0,0%
Serbie	0	22	22	0	22	22	0	0,0%
Slovénie	0	21	21	0	48	48	-27	-56,3%
Turquie	0	408	408	0	0	0	408	100,0%
<b>Europe</b>	<b>2 780</b>	<b>3 347</b>	<b>6 127</b>	<b>2 780</b>	<b>3 247</b>	<b>6 027</b>	<b>100</b>	<b>1,7%</b>

Nombre total d'écrans VPF par pays déployés sous le modèle Tiers Investisseur :

<sup>3</sup> Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par YMAGIS est proposé aux exploitants selon 2 modalités, afin de répondre au mieux à leurs attentes spécifiques :

- le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par le Groupe en charges externes ;

- le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques généralement à travers de crédits-baux consentis par des organismes financiers, auxquels le Groupe reverse des loyers. Dans ce cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement. Conformément aux normes IFRS, les loyers sont retraités en compte de résultat en charges financières pour la part correspondant aux frais financiers, et au bilan en diminution de la dette pour la part représentative du capital, les équipements correspondants étant inscrits à l'actif au bilan d'YMAGIS et amortis sur 8 ans.

Ces deux modèles de financement n'ont pas d'impact en termes de perception et de comptabilisation en chiffre d'affaires des VPF correspondantes, ni en termes de trésorerie, mais ils induisent une présentation différente des opérations dans le compte de résultat et au bilan d'YMAGIS.



Nombre d'écrans VPF total	31-déc-15			31-déc-14			Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Total	Ymagis	dcinex	Total		
France	608	0	608	608	0	608	0	0,0%
Allemagne	76	443	519	76	443	519	0	0,0%
Espagne	479	686	1 165	479	687	1 166	-1	-0,1%
Bénélux	152	173	325	152	173	325	0	0,0%
Autriche	0	0	0	0	268	268	-268	-100,0%
Bulgarie	0	69	69	0	69	69	0	0,0%
République Tchèque	0	83	83	0	83	83	0	0,0%
Danemark	0	120	120	0	120	120	0	0,0%
Irlande	0	180	180	0	180	180	0	0,0%
Pologne	0	89	89	0	89	89	0	0,0%
Portugal	0	294	294	0	294	294	0	0,0%
Royaume Uni	0	579	579	0	581	581	-2	-0,3%
<b>Europe</b>	<b>1 315</b>	<b>2 716</b>	<b>4 031</b>	<b>1 315</b>	<b>2 987</b>	<b>4 302</b>	<b>-271</b>	<b>-6,3%</b>

Nombre total d'écrans VPF par pays déployés sous le modèle Tiers Collecteur :

### Exhibitor Services

Le Groupe enregistre une contraction (-10,4%) de ses revenus issus de l'activité **Exhibitor Services** à € 59,4 millions soit 37,7% des ventes du Groupe. Hors effet de base défavorable lié au refinancement en 2014 d'équipements avec des sociétés de leasing dans le cadre de contrats VPF pour un montant total de € 12,2 millions, l'activité est en croissance de 9,8%

L'activité **Vente et Installation** (€ 48,3 millions) a bénéficié de l'effet conjugué de plusieurs facteurs favorables :

- la poursuite de l'équipement de nouveaux complexes cinématographiques en Europe ;
- les investissements effectués par les exploitants dans les nouvelles technologies de son (son immersif/3D) et d'image (laser, 4K, ...). Ces investissements illustrent aussi l'amélioration de la rentabilité de l'exploitation cinématographique qui engrange les effets bénéfiques du numérique
- la contribution de R2D1 et Proyecson, entrés dans le périmètre de consolidation respectivement en juillet et octobre dernier.

L'activité **Infogérance et Maintenance** (€ 10,4 millions) enregistre une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 8,4%, intégrant les contrats de services de Proyecson et la pleine contribution des contrats liés à la fin du déploiement VPF en 2014.

### Content Services

Le pôle **Content Services** est marqué par l'intégration, depuis le 1<sup>er</sup> août 2015, des activités acquises auprès du groupe Eclair qui contribuent aux ventes pour € 10,5 millions. Sur l'année, le chiffre d'affaire est en forte hausse à € 24,5 millions, soit 15,5% des ventes du Groupe.

L'essentiel de la hausse s'explique par la contribution des nouvelles activités reprises à savoir la Restauration, l'Adaptation, la Post-Production, la Préservation et la Distribution vidéo et cinéma.

Le tableau ci-dessous détaille les cinémas connectés par pays au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 en Europe. Le nombre de cinémas connectés – nets des doublons entre les réseaux SmartJog et Arqiva s’élève à environ 2 600, un chiffre stable par rapport l’année dernière étant donné la priorité donnée à la fusion opérationnelle de ces réseaux. Ces chiffres n’incluent pas le réseau deDSAT Cinéma, société de transmission de contenus par satellite détenue à hauteur de 49,8% par dcinex et 50,2% par Eutelsat.

Pays	31-dec-14	31-dec-15	Ecart	% Var.
France	1 211	1 184	(27)	-2%
Royaume-Uni	375	402	27	7%
Espagne	316	342	26	8%
Allemagne	300	283	(17)	-6%
Italie	129	165	36	28%
Autriche	70	75	5	7%
Pays-Bas	56	59	3	5%
Belgique	51	43	(8)	-16%
Portugal	42	39	(3)	-7%
Suisse	15	17	2	13%
Luxembourg	12	2	(10)	-83%
République Tchèque	10	10	-	0%
Irlande	9	21	12	133%
Autres territoires	12	8	(4)	-33%
<b>Total</b>	<b>2 608</b>	<b>2 650</b>	<b>42</b>	<b>2%</b>

## Effectifs

Les deux tableaux ci-dessous détaillent, pour chacun des trois périmètres Ymagis, Eclair et dcinex, les effectifs et leur évolution par pays et par secteur entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 :

Evolution des effectifs par pays :

Pays	31-déc.-15				31-déc.-14				Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Eclair	Total	Ymagis	dcinex	Eclair	Total		
France	129	0	224	353	114	0	0	114	240	211%
Belgique	0	83	0	83	0	90	0	90	-8	-8%
Allemagne	28	32	5	65	27	49	0	75	-11	-14%
Espagne	20	32	0	52	19	0	0	19	33	175%
Royaume Uni	7	8	0	15	7	8	0	15	0	-1%
Pays-Bas	0	13	0	13	0	13	0	13	-1	-4%
Autriche	0	5	0	5	0	6	0	6	-1	-17%
Italie	0	6	0	6	0	5	0	5	1	15%
Etats-Unis	3	0	0	3	3	0	0	3	0	0%
Autres rerritoires	0	24	14	38	0	22	0	22	16	71%
<b>Total Effectif</b>	<b>187</b>	<b>201</b>	<b>243</b>	<b>631</b>	<b>169</b>	<b>193</b>	<b>0</b>	<b>362</b>	<b>270</b>	<b>75%</b>

En France, la progression des effectifs reflète essentiellement l'effet de la reprise des activités d'Eclair et l'acquisition de R2D1 en juillet 2015. L'augmentation des effectifs du Groupe en Espagne est liée à l'acquisition de Projecson en octobre 2015. Les baisses constatées en Belgique et Allemagne sont les conséquences des synergies réalisées dans le cadre du rapprochement avec dcinex.

Evolution des effectifs par secteur :

Pays	31-déc.-15				31-déc.-14				Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Eclair	Total	Ymagis	dcinex	Eclair	Total		
VPF	8	8	0	16	11	8	0	18	-3	-14%
Content Services	90	10	244	344	75	30	0	105	239	227%
Exhibitor Services	62	169	0	231	47	131	0	177	54	31%
<b>Total Opération</b>	<b>160</b>	<b>187</b>	<b>244</b>	<b>590</b>	<b>132</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>290</b>	<b>97%</b>
IT & Autres fonctions supports	27	14	0	41	37	25	0	62	-22	-35%
<b>Total Effectif</b>	<b>187</b>	<b>200</b>	<b>244</b>	<b>631</b>	<b>169</b>	<b>193</b>	<b>0</b>	<b>362</b>	<b>269</b>	<b>74%</b>

Nota bene : pour rappel, un nombre important de collaborateurs du Groupe travaillent également, dans des proportions de leur temps plus ou moins importantes, pour l'activité VPF ainsi que pour l'activité Acheminement. Par souci de simplification et de lisibilité des informations, seuls les collaborateurs qui travaillent exclusivement pour le VPF ou pour l'Acheminement sont repris dans le tableau ci-dessus dans ces deux secteurs.

La progression des effectifs par secteur reflète l'effort et les investissements faits par le Groupe pour renforcer les pôles dédiés aux activités de Services.

## 2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2015

Les données financières reprises dans les pages suivantes et détaillées dans les états financiers consolidés joints au présent rapport, sont commentées au chapitre suivant.

### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(1)			
En Milliers d'euros	Notes	31-déc-15	31-déc-14
Ecart d'acquisition	6.1	4 343	10 523
Immobilisations incorporelles	6.2	15 716	10 048
Immobilisations corporelles	6.3	106 278	135 374
Titres mis en équivalence	6.4	444	437
Actifs financiers non courants	6.5	3 690	3 670
Instruments financiers	6.6	800	699
Impôts différés actifs	6.7	5 890	5 801
<b>Actifs non courants</b>		<b>137 162</b>	<b>166 552</b>
Stocks	6.8	8 729	6 182
Clients	6.9	57 515	42 710
Autres actifs courants	6.9	23 789	16 346
Actifs financiers courants	6.5	73	114
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.10	23 228	18 075
<b>Actifs courants</b>		<b>113 333</b>	<b>83 428</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>250 495</b>	<b>249 980</b>
Capital social	6.11	1 973	1 962
Primes d'émission et d'apport	IV	24 456	24 248
Réserves et report à nouveau	IV	12 969	9 889
Résultat net	IV	(622)	1 817
<b>Capitaux propres part Groupe</b>		<b>38 776</b>	<b>37 915</b>
Intérêts non contrôlant	6.24	2 306	4 781
<b>Capitaux propres consolidés</b>		<b>41 083</b>	<b>42 696</b>
Provisions (part non courante)	6.12	2 528	1 112
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	6.13	90 159	87 630
Instruments financiers	6.6	1 669	1 830
Avantages au personnel	6.14	2 001	324
Impôts différés passifs	6.7	1 574	547
Autres passifs non courants	6.15	8 472	14 029
<b>Passifs non courants</b>		<b>106 403</b>	<b>105 472</b>
Provisions (part courante)	6.12	-	-
Emprunts et passifs financiers (part courante)	6.13	32 815	55 733
Fournisseurs	6.16	23 336	15 683
Dettes d'impôt sur les sociétés	6.16	307	1 174
Autres passifs courants	6.16	46 547	29 228
<b>Passifs courants</b>		<b>103 005</b>	<b>101 818</b>
<b>Total Passifs et Capitaux propres</b>		<b>250 495</b>	<b>249 981</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

Afin d'améliorer la lisibilité et la comparabilité des exercices, il est présenté un compte de résultat 2014 pro forma retraité :

- De l'intégration de l'acquisition de dcinex sur 12 mois au 31 décembre 2014
- Du reclassement des frais de transport opéré entre fait entre la ligne « Autres achats et charges externes » et « Achats consommés » pour € 708 milliers au 31 décembre 2014. Ce reclassement est également effectué au 31 décembre 2015
- De l'impact de l'application IFRIC 21 (Cf. Note 3.1)

De part la nature du rachat d'Eclair, le Groupe n'est pas en mesure de présenter des comptes pro forma au 31 décembre 2014 lié à cette acquisition. A titre d'information, les sociétés ex-Eclair Group contribuent au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de € 10 819 milliers au 31 décembre 2015.

<i>En Milliers d'euros</i>	PROFORMA			
	31-déc-15	31-déc-14	Variation	%Var
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>157 679</b>	<b>150 368</b>	<b>7 311</b>	<b>5%</b>
Achats consommés	(36 809)	(42 880)	6 071	-14%
Autres achats et charges externes	(37 638)	(34 078)	(3 560)	10%
Impôts et taxes	(1 111)	(504)	(607)	121%
Charges de personnel	(28 445)	(18 665)	(9 780)	52%
Autres produits opérationnels courants	1 376	1 643	(267)	-16%
Autres charges opérationnelles courantes	(1 843)	(2 070)	227	-11%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(41 679)	(39 844)	(1 835)	5%
Dotations sur actifs incorporels reconnus lors de l'entrée de Dcinex	(3 551)		(3 551)	0%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 978</b>	<b>13 970</b>	<b>(5 992)</b>	<b>-43%</b>
Autres produits	50	-	50	0%
Autres charges	-	(200)	200	-100%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>8 028</b>	<b>13 770</b>	<b>(5 742)</b>	<b>-42%</b>
Coût de l'endettement financier brut	(8 491)	(9 960)	1 469	-15%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-	-	
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(8 491)</b>	<b>(9 960)</b>	<b>1 469</b>	<b>-15%</b>
Autres produits financiers	2 975	1 292	1 683	130%
Autres charges financières	(3 928)	(2 023)	(1 905)	94%
<b>Résultat financier</b>	<b>(9 445)</b>	<b>(10 691)</b>	<b>1 246</b>	<b>-12%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(1 417)</b>	<b>3 079</b>	<b>(4 496)</b>	<b>-146%</b>
Impôts sur les résultats	(945)	(2 738)	1 793	-65%
Quote part des sociétés mises en équivalence	8	(791)	799	-101%
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(2 354)</b>	<b>(451)</b>	<b>(1 904)</b>	<b>422%</b>
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	1 732	1 188	544	46%
<b>Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS</b>	<b>(622)</b>	<b>737</b>	<b>(1 360)</b>	<b>-185%</b>

### 3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE

#### 3.1 ACTIF CONSOLIDE

Le total du bilan consolidé s'élève à € 250,5 millions au 31 décembre 2015, contre € 249,9 millions au 31 décembre 2014.

En dehors des commentaires particuliers qui font l'objet des notes de l'annexe consolidée, à laquelle le lecteur est renvoyé pour une analyse détaillée poste par poste, les principaux commentaires sur les postes de l'actif consolidé sont les suivants :

- pour l'essentiel des € 106,3 millions d'immobilisation corporelles, ce poste correspond à la valeur nette comptable des matériels de projection numérique présents dans les 4 299 écrans en Europe dont la transition numérique a été financée par le Groupe dans le cadre du modèle de financement VPF « Tiers Investisseur », et dont le détail par pays est indiqué ci-dessus,
- l'écart d'acquisition, lié à l'entrée de dcinex en 2014, s'élève € 2,9 millions au 31 décembre 2015, contre € 10,5 millions au 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique par l'affectation de l'écart d'acquisition qui a été mené durant l'exercice 2015,
- concernant les immobilisations incorporelles, l'essentiel du poste correspond, pour € 8,6 millions, à la valeur nette comptable de la technologie d'envoi et de réception des copies numériques apportée par SmartJog dans le cadre de la création, en novembre 2013, de SYL. Cette technologie, valorisée dans le cadre de cet apport à une valeur brute de € 10,7 millions, est amortie en social et dans les comptes consolidés du Groupe sur 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013,
- les impôts différés actifs sont issus pour l'essentiel, à hauteur de € 3,9 millions, du palier dcinex, et sont notamment liés à l'activation des déficits fiscaux de la société dcinex SA. Au total, au 31 décembre 2015, le Groupe Ymagis bénéficie à travers de l'ensemble des sociétés composant son périmètre de consolidation, d'un montant total de déficits fiscaux d'environ € 31,4 millions, dont seuls € 18,7 millions ont fait l'objet à la clôture d'une activation de l'économie d'impôt différé correspondante,
- l'essentiel de la valeur du stock correspond à des équipements (projection, son, 3D,...) prêts à être vendus et installés dans les cinémas ainsi que des consommables et des pièces de rechanges.
- le poste clients est en hausse suite aux mouvements de croissance externe et s'élève à €57,5 millions au 31 décembre 2015. Il est à noter que le Groupe dispose au 31 décembre 2015 de lignes d'affacturage (France et Export). Dans le cadre de ces contrats, le montant brut des créances cédées au factor s'élève à € 3 691 millions au 31 décembre 2015 et € 2 853 millions. Le Groupe conserve l'essentiel des risques et avantages des créances clients cédées. Par conséquent, les créances sont maintenues à l'actif.
- Enfin, le Groupe dispose au 31 décembre 2015 de € 23,1 millions de trésorerie. Comme indiqué note 6.10 de l'annexe consolidée faisant partie intégrante du présent rapport, environ € 5,7 millions sont affectés prioritairement, aux termes des accords conclus par le Groupe avec ses banques, aux remboursements des crédits bancaires et des leasings liés à l'activité VPF.

### 3.2 PASSIF CONSOLIDE

La situation nette consolidée du groupe s'élève au 31 décembre 2015 à € 41,1 millions, dont € 38,8 millions part du groupe, contre € 42,7 millions, dont € 37,9 millions part du groupe, au 31 décembre 2014.

Pour le reste des postes composant le passif consolidé du Groupe au 31 décembre 2015, et en dehors des commentaires particuliers faisant l'objet des notes de l'annexe consolidée, auxquelles le lecteur est renvoyé pour une analyse détaillée poste par poste, les principaux commentaires sont les suivants :

- L'endettement brut du Groupe s'élève à € 1223 millions, dont € 90,2 millions pour la part non courant et € 32,8 millions pour la part courante. L'essentiel de cet endettement, soit € 136,0 millions, est lié au financement des matériels de projection numérique financé par le Groupe dans le cadre du modèle VPF Tiers Investisseurs, décrit par ailleurs, et adossé aux cash-flows récurrents générés par l'activité VPF,
- Compte tenu d'une trésorerie consolidée s'élevant à € 23,2 millions en fin d'exercice, la dette nette consolidée du Groupe s'établit à € 99,8 millions, à comparer à une situation nette consolidée de € 125,3 millions un an auparavant.

### 3.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe progresse de 4.9% pour s'établir à € 157,7 millions en 2015, contre € 150,4 millions en 2014.

L'EBITDA du Groupe est quasi stable à 53,2 M€, soit 34% du chiffres d'affaires. Les achats consommés diminuent de 14,2% sous l'effet du repli des ventes d'équipements.

Les achats et charges externes ainsi que les charges de personnels augmentent respectivement de 10% et 50% suite essentiellement au changement de périmètre (Eclair, R2D1, Proyecson). Durant la période, les équipes ont également été renforcées pour assurer le développement international du Groupe.

Les dotations aux amortissements progressent de +13,6% sous l'effet conjugué d'une part, de l'amortissement d'actifs incorporels identifiés dans le cadre de l'affectation du goodwill de dcinex (3,6 M€ pour un total d'actifs incorporels de 10,1M€) et, d'autre part, de l'effet année pleine des amortissements sur les investissements dédiés à l'activité Content Services.

Malgré les charges d'intérêts liés au financement Euro-PP, le résultat financier s'améliore de 12,1% sur l'exercice suite à la diminution significative de l'endettement VPF.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat courant avant impôt (RCAI) s'établit en perte de -1,4 M€.

La charge d'impôt se réduit à 0,9M€, après comptabilisation d'impôts différés pour 2,5 M€. Après intérêts des minoritaires, le résultat net part du Groupe ressort à -0,6 M€, ou +3,0 M€ hors effet goodwill dcinex, contre 0,7 M€ en 2014.

**Analyse de l'information sectorielle et des principaux chiffres par secteur d'activité**

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats pour les différents pôles d'activité.

En Millions d'euros	Virtual Print Fee		Content services		Exhibitor services		Total	
	31-déc-15	31-déc-14	31-déc-15	31-déc-14	31-déc-15	31-déc-14	31-déc-15	31-déc-14
Chiffre d'affaires	73 750	71 458	24 452	12 606	59 477	66 304	157 679	150 368
EBITDA	55 858	55 412	(4 608)	(3 937)	1 957	2 339	53 208	53 814
%	76%	78%	-19%	-31%	3%	4%	34%	36%
EBIT	17 560	20 635	(9 379)	(8 059)	(153)	1 195	8 028	13 770
EBT	9 101	11 209	(10 104)	(8 592)	(414)	462	(1 417)	3 079
%	12%	16%	-41%	-68%	-1%	1%	-1%	2%

Dans le détail, les principales variations entre 2015 et 2014 sont les suivantes :

- Secteur VPF**

En k€	Virtual Print Fee			
	FY 2015	FY 2014	Var	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	73 750	71 458	2 292	3%
<b>EBITDA</b>	55 858	55 412	446	1%
%	76%	78%		
<b>EBIT</b>	17 560	20 635	-3 075	-15%
<b>EBT</b>	9 101	11 209	-2 108	-19%
%	12%	16%		

Le chiffre d'affaires du pôle VPF ressort en croissance de 3,2% à € 73,8 millions, bénéficiant de la contribution des derniers contrats signés bien que l'activité ait été pénalisée par la fin du modèle en Autriche marquant le premier recouplement. Suite à la progression du nombre d'écrans VPF essentiellement sous le modèle Tiers Collecteur, l'EBITDA ressort en légère augmentation. L'EBIT est impacté par l'amortissement des éléments incorporels identifiés dans le cadre de l'affectation du goodwill sur dcinex pour € 3,5 millions. Les charges financières sont en diminution significativement suite au remboursement des dettes. Il en résulte que le résultat courant avant impôt diminue de - € 2,1 millions à € 9,1 millions, soit 12% du chiffre d'affaires. Hors éléments liés au goodwill de dcinex, la marge EBT est de 17% en ligne avec l'exercice précédent.



- **Pôle Content Services**

En k€	Content Services			
	FY 2015	FY 2014	Var	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	24 452	12 606	11 846	94%
<b>EBITDA</b>	-4 608	-3 937	-671	17%
<b>%</b>	-19%	-31%		
<b>EBIT</b>	-9 379	-8 059	-1 320	16%
<b>EBT</b>	-10 104	-8 592	-1 512	18%
<b>%</b>	-41%	16%		

La progression du chiffre d'affaires de l'activité Content Services est portée par l'intégration du Groupe Eclair au 1er Août 2015 qui représente € 10,5 millions, et tiré par l'activité Acheminement, en progression de +14% à € 10,0 millions (hors activité acheminement Eclair) qui a bénéficié au cours de l'exercice de l'effet année pleine de du réseau de cinémas connectés d'Arqiva, intégré au 1er avril 2014, ainsi que la croissance des volumes de vente.

Malgré la légère amélioration de la rentabilité sur l'activité d'acheminement des contenus (+€ 0,3 million), l'EBITDA, est négativement influencé par :

- La reprise et la restructuration des activités du groupe Eclair avec une activité sur Q3, début Q4 réduite (-0,7 million).
- Le lancement de l'activité DCNA, plateforme de téléchargement de contenus vers les cinémas aux Etats Unis (-€ 0,4 million).

Du fait de l'augmentation de la charge d'amortissement liée l'impact année pleine du réseau de cinémas Arqiva et des nouveaux sites déployés, et de l'intégration des actifs d'Eclair, l'EBIT se dégrade pour s'établir à -€ 9,4 millions au 31 décembre 2015.

Après augmentation des frais financiers, qui progressent du fait de la hausse des besoins de financement de l'activité liée à l'impact année pleine des investissements importants réalisés par le Groupe en 2014 et des investissements 2015, l'EBT s'établit en baisse de € 1,5 millions à -€ 10,1 millions.

- **Pôle Exhibitor Services**

En k€	Exhibitor Services			
	FY 2015	FY 2014	Var	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	59 477	66 304	-6 827	-10%
<b>EBITDA</b>	1 957	2 339	-382	-16%
%	3%	4%		
<b>EBIT</b>	-153	1 195	-1 348	-113%
<b>EBT</b>	-414	462	-876	-190%
%	-1%	16%		

Le pôle Exhibitor Services enregistre une baisse des ventes de -10,4% à € 59,5 millions. Hors effet de base défavorable lié au refinancement en 2014 d'équipements avec des sociétés de leasing dans le cadre de contrats VPF, pour un montant total de 12,2 M€, l'activité est en croissance de +9,8%. L'activité Vente et Installation a profité entre autres (i) de la poursuite de l'équipement de nouveaux complexes cinématographiques en Europe (ii) des investissements effectués par les exploitants dans les nouvelles technologies de son (son immersif) et d'image (laser, 4K, ...) et (iii) de la contribution de R2D1 et Projecson, entrés dans le périmètre de consolidation respectivement en juillet et octobre dernier. L'activité Infogérance et Maintenance enregistre une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 8,4%, intégrant les contrats de services de Projecson et la pleine contribution des contrats liés à la fin du déploiement VPF en 2014.

L'EBITDA est en légère baisse essentiellement suite à la diminution des ventes qui restent à un niveau important malgré un contexte marqué par la fin de la transition numérique en Europe. L'EBIT est impacté par d'une part par l'amortissement des éléments incorporels identifiés dans le cadre de l'affectation du goodwill sur dcinex pour € 0,4 millions et par une absorption plus importante des frais de structure du Groupe.

Le résultat avant impôt ressort en légère perte à -€ 0,4M€. Hors éléments liés au goodwill de dcinex, ce résultat est à l'équilibre dans un contexte d'activité en bas de cycle.

#### 4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales informations concernant les filiales et participations de la Société au 31 décembre 2015 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

En Milliers d'euros - Tout montant du 31 décembre 2015	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3Delux SAS	50	(79)	51%	26	-	116	-	94	(29)	-
Y.E.S. SAS	424	1 197	100%	424	424	-	-	7 500	391	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	(128)	100%	1	-	564	-	108	(6)	-
Ymagis UGC France SARL	1	638	100%	1	1	923	-	4 457	12	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	38	100%	1	1	271	-	119	4	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	(237)	100%	1	-	659	-	445	(29)	-
SmartJog Ymagis Logistics SAS	12 645	(4 403)	100%	2 716	2 716	6 358	7 052	7 220	(6 128)	-
Ymagis Deutschland GmbH	25	1 783	100%	25	25	-	-	9 870	578	-
Ymagis Sytemhaus GmbH	25	(617)	100%	25	-	1 032	-	478	(428)	-
Ymagis Spain SLU	50	332	100%	50	50	4 347	-	10 325	275	-
Eclair Médias SAS (ex V.A.M.P.)	250	-	100%	250	250	2 539	-	4 271	(1 892)	-
Direct Cinema North America Inc.	9	(45)	100%	8	-	526	-	30	(424)	-
dcinex SA	10 033	7 871	100%	26 301	26 301	17 365	40 887	82 599	5 990	-
R2D1	623	77	90%	504	504	-	-	5 331	33	-
Eclair Cinémas SAS	250	-	100%	250	250	-	-	4 271	(1 892)	-
Eclair Préservation	270	(217)	100%	25	-	-	-	1 029	(100)	-
Audiotitres	500	(850)	100%	25	-	-	-	229	(665)	-
Studio 7	25	245	100%	25	25	-	-	1 825	(1)	-
Tévisa	450	(639)	100%	25	-	-	-	-	(1)	-
<b>Total si applicable</b>				<b>30 682</b>	<b>30 547</b>	<b>34 701</b>	<b>47 939</b>			
<b>B - renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
DCNA: montant initialement en dollars										

Par ailleurs, le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des sociétés, filiale directe ou indirecte (via dcinex) d'YMAGIS SA, faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2015, ainsi que leur secteur d'activité :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% d'intérêt	% d'intérêt
			2015	2014
<b>Filiales consolidées par intégration globale</b>				
Ymagis SA (société-mère)	France	(1), (3)		
3 Delux SAS	France	(2)	51%	51%
SmartJog Ymagis Logistics SAS	France	(3)	100%	60%
Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(2)	100%	100%
Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100%	100%
Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1), (3)	100%	100%
Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(2)	100%	100%
Ymagis Spain SLU	Espagne	(1), (3)	100%	100%
Direct Cinema North America, Inc.	Etats-Unis	(3)	100%	100%
R2D1 SAS	France	(2)	90%	-
R2D1 Swiss	Suisse	(2)	72%	-
R2D1 Maroc	Maroc	(2)	90%	-
Eclair Cinéma	France	(3)	100%	-
Eclair Média (ex Vidéo Audio Média Prestations)	France	(3)	100%	100%
Eclair Média Maroc	Maroc	(3)	50%	-
Augy Stock	France	(3)	100%	-
Audiotitres	Maroc	(3)	100%	-
Studio 7	Allemagne	(3)	100%	-
Tévisa	France	(3)	100%	-
dcinex SA	Belgique	(1), (2), (3)	100%	100%
XDC Switzerland AG	Suisse	(1)	100%	100%
dcinex France SA	France	(3)	100%	100%
dcinex Deutschland GmbH	Allemagne	(2)	100%	100%
dcinex GmbH	Autriche	(2)	77%	77%
dcinex Magyarorszag Kft.	Hongrie	(2)	39%	39%
SC dcinex Cinema S.R.L.	Roumanie	(2)	46%	46%
dcinex Ceska Republika S.R.O	République Tchèque	(2)	51%	51%
dcinex Benelux B.V.	Pays-Bas	(2)	90%	90%
dcinex Italia S.R.L	Italie	(2)	46%	46%
dcinex d.o.o.	Croatie	(2)	39%	39%
dcinex Medien AG	Allemagne	(3)	-	100%
dcinex LLC (*)	Russie	(2)	77%	77%
dcinex UK Ltd	Royaume-Uni	(2)	51%	51%
dcinex TR Sinema Ekipmanlari Ticaret Ltd Sirketi	Turquie	(2)	100%	100%
Ymagis UK Ltd	Royaume-Uni	(2)	100%	100%
Proyecson	Espagne	(2)	51%	-
<b>Entreprises associées mises en équivalence</b>				
dcinex Polska Sp. z o.o	Pologne	(2)	50%	50%
DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	50%	50%
Kraftwerk Belarus COOO	Bielorussie	(2)	15%	15%

- (1) VPF : Assistance et financement de la transition numérique pour les exploitants des salles de cinéma
- (2) Exhibitor Services : Vente et installation, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, notamment son et projection numérique
- (3) Content Services : Acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée
- (4) Content Services : Post-production

## 5. DONNEES FINANCIERES COMPTES SOCIAUX

Le bilan et compte de résultat social qui figurent pages suivantes sont commentés au chapitre suivant. Ils sont détaillés plus précisément dans les comptes et l'annexe annuels qui font partie intégrante du présent rapport financier.

### Bilan social au 31 décembre 2015

En Milliers d'euros	31-déc-15		31-déc-14		Ecart	% Var.
	Brut	Am. & Prov.	Net	Net		
Immobilisations Incorporelles	1 196	(1 006)	190	156	34	22,1%
Immobilisations Corporelles	4 009	(2 120)	1 889	1 239	649	52,4%
Immobilisation Financières	49 206	(136)	49 071	37 730	11 341	30,1%
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>54 412</b>	<b>(3 262)</b>	<b>51 149</b>	<b>39 125</b>	<b>12 024</b>	<b>30,7%</b>
Stocks	-	-	-	-	-	na
Clients et comptes rattachés	34 563	(796)	33 767	28 088	5 679	20,2%
Créances Fiscales et Sociales	3 465	-	3 465	3 510	(46)	-1,3%
Autres créances	19 578	(1 163)	18 415	12 608	5 807	46,1%
Trésorerie	6 926	-	6 926	1 222	5 704	466,8%
Charges constatées d'avance	1 301	-	1 301	1 823	(522)	-28,6%
<b>Actif circulant</b>	<b>65 832</b>	<b>(1 959)</b>	<b>63 873</b>	<b>47 251</b>	<b>16 623</b>	<b>35,2%</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	332	-	332	594	(262)	na
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>120 576</b>	<b>(5 221)</b>	<b>115 354</b>	<b>86 970</b>	<b>28 385</b>	<b>32,6%</b>
Capital Social	-	-	1 973	1 962	11	0,6%
Primes d'émission	-	-	25 338	25 129	208	0,8%
Réserves	-	-	197	162	35	
Report à nouveau	-	-	2 651	1 811	840	46,4%
Résultat de l'exercice	-	-	(3 478)	874	(4 352)	-497,8%
Provisions régimentées	-	-	13	12	1	4,9%
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 693</b>	<b>29 950</b>	<b>(3 257)</b>	<b>-10,9%</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49</b>	<b>(49)</b>	<b>-100,0%</b>
Emprunts et dettes	-	-	52 477	23 860	28 617	119,9%
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	9 513	5 912	3 601	60,9%
Dettes fiscales et sociales	-	-	4 115	4 050	65	1,6%
Autres dettes	-	-	13 410	11 864	1 546	13,0%
Produits constatés d'avance	-	-	9 145	11 283	(2 138)	-18,9%
<b>Passif circulant</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88 661</b>	<b>56 971</b>	<b>31 691</b>	<b>55,6%</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>115 354</b>	<b>86 970</b>	<b>28 385</b>	<b>32,6%</b>

## Compte de résultat social au 31 décembre 2015

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>	<b>Ecart</b>	<b>% Var.</b>
Chiffres d'affaires net	30 395	32 560	(2 165)	-6,7%
Autres produits d'exploitation	415	913	(498)	-54,6%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>30 810</b>	<b>33 473</b>	<b>(2 663)</b>	<b>-8,0%</b>
Achats de marchandises et variation de stocks	(267)	(341)	74	-21,8%
Autres achats et charges externes	(26 287)	(25 519)	(768)	3,0%
Impôts, taxes et versements assimilés	(527)	(503)	(24)	4,7%
Salaires et traitements	(3 294)	(2 818)	(476)	16,9%
Charges sociales	(1 574)	(1 168)	(406)	34,8%
Amortissements et provisions	(1 473)	(1 889)	415	-22,0%
Autres charges	(0)	(3)	3	-99,0%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(33 421)</b>	<b>(32 241)</b>	<b>(1 180)</b>	<b>3,7%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2 611)</b>	<b>1 232</b>	<b>(3 844)</b>	<b>-311,9%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 243)</b>	<b>(38)</b>	<b>(1 205)</b>	<b>3131,6%</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(3 855)</b>	<b>1 194</b>	<b>(5 048)</b>	<b>-422,9%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>154</b>	<b>(350)</b>	<b>505</b>	<b>-144,1%</b>
Participation des salariés	-	-	-	0,0%
Impôts sur les bénéfices	222	31	192	623,6%
<b>Résultat net</b>	<b>(3 478)</b>	<b>874</b>	<b>(4 352)</b>	<b>-497,8%</b>

## 6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

Les principaux commentaires sur les comptes sociaux d'YMAGIS SA et leur variation par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

### *Revue du bilan social de la Société*

#### **Actif immobilisé :**

La valeur nette de l'actif immobilisé d'YMAGIS SA au 31 décembre 2015 s'élève à € 51 149 milliers, contre € 39 125 milliers au 31 décembre 2014. Cette augmentation importante s'explique principalement par le rachat des dettes juniors de dcinex SA, par Ymagis SA, suite au placement privé détaillé précédemment dans le présent rapport.

#### **Actif circulant :**

L'actif circulant s'élève à € 63 873 milliers au 31 décembre 2015, en progression de € 16 623 milliers par rapport au 31 décembre 2014, soit une augmentation de +32,5%.

#### **Capitaux propres :**

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à € 26 693 milliers au 31 décembre 2015, contre € 29 950 milliers au 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique principalement par l'impact du résultat net de l'exercice pour un montant (€ 3 478) milliers.

#### **Emprunts et dettes financières :**

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à € 52 477 milliers au 31 décembre 2015 et augmentent globalement de € 28 617 milliers par rapport à la fin de l'année 2014, principalement du fait du placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 36,5 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges, dont les détails figurent en chapitre 1 du présent rapport.

#### **Autres dettes :**

Les autres dettes s'élèvent à € 13 410 milliers au 31 décembre 2015 contre € 11 864 milliers au 31 décembre 2014, soit une augmentation de € 1 546 milliers. L'augmentation du poste s'explique pour l'essentiel par la variation des comptes courants créditeurs de la Société vis-à-vis de ses filiales dans le cadre du financement de l'activité en général.

### *Revue du compte de résultat de la Société*

#### **Chiffre d'affaires YMAGIS SA :**

Le chiffre d'affaires social s'élève à € 30 395 milliers au 31 décembre 2015 contre € 32 560 milliers un an auparavant. Cette diminution de € 2 165 milliers (-6,7%) s'explique principalement par :

- Un recul de l'activité VPF dont l'impact est estimé à -€ 900 milliers.
- Des activités d'acheminement de contenus en recul du fait d'un transfert de ces activités sur l'entité SYL. En effet à ce stade seules les activités de post production sont encore facturées par l'entité Ymagis SA. L'impact de cette baisse s'élèverait à environ -€ 400 milliers
- La contraction des activités de ventes et installations s'explique par :
  - o Le caractère exceptionnel de ventes au leaser de financement sur le périmètre allemand en 2014 pour un montant total de -€ 527 milliers
  - o La reprise des activités de négoce & installations par les entités YES & R2D1. En effet l'entité Ymagis SA n'a pas vocation à réaliser des activités de ventes & installations

#### **Résultat d'exploitation :**

Le résultat d'exploitation s'élève à -€ 2 611 milliers au 31 décembre 2015 contre € 1 232 milliers au 31 décembre 2014.

Affectée par la baisse du chiffre d'affaires décrite ci-dessus, cette diminution de € 3 844 milliers (-311,2%) a été réalisée après :

- Une augmentation de € 768 milliers (+3%) des autres achats et charges externes sur 2015, liée à deux événements majeurs
  - o un effet plein de leasings financiers contractés courant 2014 pour € 354 milliers
  - o une hausse des coûts d'honoraires comptables et juridiques pour € 400 milliers au regard des opérations de croissance externe et de l'élargissement du périmètre de consolidation par rapport à l'année précédente (opération R2D1, Eclair, Proyecson)
- Une augmentation de € 24 milliers (+4,7%) des impôts et taxes,
- Une augmentation de € 885 milliers des charges de personnel, en cohérence avec l'entrée de nouveaux salariés
- Une baisse de € 415 milliers (22%) des dotations nettes aux amortissements et provisions concomitante à deux événements :
  - o Au classement comptable de frais d'émissions d'emprunts relatives à l'acquisition de dcinex pour -€ 595 milliers
  - o De la comptabilisation d'amortissements relatifs à la coproduction du film « Sur les chemins de l'école » à hauteur de € 146 milliers



### Résultat financier :

Le résultat financier s'élève à -€ 1 243 milliers au 31 décembre 2015 contre -€ 38 milliers au 31 décembre 2014. Cette détérioration de € 1 205 milliers du résultat financier (+ 3 131%) s'explique principalement par les charges d'intérêts liées à l'euro PP (Euro Private Placement, prêt placé auprès d'investisseurs qualifiés au moyen d'un placement privé).

### Participation des salariés :

Compte tenu des résultats de la Société de l'exercice écoulé, aucune participation concernant les salariés d'Ymagis SA n'a été enregistrée en 2015 dans les comptes de la Société.

## 7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2016, les évolutions prévisibles et perspectives d'avenir des 3 pôles d'activité du Groupe peuvent être résumées comme suit :

Le **VPF** sera marqué par des recoupements sur certains territoires d'importance encore limitée, ce phénomène devant s'accroître à compter de 2017. Ce mouvement se traduira par une diminution progressive du chiffre d'affaires généré par ces activités, mais il permettra également un désendettement massif du Groupe et une hausse importante des cash-flows.

Les activités **Exhibitor Services** devraient bénéficier de (i) l'équipement de nouveaux complexes suite au regain attendu du développement de l'exploitation cinématographique en Europe, (ii) de l'amorçage du cycle de renouvellement des projecteurs numériques de première génération et (iii) de l'investissement dans les nouvelles technologies de son et d'image (Dolby Atmos, 4K, projection laser). YMAGIS est particulièrement bien positionné pour bénéficier de ces tendances, le Groupe étant devenu un partenaire incontournable des exploitants de cinéma en Europe pour la fourniture de services et de technologies numériques.

Les activités de **Content Services** devraient être caractérisées par deux tendances majeures :

- L'unification des activités d'acheminement de contenus vers les cinémas avec notamment une plateforme technologique de qualité, cohérente et unifiée, une organisation nouvelle et le passage en 2017 de trois à deux transpondeurs. Ainsi, la société s'attache à atteindre l'objectif d'un retour à la rentabilité de cette activité à l'horizon 2017.
- La fin de la restructuration des activités d'Eclair reprises en 2015, marquée notamment par la fermeture de deux sites du groupe en région parisienne, l'accent sera porté sur l'internationalisation de certaines de ces activités comme l'Adaptation (sous-titrage, doublage, etc...) et la Restauration. Les efforts seront également portés sur le développement de la R&D, destinée à permettre d'améliorer les services fournis aux clients, et d'améliorer la productivité des opérations de façon à renforcer leur compétitivité.

Bien que l'année 2016 sera consacrée à la consolidation des opérations de croissance externe, YMAGIS pourrait étudier de nouvelles opportunités d'acquisitions ciblées et de taille modeste, tant dans le secteur du Content Services que dans celui de l'Exhibitor Services, afin de lui permettre de

bénéficier des avantages liés à la taille et aux économies d'échelle dans ces deux secteurs, notamment en étendant ou renforçant sa présence géographique ainsi que son offre de produits et de services.

## 8. FACTEURS DE RISQUES

Les différents risques auxquels la Société est ou peut être confrontée sont ceux identifiés et décrits dans le chapitre 4 du document de référence de la Société, enregistré sous le numéro R. 14-058 le 22 septembre 2014 par l'AMF.

A la date du présent rapport, ces risques et leur description restent identiques, l'évolution de la Société et de son environnement depuis cette date n'étant pas de nature à les remettre en cause de manière substantielle.

La note 8.1 « Gestion des risques » de l'annexe consolidée, partie intégrante du présent rapport financier, fournit par ailleurs une description détaillée des risques financiers au 31 décembre 2015.

## 9. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Vos Commissaires aux comptes décrivent dans leurs rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés l'accomplissement de leur mission.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et leurs annexes tels qu'ils vous sont présentés ce jour, ainsi que les résolutions qui vous sont soumises.

## 10. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font ressortir une perte comptable de (€ 3 477 934), que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Perte de l'exercice	(€ 3 477 934)
Dotations à la réserve légale	€ 0
Report à Nouveau	<u>(€ 3 477 934)</u>

A l'issue de cette affectation, la réserve légale s'élèvera donc à € 196 595 et le report à nouveau à (€ 826 940).

## 11. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Il est rappelé que la Société n'a procédé au versement d'aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

## 12. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT – ACTIVITE A RISQUE OU POLLUANTE

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à € 1 182 milliers en 2015 et € 871 milliers sur 2014. Ces frais n'ont pas donné lieu à activation car ils ne correspondaient pas à tous les critères d'activation d'IAS 38.

Ces montants concernent pour partie le développement des logiciels permettant de gérer la programmation et le déroulement des séances (TMS, ou *Theater Management System*) ainsi que l'automatisation de la mise sous tension et de l'extinction ordonnées de tous les éléments électriques et électroniques d'une cabine de projection numérique. Ils concernent également le développement et la maintenance des logiciels permettant de s'assurer de la correcte remontée des informations en provenance des cinémas ainsi que l'optimisation de la duplication et de l'acheminement des copies numériques et des KDM (*Key Delivery Message*, ou clef de déchiffrement des contenus : message électronique par lequel le distributeur de films fait parvenir à l'exploitant la clé permettant de lire et donc de projeter la copie numérique. Ils couvrent enfin les logiciels développés pour permettre de gérer efficacement l'activité d'acheminement dématérialisé de contenus numériques vers les salles de cinéma et d'apporter aux clients de cette activité, exploitants de salles de cinéma ou distributeurs de films, les outils adéquats leur permettant de gérer leurs commandes et d'en effectuer le suivi.

En outre, l'activité exploitée par notre Société n'étant ni à risque ni polluante, elle n'est pas concernée par les dispositions de l'article L.225-102-2 du code de commerce.

## 13. CONVENTIONS visées à l'article L 227-10 du code de commerce

Nous vous demanderons d'approuver les conventions relevant des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce conclues au cours de l'exercice ou qui se sont poursuivies, lesquelles sont mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

## 14. ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Dans le cadre du contrat de liquidité signé avec Oddo & Cie en avril 2013 à l'occasion de son introduction en bourse, la Société détenait au 31 décembre 2015 30 651 de ses propres actions, valorisées au cours de clôture à cette même date, € 8,8, à un total de € 269 728,80, présentant une moins-value latente de -€ 10 086,35. Pour rappel, ces mêmes chiffres s'élevaient au 31 décembre 2014 à respectivement 30 970 actions, € 8,05, € 249 308,50 et € 6 757,21.

## 15. TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES D'YMAGIS SA

Le tableau ci-dessous présente les résultats des cinq derniers exercices des comptes sociaux de la société mère, YMAGIS SA, présentés en normes comptables françaises :

En Milliers d'euros

Nature des Indications / Périodes	31-déc.-15	31-déc.-14	31-déc.-13	31-déc.-12	31-déc.-11
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	1 973	1 962	1 624	986	986
b ) Nombre d'actions émises (1)	7 893 742	7 846 098	6 495 531	985 718	985 718
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions (2)	0	94 477	0	259 998	259 998
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	30 395	32 560	35 842	28 616	16 837
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions (3)	-2 504	3 082	4 465	1 933	2 978
c ) Impôt sur les bénéfices	-222	-31	305	-24	69
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-2 282	3 113	4 160	1 957	2 909
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-3 478	874	2 732	956	2 488
f ) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g ) Participation des salariés	0	0	-5	72	0
<b>III - Résultat dilué par action (1)</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0,31	0,39	0,64	1,57	2,33
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0,46	0,11	0,42	0,77	2,00
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	65	53	53	49	39
b ) Montant de la masse salariale	3 294	2 818	2 984	2 925	2 034
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 574	1 168	1 230	1 157	762

(1) Pour rappel, le nominal de l'action Ymagis a été divisé par 4 à l'issue de l'assemblée générale du 25 mars 2013 et de ce fait le nombre d'actions existantes multiplié par 4, rendant peu pertinente la comparaison des résultats par action entre les exercices avant et après le 31 décembre 2012.

(2) En cas de souscription de la totalité des BSA attachés aux 94 477 obligations de bons de souscription d'action émises en octobre 2014, il aurait été procédé à l'émission de 1 889 540 actions ordinaires nouvelles Ymagis de 0,25 € de valeur nominale chacune. Pour rappel, la totalité des OBSA a été remboursée en mars 2015. Ces informations sont donc présentées ici pour rappel seulement.

(3) Avant prise en compte du résultat exceptionnel de la période. Pour rappel le résultat exceptionnel s'élève à 154 K€ au 31.12.2015, -350K€ au 31.12.2014, à 24 K€ au 31.12.2013 et -33K€ au 31.12.2012

## 16. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

Les montants des charges comptabilisées au compte de résultat et des sommes versées au cours de l'exercice, liées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions, sont détaillés ci-dessous (chiffres en €, montants bruts) :

Jean MIZRAHI Président du Conseil d'administration	31-dec.-15		31-dec.-14	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	240.000	120.000	120.000	139.992
Rémunération variable	100.000	100.000	-	-
Rémunération exceptionnelle			-	-
Jetons de présence			-	-
Avantages en nature			-	-
<b>TOTAL</b>	<b>340.000</b>	<b>220.000</b>	<b>120.000</b>	<b>139.992</b>

Jean Marie DURA Directeur Général Délégué	31-dec.-15		31-dec.-14	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	60.757	60.757	120.000	120.000
Rémunération variable			-	-
Rémunération exceptionnelle			-	-
Jetons de présence			-	-
Indemnité compensatrice CP	18.088	18.088		
Indemnité de départ	120.000	120.000		
Avantages en nature			-	-
<b>TOTAL</b>	<b>198.845</b>	<b>198.845</b>	<b>120.000</b>	<b>120.000</b>

Christophe LACROIX Directeur Général Délégué	31-dec.-15		31-dec.-14	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	120.000	120.000	120.000	120.000
Rémunération variable	40.000	0	-	-
Rémunération exceptionnelle			-	-
Jetons de présence			-	-
Avantages en nature			-	-
<b>TOTAL</b>	<b>160.000</b>	<b>120.000</b>	<b>120.000</b>	<b>120.000</b>

Par ailleurs, les administrateurs n'ont perçu au cours des exercices 2014 et 2015 aucun jeton de présence ni aucune autre forme de rémunération.

Les mandataires sociaux membres des organes de direction sont ensemble bénéficiaires d'un nombre total de 35 000 BSPCE, attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 dans le cadre du plan de BSPCE autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du même jour décrit au § 17.3 ci-après.

Enfin, nous vous informons qu'il n'existe pas, au sein du Groupe, de régime de retraite complémentaire ou de programme d'indemnité au titre de la cessation de fonctions pour les dirigeants.

## 17. INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT

### 17.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2015 & 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2015, le capital social d'YMAGIS SA se compose de 7 846 098 actions, réparties comme suit :

Répartition du capital social & des droits de vote au 31 décembre 2015			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	1 842 413	23,3%	37,6%
OTC AM	53 765	0,7%	1,1%
Odysée Venture	57 800	0,7%	0,6%
<b>Sous-total Actionnaires historiques</b>	<b>1 953 978</b>	<b>24,8%</b>	<b>39,3%</b>
Amiral Gestion	814 094	10,3%	8,3%
Sycomore	1 093 494	13,9%	11,2%
Financière Echiquier	480 205	6,1%	4,9%
Public & autres	3 551 971	45,0%	36,3%
<b>TOTAL</b>	<b>7 893 742</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Pour information, BNP Paribas Securities Services (« BP2S ») assure le service titres de la Société depuis son introduction en bourse en avril 2013.

Les actions au nominatif détenues par les différents fonds actionnaires de la Société gérés par OTC AM ou Odysée Venture ont été regroupées, pour la simplicité de la lecture, sur la ligne de leur gestionnaire respectif.

Au 31 décembre 2014, le capital et les droits de vote de la Société se répartissaient ainsi :

Répartition du capital social & des droits de vote au 31 décembre 2014			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	2 052 413	26,2%	34,5%
OTC AM	1 054 426	13,4%	17,3%
Odysée Venture	1 240 877	15,8%	18,4%
<b>Sous-total Actionnaires historiques</b>	<b>4 347 716</b>	<b>55,4%</b>	<b>70,2%</b>
Public	3 498 382	44,6%	29,8%
<b>TOTAL</b>	<b>7 846 098</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Pour information, le capital et les droits de vote de la Société se répartissent ainsi au 28 février 2016 :

Répartition du capital social & des droits de vote au 29 février 2016			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	1 842 413	23,3%	37,6%
OTC AM	53 765	0,7%	1,1%
Odysée Venture	57 800	0,7%	0,6%
<b>Sous-total Actionnaires historiques</b>	<b>1 953 978</b>	<b>24,8%</b>	<b>39,3%</b>
Amiral Gestion	814 094	10,3%	8,3%
Sycomore	1 093 494	13,9%	11,2%
Financière Echiquier	480 205	6,1%	4,9%
Public & autres	3 552 619	45,0%	36,3%
<b>TOTAL</b>	<b>7 894 390</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 17.2 Franchissement de seuils

La Société a été informée au cours de l'année 2015 et jusqu'à la date du présent document des franchissements de seuils suivants, également déclarés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers concernant les seuils légaux :

DATE	Actionnaires	Franchissement des seuils légaux		Franchissement des seuils statutaires	
		A la hausse	A la baisse	A la hausse	A la baisse
20-janv.-15	OTC				12% des actions 16% des droits de vote
21-janv.-15	Odyssee		15% des actions		14% des actions 17% des droits de vote
21-janv.-15	Ymagis Holdings	35% des droits de vote		35% des droits de vote	
23-janv.-15	Sycomore	5% des actions		5,6 et 7% des actions 3 et 4% des droits de vote	
13-févr.-15	OTC		10% des actions 15% des droits de vote		12% des actions 13% des droits de vote
13-févr.-15	Ymagis Holdings			37% des droits de vote	
17-févr.-15	Sycomore	10% des actions 5% des droits de vote		11% des actions 7% des droits de vote	
19-févr.-15	Odyssee		10% des actions 10% des droits de vote		9% des actions 10% des droits de vote
22-avr.-15	OTC		10% des droits de vote		6% des actions 9% des droits de vote
5-juin-15	Financière de l'Echiquier			2% des actions 1% des droits de vote	
29-juin-15	OTC		5% des actions		5% des actions 7% des droits de vote
30-juin-15	Odyssee		5% des actions 5% des droits de vote		5% des actions 5% des droits de vote
9-juil.-15	Financière de l'Echiquier			4% des actions 3% des droits de vote	
21-juil.-15	Ymagis Holdings		25% des actions		25% des actions
6-août-15	Financière de l'Echiquier	5% des actions		5% des actions 4% des droits de vote	
18-nov.-15	Financière de l'Echiquier			6% des actions	
23-nov.-15	Sycomore		10% des droits de vote	13% des actions 11% des droits de vote	
17-déc.-15	AXA Invest				1% des actions

## 17.3 Actionnariat des salariés

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA, l'exercice de chaque bon donnant droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la Société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à la date de la démission peuvent être exercés sous



certaines conditions, notamment de délai. Pour rappel, les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

A la date du 31 décembre 2015, 11 911 BSPCE avaient été exercés, représentant la création de 47 644 nouvelles actions et, certains salariés ne faisant plus partie pour des raisons diverses de la Société, 40 888 BSCPE restaient exerçables.

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) à et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers.

#### 17.4 Délégations et autorisations financières conférés au Conseil d'administration

Les tableaux ci-dessous récapitulent les différentes délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration jusqu'à et depuis la clôture de l'exercice 2015 :

Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Date d'expiration	Montant maximum autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2015
<b>Délégation aux fins d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes</b>	30 juin 2014 (14 <sup>ème</sup> résolution)	29 août 2016	Montant des primes, réserves, bénéfices	Néant	Néant	[Montant des primes, réserves, bénéfices]
<b>Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription</b>	30 juin 2014 (9 <sup>ème</sup> résolution)	29 août 2016	900 000 € (montant nominal des actions) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>	Néant	Néant	900 000 € (montant nominal des actions) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>
<b>Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public</b>	30 juin 2014 (8 <sup>ème</sup> résolution)	29 août 2016	900 000 € (montant nominal des actions) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>	Néant	Néant	900 000 € (montant nominal des actions) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>

Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Date d'expiration	Montant maximum autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2015
<b>Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé</b>	30 juin 2014 <i>(10<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2016	900 000 € (montant nominal des actions) (limité à 20% du capital social par an) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>	Néant	Néant	900 000 € (montant nominal des actions) (limité à 20% du capital social par an) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>
<b>Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public d'échange</b>	30 juin 2014 <i>(12<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2016	900 000 € (montant nominal des actions) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>	Néant	Néant	900 000 € (montant nominal des actions) <sup>(1)</sup> 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) <sup>(2)</sup>
<b>Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires</b>	30 juin 2014 <i>(15<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2016	15 % du montant de l'émission initiale dans la limite des plafonds de la délégation	Néant	Néant	15 % du montant de l'émission initiale dans la limite des plafonds de la délégation
<b>Délégation en vue d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières</b>	30 juin 2014 <i>(13<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2016	10 % du capital social	Néant	Néant	10 % du capital social
<b>Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un PEE</b>	30 juin 2015 <i>(13<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2017	3 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation	Néant	Néant	3 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation
<b>Autorisation d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions (stock-options)</b>	30 juin 2015 <i>(12<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2018	2% du capital social au 30 juin 2015	Néant	Néant	2% du capital social au 30 juin 2015
<b>Délégation en vue d'augmenter le capital par émission d'actions de préférence</b>	30 juin 2015 <i>(16<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 décembre 2016	1 000 € (montant nominal des actions)	Néant	Néant	169 € <sup>(3)</sup>

Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Date d'expiration	Montant maximum autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2015
<b>dans le cadre d'attributions gratuites d'actions</b>						
<b>Autorisation d'attribuer gratuitement des actions ordinaires et/ou des actions de préférence à émettre</b>	30 juin 2015 <i>(17<sup>ème</sup> résolution)</i>	29 août 2018	480 000 actions ordinaires	Néant	Néant	147 600 actions ordinaires <sup>(4)</sup>

<sup>(1)</sup> Imputation sur le plafond global du montant nominal des actions à émettre, fixé à 1 200 000 euros par l'Assemblée générale du 30 juin 2014 (18<sup>ème</sup> résolution).

<sup>(2)</sup> Imputation sur le plafond global du montant nominal des valeurs mobilières à émettre, fixé à 25 000 000 euros par l'Assemblée générale du 30 juin 2014 (18<sup>ème</sup> résolution).

<sup>(3)</sup> Le Conseil d'administration du 10 novembre 2015 a décidé l'attribution gratuite de 3 324 actions de préférence de 0,25 € de valeur nominale, l'attribution définitive étant fixée le 10 novembre 2018 sous réserve de la réalisation de conditions de performance.

<sup>(4)</sup> Les 3 324 actions de préférence visés au 3 ci-dessus, si elles font l'objet d'une attribution définitive, pourront, à certaines conditions, être converties en un maximum de 332 400 actions ordinaires.

## 18. LISTE DES MANDATS EXERCES DURANT L'ANNEE PAR LES MANDATAIRES, DE LEURS AUTRES MANDATS SOCIAUX ET DES FONCTIONS EXERCÉES

### 18.1 Conseil d'administration

Nom, Prénom, Age	Adresse professionnelle	Durée du mandat (1)	Mandats et fonctions exercés	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
MIZRAHI Jean 57 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès F-92120 Montrouge	<b>Première nomination :</b> 25 mars 2013  <b>Echéance du mandat :</b> Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- YMAGIS UGC Italie (Gérant)</li> <li>- YMAGIS UGC Espagne (Gérant)</li> <li>- YMAGIS UGC France (Gérant)</li> <li>- YMAGIS UGC Belgique (Gérant)</li> <li>- 3DELUX (Directeur Général)</li> <li>- YMAGIS ENGINEERING SERVICES (Président)</li> <li>- YMAGIS HOLDINGS (Président)</li> <li>- HULVIC (Président du CA)</li> <li>- MONALEA SARL (Gérant)</li> <li>- SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Président et administrateur)</li> <li>- ECLAIR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mansart Varenne (Gérant)</li> <li>- Rom Consulting (Administrateur)</li> <li>- Bumi PLC (administrateur)</li> <li>- X-ROM (administrateur)</li> <li>- DCINEX GMBH (administrateur)</li> </ul>

				<p>MEDIA SAS (Président)                  - ECLAIR CINEMA SAS (Président)                  - DIRECT CINEMA NORTH AMERICA INC, (CEO)                  - DCINEX SA (Président du conseil d'administration et administrateur-délégué)                  - DCINEX MEDIEN GMBH (administrateur)                  - DCINEX UK (administrateur)                  - PROYECSON SL (Président et administrateur)                  - Human Knowledge SAS (Président)</p>	
<p>DELERIS Claire                  50 ans</p>	<p>10 rue Aubriet                  F-92420 Vaucresson</p>	<p><b>Première nomination :</b>                  Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015</p> <p><b>Échéance du mandat :</b>                  Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice</p>	<p>Administrateur indépendant</p>	<p>Secrétaire Générale Zodiak Media devenu Banijay Group                  - Club des 9 SAS (Présidente)                  - Clarisse SAS (Présidente)</p>	<p>17 mandats d'administrateur dans des filiales étrangères du groupe Zodiak Media                  3 mandats d'administrateurs suppléants dans des filiales étrangères du groupe Zodiak Media                  Démission de ces mandats en date du 23 février 2016</p>

		clos le 31 12 2017			
MAYENOBE Chloé 39 ans	28-32 boulevard de Grenelle - 75015 Paris	<b>Première nomination :</b> Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015  <b>Échéance du mandat :</b> Assemblée Générale statuant sur les compte de l'exercice clos le 31 12 2017	Administrateur indépendant	néant	Néant
GARBOLINO Michel 73 ans	50 rue Rochechouart F-75009 Paris	<b>Première nomination :</b> 25 mars 2013  <b>Echéance du mandat :</b> Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Administrateur indépendant	- SCI JUIGAR (Associé Gérant) - FONCIERE ROCADE SA Luxembourg (Président Directeur Général) - C.M.I.L. Luxembourg, (Gérant)	
LESCURE Jérôme 57 ans Représentant les fonds gérés par OTC	79 rue la Boétie F-75008 Paris	<b>Première nomination :</b> 25 mars 2013  <b>Echéance du mandat :</b> Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Administrateur	En tant que représentant des fonds gérés par APICAP (ex OTC) AM: - Groupe Archimen (Administrateur) - Inspirational stores / D3T (Administrateur) - Active 3D	A titre personnel : - 3 Rivières Holding (Gérant)

				(Administrateur) - D3T (Administrateur) A titre personnel : - LAVILLA sarl (co-gérant) - CAMSEL SAS (Président) - Brassac Holding (Président et administrateur) - Brassac Industrie (DGD et administrateur) - Les Bois du midi (Président et administrateur) - OTC Asset Management (DGD) - Manutan international (Administrateur)	
ANDRIEUX Julien 39 ans Représentant les fonds gérés par Odysée Venture	26 rue de Berri F-75008 Paris	<b>Première nomination :</b> 25 mars 2013  <b>Echéance du mandat :</b> Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Administrateur	En tant que représentant des fonds gérés par Odysée Venture: - EKINOPS (Administrateur) - INOPS (Administrateur) - MC GROUP (Administrateur)	En tant que représentant des fonds gérés par Odysée Venture: - AMBITIO (Administrateur) - ARUM TECHNOLOGIES (Administrateur) - ENOVANCE (Administrateur)

				- WIKANGO (Administrateur) - PARTEAM/NO MIOS (Comité de surveillance)	
DURA Jean-Marie 52 ans	3 rue Thomas 63000 Clermont-FD	<b>Première nomination :</b> Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015  <b>Échéance du mandat :</b> Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 12 2017	Administrateur	SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Administrateur)	- e-UGC (PDG) - UGC Belgium (administrateur délégué)
BAUCHE Eric 59 ans Représentant la société SPARAXIS	Avenue Maurice Destenay, 13 B-4000 Liège	<b>Première nomination :</b> 20 octobre 2014  <b>Echéance du mandat :</b> Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	Administrateur	- SRIW SA - (Conseiller du Comité de Direction) - NGK Ceramic Europe (Administrateur) - SAMANDA (Administrateur) - Sparaxis (Administrateur)	- SA FONDERIES MARICHAL KETIN (Administrateur)
PLASCH Serge 47 ans	Rue Les Oies, 27 B-4052 Beaufays	<b>Première nomination :</b> Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015  <b>Échéance du</b>	Administrateur	CEO EMEA PRG Ltd	- DCINEX SA (Administrateur-délégué) - Président du conseil d'administration de la Mediathèque de la communauté Française de Belgique



		<p><b>mandat :</b> Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 12 2017</p>			
<p>RION Pierre 56 ans Représentant la société EVS Broadcast Equipement SA</p>	<p>Rue Bois St-Jean,13 B-4102 Seraing</p>	<p><b>Première nomination :</b> 20 octobre 2014</p> <p><b>Echéance du mandat :</b> Assemblée générale statuant sur les comptes</p>	<p>Censeur</p>	<p>ACCES DIRECT (Administrateur délégué) BELROBOTICS (Président du Conseil d'administration – Administrateur) PAIRI DAIZA</p>	<p>Cluster TWIST ASBL, Président</p>

		de l'exercice clos le 31 décembre 2017	(Administrateur) AVIARENT Wallonie (Administrateur délégué) PROGECOO (Gérant) Domaine de Mellemont (Gérant) Ecole & Surdit� (Administrateur) Agence du Commerce ext�rieur (Administrateur) MULTITEL (Administrateur) Union Wallonne des Entreprises (Administrateur) Institut Saint- Joseph (Administrateur) Cercle de Wallonie (Pr�sident du Conseil d'administration) Luxexpo (Administrateur) Association des Vignerons de Wallonie (Pr�sident)
--	--	--	--

## 18.2 Direction générale

Les informations correspondantes<sup>(1)</sup> à la direction générale de la Société, exercée par Messieurs Jean Mizrahi, Christophe Lacroix et Jean-Marie Dura, sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Nom, prénom, âge	Adresse professionnelle	Durée du mandat	Fonction	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
<b>MIZRAHI</b> Jean 57 ans	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Directeur  Général et Président du Conseil d'Administration	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Se reporter  au tableau § 18.1 ci-dessus
<b>DURA</b> Jean-Marie 52 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 25 mars 2013  Echéance du mandat : 31 mai 2015	Directeur Général  Délégué	- SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Administrateur)	- e-UGC (PDG)  - UGC Belgium (administrateur-délégué)
<b>LACROIX</b> Christophe 52 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 25 mars 2013  Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Directeur Général  Délégué -	- SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS (Administrateur)	Néant

<sup>(1)</sup> Liste de tous les mandats et fonctions (mandat social, contrat de travail, ...) exercés dans toute société (civile, commerciale, française ou étrangère, appartenant ou non au groupe) par chaque mandataire social (PCA, administrateur, DG, DGD, représentant permanent de personne morale, membres du directoire ou directeur général unique, membres du conseil de surveillance) au cours de l'exercice (L. 225-102-1).

## 19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 19.1 Echéances des dettes fournisseurs

L'ensemble des dettes fournisseurs est échu depuis moins d'un an. Les deux tableaux ci-dessous présentent les dettes fournisseurs par échéance respectivement au 31 décembre 2015 et 2014 :

En milliers d'euros	Echéances des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015				Total
	Non echus	Echus moins d'1 mois	Echus 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	
Total des dettes fournisseurs	2 255	220	229	3 089	5 794

### 19.2 Informations sociales et environnementales

La Société a présenté les informations sociales et environnementales dans son rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise, qui a été revu et approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 26 avril 2016.

Ce rapport est disponible sur le site internet de la Société et le lecteur est invité à s'y référer, étant ici rappelé, comme mentionné § 12 ci-dessus, que l'activité du Groupe n'étant pas considérée à risque ou polluante, la Société n'est pas concernée par les dispositions de l'article L.225-102-2 du code de commerce.

### 19.3 Autres informations complémentaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I, nous vous précisons que la Société n'a pris en charge au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 aucune charge non déductible visée par l'article 39-4 du C.G.I.

## 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### Nomination de Georges Garic en tant que nouveau Directeur Général Délégué

Le Groupe YMAGIS a annoncé le 6 janvier 2016 la nomination de Georges Garic, en tant que nouveau Directeur Général Délégué. Georges Garic occupait ces trois dernières années, les fonctions de Corporate Vice-Président Exécutif de la société internationale de sous-traitance électronique Asteelflash.

### Acquisition de la société CINEMA CINE-LOGISTICS GMBH, leader Allemand des services de distribution

YMAGIS a annoncé le 8 février 2016 l'acquisition de la société berlinoise CINE-LOGISTICS GmbH., le leader allemand des services logistiques auprès des distributeurs et des exploitants cinématographiques germanophones. Selon les termes de cet accord, YMAGIS devient l'unique actionnaire de CINE-LOGISTICS GmbH au travers de sa filiale YMAGIS Deutschland GmbH.

Le cœur de métier de CINE-LOGISTICS est d'assurer l'acheminement physique et électronique pour le compte des distributeurs allemands et de certaines grandes chaînes d'exploitation cinéma de leurs matériels publicitaires, tickets, contremarques et cartes cadeaux ainsi que les DCPs pour les films annonces, les films longs-métrages, les spots publicitaires et les KDMs. Grâce à son centre logistique, la société est aussi connue pour le stockage, l'archivage et la conservation des oeuvres cinématographiques pour le compte des ayants-droit, sociétés de production et cinémathèques, totalisant près de 20 000 objets physiques pour 6 500 films.

### Définition d'un nouveau plan stratégique qui s'accompagne d'une nouvelle identité du Groupe

Compte tenu des changements de périmètre intervenus depuis l'introduction en Bourse de la société en 2013, YMAGIS a engagé la définition d'un nouveau plan stratégique à trois ans destiné à guider son développement dans le domaine des services à l'horizon 2019, en misant sur le renforcement des activités dégagant les plus fortes marges bénéficiaires et ayant les meilleures perspectives de croissance.

Par ailleurs, les opérations d'acquisitions réalisées ces deux dernières années ont conduit YMAGIS à repenser son identité et sa stratégie de marques dans un but de simplification et d'efficacité.

Les activités d'Exhibitor Services sont regroupées désormais sous une nouvelle marque unique CinemaNext. Les services communs de ces activités comme la gestion de sa supply chain seront basés à Liège en Belgique.

Les activités de Content Services, jusqu'à aujourd'hui proposées au travers des marques YMAGIS, Eclair, dcinex et SmartJog Ymagis Logistics, sont réunies au sein d'une seule et unique marque Eclair, une marque historique du secteur cinématographique. Ces activités seront organisées à partir de Vanves en France.

Les activités VPF resteront opérées sous leurs marques d'origine YMAGIS et dcinex jusqu'à leur extinction.

La société mère, dont le siège social est à Paris, continuera à opérer sous le nom YMAGIS. YMAGIS sera principalement utilisé dans la communication auprès des actionnaires et des marchés financiers.

\*\*\*\*\*

**IV. Comptes annuels d'YMAGIS SA & rapport des commissaires aux comptes afférent**

En Milliers d'euros	Notes	31-déc.-15		31-déc.-14	
		Brut	Amortissement/ Provision	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2.1	743	(662)	81	76
Fonds Commerciaux		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2.1	453	(344)	109	80
Terrains		210	-	210	-
Constructions		572	(24)	547	-
Installations techniques, matériels et outillage		248	(163)	84	109
Autres immobilisations corporelles	2.1	2 980	(1 933)	1 047	1 130
Immobilisations en cours	2.1	-	-	-	-
Avances et acomptes	2.1	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence		-	-	-	-
Titres de participations	2.2	30 682	(136)	30 547	29 579
Créances rattachées à des participations	2.2/2.4	17 365	-	17 365	7 146
Autres titres immobilisés		280	(0)	279	229
Prêts	2.2/2.3	(0)	-	-	-
Autres Immobilisations financières	2.2/2.4	880	-	880	776
<b>TOTAL I</b>		<b>54 412</b>	<b>(3 262)</b>	<b>51 150</b>	<b>39 125</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
En cours de production de biens		-	-	-	-
En cours de production de Services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Avances & acomptes versés sur commandes		6	-	6	65
Clients et comptes rattachés	2.4	34 557	(796)	33 761	28 024
Autres créance		-	-	-	-
. Fournisseurs débiteurs	2.3/2.4	743	-	743	203
. Personnel		16	-	16	-
. Organismes sociaux	2.4	8	-	8	8
. Etat, impôts sur les bénéfices	2.4	406	-	406	300
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	3 035	-	3 035	3 202
. Autres	2.4	18 835	(1 163)	17 672	12 405
Capital souscrit et appelé, non versé	2.4	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		33	-	33	33
Instruments de trésorerie		500	-	500	250
Disponibilités		6 393	-	6 393	939
Charges constatées d'avance	2.4	1 301	-	1 301	1 823
<b>TOTAL II</b>		<b>65 832</b>	<b>(1 959)</b>	<b>63 873</b>	<b>47 251</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices		332	-	332	<b>594</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>120 576</b>	<b>(5 221)</b>	<b>115 355</b>	<b>86 970</b>

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	2.9.1	1 973	1 962
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.9.2	25 338	25 129
Ecart de réévaluation			-
Réserve légale	2.9.2	197	162
Réserves statutaires ou contractuelles			-
Réserves réglementées			-
Autres réserves			-
Report à nouveau	2.9.2	2 651	1 811
Résultat de l'exercice	2.9.2	(3 478)	874
Subventions d'investissement			-
Provisions réglementées	2.9.2	13	12
<b>TOTAL (I)</b>	2.9.2	<b>26 693</b>	<b>29 950</b>
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	2.3		49
Provisions pour charges		-	-
<b>TOTAL (III)</b>		-	<b>49</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres Emprunts obligataires	2.4	41 407	15 400
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>			
Emprunts	2.4	10 668	8 042
Découverts, concours bancaires	2.4		17
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>			
Divers	2.4	402	402
Associés	2.4		-
<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	9 136	5 855
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
Personnel	2.4	758	459
Organismes sociaux	2.4	615	436
Etat, impôts sur les bénéficiaires	2.4	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	2 581	3 091
Etat, obligations cautionnées	2.4		-
Autres impôts, taxes et assimilés	2.4	162	64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	374	54
Autres dettes	2.4	13 410	11 864
Instruments de trésorerie	2.4		-
Produits constatés d'avance	2.4	9 145	11 283
<b>TOTAL (IV)</b>	2.4	<b>88 661</b>	<b>56 971</b>
Ecart de conversion passif		-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>115 354</b>	<b>86 970</b>

# Rapport financier annuel 2015 YMAGIS SA

En Milliers d'euros	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
Ventes de marchandises	2.11	131	661
Production vendue biens			-
Production vendue service	2.11	30 264	31 900
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	2.11	<b>30 395</b>	<b>32 560</b>
Production stockée			-
Production immobilisée			-
Subventions d'exploitation		2	39
Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges		413	874
Autres produits		0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>30 810</b>	<b>33 473</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		266	341
Variation de stock (marchandises)		0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-
Autres achats et charges externes		26 287	25 519
Impôts, taxes et versements assimilés		527	503
Salaires et traitements		3 294	2 818
Charges sociales		1 574	1 168
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1	1 236	748
Dotations aux provisions sur immobilisations			-
Dotations aux provisions sur actif circulant		237	1 109
Dotations aux provisions pour risques et charges			31
Autres charges		0	3
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>33 421</b>	<b>32 241</b>
<b>RÉSULTAT d'EXPLOITATION</b>		<b>(2 611)</b>	<b>1 232</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		-	-
Perle supportée ou bénéfice transféré (IV)			-
Produits financiers de participations		646	49
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-
Autres intérêts et produits assimilés		186	405
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	2
Différences positives de change		6	37
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		-	-
<b>Total des produits financiers</b>		<b>837</b>	<b>492</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		139	1
Intérêts et charges assimilés		1 937	525
Différences négatives de change		4	5
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			-
<b>Total des charges financières</b>		<b>2 081</b>	<b>531</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>(1 243)</b>	<b>(38)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(3 855)</b>	<b>1 194</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		49	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital		259	79
Reprises sur provisions et transferts de charges			2
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>308</b>	<b>95</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45	13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108	421
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1	10
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>154</b>	<b>445</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>154</b>	<b>(350)</b>
Participation des salariés	2.10	-	-
Impôts sur les bénéfices		(222)	(31)
<b>Total des Produits</b>		<b>31 955</b>	<b>34 060</b>
<b>Total des Charges</b>		<b>35 433</b>	<b>33 186</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(3 478)</b>	<b>874</b>



# YMAGIS SA

## Annexe au 31 décembre 2015

<u>1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE</u> .....	114
<u>1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES</u> .....	114
<u>1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles</u> .....	114
<u>1.1.2 – Titres de participation</u> .....	115
<u>1.1.3 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement</u> .....	115
<u>1.1.4 - Stocks</u> .....	115
<u>1.1.5 – Créances clients et autres créances</u> .....	115
<u>1.1.6 – Provisions pour risques et charges</u> .....	116
<u>1.1.7 – Emprunt obligataire à bon de souscription d’actions</u> .....	116
<u>1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d’affaires</u> .....	116
<u>1.1.9 – Frais de R&amp;D</u> .....	117
<u>1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d’impôt</u> .....	117
<u>1.1.11 – Résultat exceptionnel</u> .....	117
<u>1.2 - EVENEMENTS DE L’EXERCICE</u> .....	118
<u>2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u> .....	119
<u>2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (valeur brute et amortissements)</u> .....	119
<u>2.2 - Etat des immobilisations financières</u> .....	120
<u>2.3 - Etat des provisions</u> .....	121
<u>2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes</u> .....	122
<u>2.5 - Entreprises liées</u> .....	123
<u>2.6 - Produits et avoirs à recevoir</u> .....	123
<u>2.7 - Charges à payer et avoirs à établir</u> .....	124
<u>2.8 - Charges et produits constatés d’avance</u> .....	124
<u>2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres</u> .....	124
<u>2.9.1 - Capital social</u> .....	124
<u>2.9.2 - Capitaux propres</u> .....	126
<u>2.10 - Participation des salariés aux fruits de l’expansion</u> .....	126
<u>2.11 – Ventilation du chiffre d’affaires net</u> .....	126
<u>2.12 - Ventilation de l’impôt sur les bénéfices</u> .....	127
<u>3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u> .....	127
<u>3.1 - Engagements de crédit baux et loyers – autres garanties accordées aux filiales</u> .....	127
<u>3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d’impôts</u> .....	130
<u>3.3 - Rémunération des dirigeants</u> .....	130
<u>3.4 - Effectifs à la clôture</u> .....	130
<u>3.5 - Engagement de retraite et DIF</u> .....	130
<u>3.6 - Dépenses de recherche et développement</u> .....	130
<u>3.7 - Evènements postérieurs à la clôture</u> .....	131
<u>3.8 - Tableau des filiales et participations</u> .....	133

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 présente un total de € 117 364 milliers. Le compte de résultat de l'exercice présente une perte de - € 3 478 milliers.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015. L'exercice précédent avait une durée identique, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE**

### **1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. De même, la société n'a procédé à aucun changement d'estimation, de méthode comptable ou de correction d'erreur sur l'exercice.

#### **1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

- Logiciels de 1 an à 5 ans, mode linéaire (L)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage de 3 ans à 10 ans, mode linéaire (L)

- Installations générales, agencements, aménagements divers de 5 ans à 10 (L)
- Matériel de transport de 3 ans à 5 ans (L)
- Matériel de bureau et informatique de 3 ans à 5 ans (L)
- Mobilier de 5 ans à 10 ans (L)

### 1.1.2 – Titres de participation et créances rattachées

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Les titres sont comptabilisés à leur prix d'achat ou d'apport. Le coût d'acquisition des titres est également comptabilisé, le cas échéant, à l'actif de l'entreprise et fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres et/ou des créances rattachées devient inférieure à la valeur comptable, et/ou lorsque les créances rattachées apparaissent irrécouvrables.

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les comparables, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette.

### 1.1.3 – Autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris le cas échéant les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 1.1.4 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier coût d'achat connu ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La Société ne dispose plus de stock depuis le 1er décembre 2013 et l'apport de sa branche d'activité acheminement à sa filiale SmartJog Ymagis Logistics SAS (« SYL »).

### 1.1.5 – Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non recouvrement estimé, tenant compte de l'ancienneté de la créance examinée et de la qualité du débiteur.

### 1.1.6 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

### 1.1.7 – Emprunt obligataire

En février 2015, le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 36,5 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, pour un montant de € 15,4 millions la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex et de racheter les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de € 14,3 millions.

L'opération de remboursement des obligations a par ailleurs entraîné l'annulation des BSA attachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient.

### 1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le revenu du VPF est reconnu en chiffre d'affaires dès lors qu'un film long métrage ou tout autre contenu est projeté sur les écrans qui utilisent les installations de projection numérique sous contrat avec YMAGIS, quel que soit le mode de financement retenu, Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur<sup>4</sup>. Un VPF est ainsi dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat quel que soit le nombre de projections de ce contenu.

Pour un écran sous contrat VPF avec YMAGIS, le montant total des VPF perçus au cours d'un exercice donné dépend essentiellement du nombre de nouveaux films projetés sur cet écran.

Les contrats VPF de la majorité des distributeurs de films sont plafonnés dès lors que l'ensemble des coûts économiques du modèle ainsi que la marge contractuelle de la Société ont été couverts (le « **Cost Recoupment** »). Le Cost Recoupment est ainsi atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des participations payées à YMAGIS par l'exploitant dans le modèle Tiers Investisseur, égale le montant total constitué par la somme (i) du prix d'achat et d'installation des équipements de projection numérique, (ii) des coûts de financement, (iii) des frais généraux de la Société et (iv) d'une marge contractuellement convenue entre le distributeur et YMAGIS.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « **Free Riders** ») sont facturés au tarif public. En cas de contractualisation de la relation entre YMAGIS et les

---

<sup>4</sup> Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par YMAGIS est proposé aux exploitants selon 2 modèles : (i) le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par la société en charges externes, et (ii) le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques. Dans ce dernier cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement.

Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs peuvent être, le cas échéant, émis et comptabilisés.

Les sommes facturées aux exploitants dans le cadre du modèle Tiers Investisseur (« participations ») sont reconnus en chiffre d'affaires et étalés sur la durée du financement sous-jacent.

La perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles, et légales en France :

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par pays des écrans VPF. en France, le versement des VPF par les distributeurs de contenus s'arrêtera au plus tard au 31 décembre 2021, aux termes de la loi n°2010-1140 du 30 septembre 2010,
- Les contrats signés par la Société avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment spécifique à chacun de ces fournisseurs, à une réduction progressive des VPF collectés par la société auprès des fournisseurs de contenus.

La société constate des Management Fees vis-à-vis des filiales étrangères qui se caractérisent d'une part avec une approche « profit split » pour le VPF et d'autre part avec une approche « TNMM » pour l'activité de duplication et d'acheminement de contenu cinématographique.

#### **1.1.9 – Frais de R&D**

Les frais de recherche et de développement qui ne répondent pas aux critères d'activation sont comptabilisés en charges d'exploitation. La Société n'a activé aucune dépense de recherche et développement au cours des trois derniers exercices.

#### **1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d'impôt**

Le CICE, qui représente sur 2015 une économie de charges chez YMAGIS SA de € 54 474 (contre un montant € 54 474 en 2014), a été comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes annuels de la société. Il a été principalement affecté au financement des investissements réalisés par la Société au cours de l'exercice.

Le CIR, comptabilisé dans les comptes sociaux d'Ymagis SA en diminution de la charge d'impôt, s'élève à € 42 000 au titre de l'exercice 2015, contre € 55 867 sur 2014.

#### **1.1.11 – Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société.

## 1.2 - EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- **Placement privé d'un emprunt obligataire**

Ce point est détaillé dans le chapitre 1.1.7

- **Acquisition de la société R2D1**

En juin 2015, le groupe a fait l'acquisition de 80% du capital de la société R2D1, spécialiste de l'installation et de la maintenance d'équipements numériques en France, en Suisse et sur le continent africain.

A l'issue d'une opération d'apport mixte des activités d'installation et de vente d'équipements de la société Ymagis Engineering Services (YES), filiale à 100% du groupe Ymagis, à la société R2D1, réalisée le 1er décembre 2015, avec effet rétroactif au 30 juin 2015, Ymagis détient 90% du capital de la société.

La société R2D1 SAS a racheté le 29 décembre 2015 à un actionnaire minoritaire 30% des parts de sa filiale R2D1 Swiss.

- **Reprise des activités d'Eclair Group**

Aux termes de la procédure de redressement judiciaire initiée en juin 2015, l'offre de reprise des activités du groupe Eclair, et des participations détenues par le groupe Eclair, par Ymagis a été retenue le 31 juillet 2015. Ces dernières années, le groupe Eclair a fortement souffert de la chute de ses activités photochimiques avec la transition vers le numérique. Après plusieurs plans de restructuration, le groupe s'est recentré sur les activités suivantes : les métiers de l'adaptation, les services à la distribution de contenus, la restauration des films et des contenus vidéo et la post-production.

Afin de gérer les activités reprises, Ymagis a procédé à la création de deux nouvelles entités détenues à 100% par Ymagis SA : Eclair Média SAS et Eclair Cinéma SAS qui ont repris respectivement les activités d'adaptation et de service à la distribution pour la première et les activités de post-production et de restauration pour la seconde.

Conformément à l'acte de cession du 22 décembre 2015 faisant suite au jugement, YMAGIS SA a repris à son actif les actifs immobiliers situés à AUGY et les titres de participation des filiales précédemment détenues par ECLAIR GROUP

- **Acquisition des 40% restant de SmartJog Ymagis Logistics**

YMAGIS devient l'actionnaire unique de sa filiale dédiée à l'acheminement des contenus.

YMAGIS a conclu un accord avec la société SmartJog, filiale du groupe TDF, pour le rachat des 40% restants de leur filiale commune SmartJog Ymagis Logistics (SYL) en date du 29 décembre 2015. Grâce à cette opération, YMAGIS détient dorénavant 100% du capital de SYL.

Cette opération permettra à YMAGIS d'une part, d'intégrer plus efficacement les activités similaires existantes dans deux autres filiales du groupe (dcinex SA et Eclair Media SAS), et d'autre part, de préparer un éventuel rapprochement courant 2016 avec la société DSAT Cinéma (DSAT), dont YMAGIS détient indirectement 49,8% du capital.

## 2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (valeur brute et amortissements)

La principale variation concerne le poste **Immobilisations corporelles**, à hauteur de € 782 milliers relatifs à la reprise des terrains et constructions d'Augy, dans le cadre de la reprise des activités d'Eclair Groupe détaillée ci-dessus.

Valeur Brute - En Milliers d'euros	31-déc-14	Augmentation	Diminution	31-déc-15
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>1 025</b>	<b>171</b>	-	<b>1 196</b>
Terrains		<b>210</b>		<b>210</b>
Constructions		<b>572</b>		<b>572</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	248			248
Autres installations, agencements, aménagements	478	62		539
Matériel de transport	17	9		25
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 640	315	89	1 866
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	538	11		549
<b>Sous-total autres immobilisations corporelles</b>	<b>2 672</b>	<b>396</b>	<b>89</b>	<b>2 980</b>
Immobilisations corporelles en cours	-			-
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>2 920</b>	<b>1 177</b>	<b>89</b>	<b>4 009</b>
<b>Total</b>	<b>3 945</b>	<b>1 348</b>	<b>89</b>	<b>5 205</b>

La variation des amortissements et dépréciations entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Amortissements - En Milliers d'euros	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	-	-	-	-
Autres Immobilisations Incorporelles	869	138	2	1 006
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>869</b>	<b>138</b>	<b>2</b>	<b>1 006</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-			-
Constructions sur sol d'autrui	-			-
Installations générales, agencements constructions	-	24		24
Installations techniques, matériel et outillages industriels	139	25		163
Installations générales, agencements divers	148	63		211
Matériel de transport	9	4		13
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 124	256	1	1 379
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	261	69		330
<b>Sous-total Autres immobilisations corporelles</b>	<b>1 542</b>	<b>391</b>	<b>1</b>	<b>1 933</b>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 681</b>	<b>440</b>	<b>1</b>	<b>2 120</b>
<b>Total Général</b>	<b>2 550</b>	<b>579</b>	<b>3</b>	<b>3 126</b>

## 2.2 - Etat des immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes des immobilisations financières au cours de l'exercice sont les suivantes :

Valeur Brute - En Milliers d'euros	31-déc.-14	Augmentation	Diminution	31-déc.-15
Titres de participations	29 579	1 103		30 682
Créances rattachées à des participations	7 146	14 107	3 888	17 365
Autres titres immobilisés	230	958	908	280
Autres immobilisations financières	776	1 513	1 409	880
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>37 731</b>	<b>17 681</b>	<b>6 205</b>	<b>49 207</b>

Le détail des titres de participation et des variations afférentes sur l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous. Notons que la valeur des titres de participation s'élève à € 30 547 milliers au 31 décembre 2015.

En Milliers d'euros	PAYS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
3Delux SAS	France	26	-	-	26
Y.E.S SAS	France	424	-	-	424
Ymagis UGC Italie SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC France SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC Espagne SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC Belgique SARL	France	1	-	-	1
Smartjog Ymagis Logistics SAS	France	2 716	0	-	2 716
Ymagis Deutschland GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Ymagis Systemhaus GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Ymagis Spain SLU	Espagne	50	-	-	50
Eclair Media SAS	France	1	249	-	250
Direct Cinema North America Inc.	Etats-Unis	8	-	-	8
dcinex SA	Belgique	26 301	-	-	26 301
Eclair Cinema SAS	France	-	250	-	250
R2D1 SAS	France	-	504	-	504
Studio 7 GMBH	Allemagne	-	25	-	25
Augy Stock SAS	France	-	25	-	25
Tevisa SA	France	-	25	-	25
Audiotitres	Maroc	-	25	-	25
<b>Total Titres de participation</b>		<b>29 579</b>	<b>1 103</b>	-	<b>30 682</b>

Le poste « Créances rattachées à des participations » de € 17 365 milliers correspond notamment, à hauteur de € 10,4 millions, à la créance vis-à-vis de dcinex SA, dans le cadre du rachat des dettes de ses dettes juniors, suite au placement privé de l'emprunt obligataire détaillé ci-dessus.

Le poste « Autres titres immobilisés » correspond pour l'essentiel à la comptabilisation des 30 651 actions Ymagis détenus au 31 décembre 2015 (30 970 au 31 décembre 2014) par la Société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la banque ODDO.

Le postes « Autres immobilisations financières » est principalement constituée par (i) les dépôts de garantie concernant d'une part les emprunts Oseo/BPI et d'autre part certaines lignes de mobilisation de créances, et (ii) par les liquidités, pour € 183 milliers (€ 184 milliers au 31 décembre 2014), gérées par la banque ODDO dans le cadre du contrat de liquidité précité.



## 2.3 - Etat des provisions

Les provisions et leurs variations sur l'exercice se détaillent ainsi au 31 décembre 2015 :

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31-déc.-15</b>
Amortissements dérogatoires	12	1	0	13
<b>Total Provisions règlementées</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
Autres provisions	49	-	49	-
<b>Total autres Provisions</b>	<b>49</b>	-	-	-
<b>Total Provisions</b>	<b>61</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>13</b>
Sur titres de participation	-	136	-	136
Sur autres titres immobilisés	1	-	1	1
Sur comptes clients	680	117	1	796
Autres dépréciations (comptes courants)	1 043	120		1 163
<b>Total Dépréciations</b>	<b>1 724</b>	<b>373</b>	<b>2</b>	<b>2 095</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 786</b>	<b>374</b>	<b>51</b>	<b>2 108</b>

La dotation de € 120 milliers correspond au provisionnement de divers créances et compte-courant détenues sur nos filiales françaises 3delux et Ymagis UGC Belgique.

A noter que la provision sur comptes courants à hauteur de € 1 163 milliers se ventile par filiale de la manière suivante :

- Ymagis Systemhaus pour € 748 milliers.
- Ymagis UGC Italie pour € 121 milliers.
- Ymagis UGC Belgique pour € 264 milliers.
- 3delux pour € 30 milliers.

La dotation de € 117 milliers correspond aux provisions pour clients douteux constatées durant l'exercice 2015.

La dotation de € 136 milliers correspond à la dépréciation des titres de participation, contenu tenu de la valeur de ces derniers et la situation nette de ces derniers.

## 2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances et des dettes sont les suivantes au 31 décembre 2015 :

### Créances :

Etat des Créances - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	17 365	-	17 365
Prêts	-	-	-
Autres Immobilisations Financières	880	880	-
Clients douteux ou litigieux	813	813	-
Autres créances clients	33 992	33 992	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Débiteurs divers	743	743	-
Personnel et comptes rattachés	16	16	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	8	8	-
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les Bénéfices	406	406	-
TVA	3 035	3 035	-
Autres impôts, taxes, versements et assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	18 594	18 594	-
Charges constatées d'avance	1 301	1 301	-
<b>Total Général</b>	<b>77 151</b>	<b>59 786</b>	<b>17 365</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	-	-	-
Remboursements des prêts dans l'exercice	-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés	-	-	-

### Dettes :

Etat des Dettes - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	41 407	1 407	40 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
A un an maximum	-	-	-	-
Plus d'un an	10 668	1 108	9 460	100
Emprunts et dettes financières divers	402	17	385	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3	3	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	9 136	9 136	-	-
Personnel et comptes rattachés	758	758	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	615	615	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	2 581	2 581	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	162	162	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	374	374	-	-
Autres dettes	13 410	13 410	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	9 145	9 145	-	-
<b>Total Général</b>	<b>88 661</b>	<b>38 717</b>	<b>49 845</b>	<b>100</b>
<b>Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>	<b>44 607</b>			
<b>Emprunts remboursés en cours d'exercice</b>	<b>15 992</b>			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	-			

La dette financière brute d'Ymagis SA s'élève à € 52,5 millions à fin décembre 2015 contre € 23,9 millions un an auparavant. Cette augmentation est entièrement imputable d'une part (i) au placement privé d'un emprunt obligataire, détaillé par ailleurs au § 1.1.7, d'un montant de € 40 millions, et d'autre part (ii) à la contraction par la Société au cours de l'exercice de deux emprunts auprès de la BPI pour un montant total de € 3,4 millions, remboursables en 5 ans après deux années de grâce, soit 7 ans au total.

La dette brute d'Ymagis se détaille ainsi au 31 décembre 2015 :

- € 41,4 millions au titre du placement privé cité ci-dessus.
- € 10,7 millions auprès de BPI (ex OSEO),
- € 0,4 millions auprès de la banque Palatine, remboursable en totalité en 2019,

## 2.5 - Entreprises liées

Les entreprises liées sont constituées par les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation telles que détaillées dans le tableau au § 3.8 ci-dessous, ainsi que par la société Ymagis Holdings et les fonds gérés par les sociétés OTC Asset Management et Odyssée Venture, actionnaires de la Société.

<b>+= actif ou produit / (-) = Passif ou charge - En milliers d'euros</b>	<b>Liées</b>	<b>Lien de participations</b>
Participations	30 547	
Créances rattachées à des participations	17 365	
Créances clients et comptes rattachés	24 355	
Autres créances	17 005	
Dette fournisseurs & comptes rattachés	(5 957)	
Autres dettes	(10 463)	
Produits financiers	967	
Charges financières	(128)	

## 2.6 - Produits et avoirs à recevoir

<b>Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan - TTC - En Milliers d'euros</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	20 660	20 943	(283)	-1%
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	247	202	45	22%
<b>Total</b>	<b>20 908</b>	<b>21 145</b>	<b>(237)</b>	<b>-1%</b>

## 2.7 - Charges à payer et avoirs à établir

<b>Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan -TTC- En Milliers d'euros</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 461	52	1 409	2710%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 762	2 150	612	28%
Dettes fiscales et sociales	757	658	99	15%
Autres dettes (y compris les avoirs à établir)	2 067	2 571	(504)	-20%
<b>Total</b>	<b>7 048</b>	<b>5 431</b>	<b>1 617</b>	<b>30%</b>

## 2.8 - Charges et produits constatés d'avance

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Charges constatées d'avance	1 301	1 823	(522)	-29%
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>1 301</b>	<b>1 823</b>	<b>-522</b>	<b>-29%</b>

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Produits constatés d'avance	9 145	11 283	(2 138)	-19%
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>9 145</b>	<b>11 283</b>	<b>-2 138</b>	<b>-19%</b>

Les postes faisant l'objet d'une charge constatée d'avance sont principalement les charges de crédit-bail dont les premiers loyers, lorsqu'ils sont majorés, sont alors étalés sur la durée du contrat. Les produits constatés d'avance correspondent pour l'essentiel aux ventes et financements correspondants de matériel de projection numérique à nos différentes filiales dans le cadre du déploiement des écrans VPF au cours des deux derniers exercices.

## 2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres

### 2.9.1 - Capital social

Le nombre d'actions, la valeur nominale de chaque action et le montant du capital social ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

<i>En euros</i>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur Nominale (€)</b>	<b>Montant (€)</b>
Capital social au 31 décembre 2014	7 846 098	0,25	1 961 525
Exercice de 962 BSPCE - mars 2015	3 848	0,25	962
Exercice de 10 337 BSPCE - juillet 2015	41 348	0,25	10 337
Exercice de 200 BSPCE - novembre 2015	800	0,25	200
<b>Capital social au 31 Décembre 2015</b>	<b>7 892 094</b>	<b>0,25</b>	<b>1 973 024</b>

### **Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)**

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

Sur la période écoulée, 11 911 BSPCE ont été exercés conduisant à l'émission de 47 644 actions nouvelles.

Suite aux départs de bénéficiaires sur l'exercice, 40 888 BSPCE restent actifs au 31 décembre 2015, représentant un montant potentiel maximum de 163 552 actions à émettre.

Sur l'exercice, un produit de € 165 milliers a été comptabilisé correspondant à l'impact net des BSPCE devenus inactifs.

### **Mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites**

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers.

## 2.9.2 - Capitaux propres

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements ayant affecté les capitaux propres de la société au cours de l'exercice :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-14	Augmentation	Diminution	Affectation Résultat N-1	31-déc.-15
Capital Social	1 962	11	-	-	1 973
Primes d'émission/fusion/apport	25 129	208	-	-	25 338
Réserve Légale	162	-	0	35	196
Report à Nouveau	1 811	-	-	840	2 651
Résultat de l'exercice	874	(3 478)	-	(874)	(3 478)
<b>Total</b>	<b>29 938</b>	<b>(3 258)</b>	-	<b>1</b>	<b>26 680</b>
Provisions Réglementées	12	1	0	-	13
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>29 950</b>	<b>(3 257)</b>	-	-	<b>26 693</b>

## 2.10 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion

Compte tenu des résultats de la Société de l'exercice écoulé, aucune participation concernant les salariés d'Ymagis SA n'a été enregistrée en 2014 dans les comptes de la Société.

## 2.11 – Ventilation du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile comme suit par type d'activité et zone géographique :

<b>Répartition par type d'activité - En Milliers d'euros</b>	31-déc.-15	31-déc.-14	Var	%
Ventes de marchandises	131	661	(530)	-80%
Prestations de services	30 265	31 900	(1 635)	-5%
<b>Total</b>	<b>30 395</b>	<b>32 560</b>	<b>(2 165)</b>	<b>-7%</b>

<b>Répartition géographique - En Milliers d'euros</b>	31-déc.-15	31-déc.-14	Var	%
France	9 599	19 917	(10 318)	-52%
Etranger	20 796	12 643	8 153	64%
<b>Total</b>	<b>30 395</b>	<b>32 560</b>	<b>(2 165)</b>	<b>-7%</b>

## 2.12 - Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires

Compte tenu de l'intégration fiscale et du déficit fiscal reportable au 31 décembre 2015, la ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires n'est pas pertinente.

Pour rappel, Ymagis SA est tête du groupe de l'intégration fiscale mise en place en décembre 2011, qui comporte, outre Ymagis SA, les sociétés suivantes :

- YMAGIS Engineering Services
- YMAGIS UGC France
- YMAGIS UGC Belgique
- YMAGIS UGC Italie
- YMAGIS UGC Espagne
- ECLAIR MEDIA (ex V.A.M.P)

Le produit d'intégration fiscale s'élève à € 180 milliers au titre de l'exercice écoulé, contre un produit net de € 154 milliers en 2014.

## 3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 3.1 - Engagements de crédit baux et loyers – autres garanties accordées aux filiales

Les engagements pris par Ymagis SA ou ses filiales au titre des crédits-baux et des contributions à verser aux exploitants de salles de cinémas sont présentés ci-dessous de manière consolidée, la totalité des engagements donnés ou reçus qui concernent le modèle VPF étant portée ou garantie dans ce cadre par la Société (pour le périmètre Ymagis hors dcinex, cette dernière société, acquise en octobre 2014, faisant l'objet de garanties spécifiques détaillées ci-dessous).

#### Engagements donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cèdent le droit de percevoir le VPF à Ymagis SA ou à l'une de ses filiales en échange d'une contribution à leur financement (engagement donné), et les participations facturées aux exploitants dans le cadre de leur contribution aux financements lorsque ceux-ci ont été souscrits par Ymagis SA ou l'une de ses filiales (engagement reçu).

- Engagements données - Contributions restant dues aux exploitants (modèle Tiers Collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	<b>Total</b>
<b>31 décembre 2015</b>	9 572	8 694	12 805	<b>31 070</b>
<b>31 décembre 2014</b>	10 148	28 914	2 603	<b>41 665</b>

- Engagements reçus - Participation exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

<i>Montants en K €</i>	<b>A moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	221	4 677	0	4 898
31-déc.-14	256	412	4 510	5 178

Par ailleurs, pour information, la totalité des paiements restant dus aux organismes de crédit-bail au titre des loyers de leasing dans le cadre du modèle Tiers Investisseur représentent :

<i>Montants en K €</i>	<b>à moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	11 245	16 912	0	28 157
31-déc.-14	11 467	28 240	27	39 734

Compte tenu de leur mutualisation, les montants encaissés par Ymagis SA et ses filiales au titre du VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés aux exploitants de salles de cinéma ainsi qu'aux crédits bailleurs.

#### **Engagements donnés liés aux autres locations simples**

Dans le cadre de son exploitation, Ymagis SA ou ses filiales sont amenées à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- Locations immobilières,
- Véhicules de location,
- Locations diverses (ponctuelles).

Les engagements donnés au titre des locations immobilières concernent les loyers sur les bureaux de Paris et Montrouge occupés par les équipes de la Société, et sont détaillés ci-dessous :

<i>Montants en K €</i>	<b>à moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	409	1 159	95	1 662
31-déc.-14	374	1 257	377	2 008

Les autres contrats ne comportent aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur leur mode de renouvellement ou de résiliation.

#### **Engagements donnés sur crédit-bail mobilier hors VPF**

<i>Montants en K €</i>	<b>à moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	75	88	0	163
31-déc.-14	157	163	0	319



**Engagements reçus**

Dans le cadre du modèle VPF, les exploitants sous contrat VPF avec Ymagis SA ou ses filiales sont engagés dans des contrats d'infogérance des installations de projection numérique au profit d'Ymagis SA ou de ses filiales pour les montants suivants (hors périmètre dcinex)

Montants en K €	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-15	3 403	13 115	3 815	20 333
31-déc.-14	3 514	14 659	7 562	25 735

**Autres garanties accordées aux filiales du Groupe**

Enfin, la Société a été amenée dans certains cas à apporter sa garantie au profit de certaines de ses filiales.

Les garanties ainsi apportées à dcinex correspondent aux garanties apportées par Ymagis SA aux banques de dcinex dans le cadre des *waivers* bancaires demandés et obtenus à l'occasion de l'acquisition des titres dcinex par la Société. Dans ce cadre, Ymagis SA a garanti l'intégralité des dettes *senior* et *junior* liées au financement du déploiement VPF par dcinex.

Les garanties apportées par Ymagis SA à filiale SYL, détenue à 100%, correspondent au soutien financier de sa filiale jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes du prochain exercice clos le 31/12/16 ainsi qu'aux garanties apportées aux *leasers* ayant financé le déploiement par SYL des nouveaux cinémas connectés et particulièrement l'acquisition du réseau de cinémas connectés auprès de la société Arqiva, ainsi que la garantie apportée au propriétaire des bureaux londoniens de la filiale.

Garantie donnée à dcinex SA pour une durée de 12 mois au titre de ses créances et engagements existants envers DSAT

Le tableau ci-dessous indique le total de ces garanties pour les deux sociétés concernées, détaillé par société au tableau § 3.8 plus loin.

Montants en K €	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-15	17 111	29 840	988	47 939

La société Ymagis SA s'engage à apporter son soutien financier à sa filiale 3 DELUX, dont elle est détentrice à 51%, en application du maintien de continuité d'exploitation des comptes sociaux de cette dernière.

### 3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En Milliers d'euros

<b>Accroissement de la dette future d'impôts</b>	-
	Néant
<b>Allègement de la dette futur d'impôts</b>	<b>44</b>
C3S (EX - Organic)	44
Effort Construction	0
<b>Nature des différences temporaires</b>	
Déficits reportables individuels	3 802
Déficits reportables groupe fiscal	3 134

### 3.3 - Rémunération des dirigeants

La rémunération brute des organes de direction s'est élevée à € 465 milliers au titre de 2015, contre € 360 milliers au titre de l'exercice précédent.

### 3.4 - Effectifs à la clôture

En Milliers d'euros	31/12/2015		31/12/2014		Var	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	41	0	34	0	7	0
Agents de maîtrise et techniciens	0	0	0	0	0	0
Employés	22	0	19	0	3	0
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

Les effectifs de la Société s'élève dont à 63 personnes en 2015 contre 53 personnes au 31 décembre 2014.

### 3.5 - Engagement de retraite

La société ne comptabilise pas de provision au titre des engagements de retraite. Le montant de l'engagement hors bilan correspondant au 31 décembre 2015 s'élève à € 98 milliers contre € 164 milliers au 31 décembre 2014.

### 3.6 - Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à € 360 milliers sur l'exercice, contre € 424milliers en 2014. Ces dépenses ne remplissant pas tous les critères relatifs à leur activation, elles ont été enregistrées en totalité en charges au cours de l'exercice.

### 3.7 - Evènements postérieurs à la clôture

#### **Nomination d'un nouveau Directeur General Délégué**

Le 6 janvier 2016, le Groupe a annoncé la nomination de Georges Garic, en tant que nouveau Directeur Général Délégué. Georges Garic occupait ces trois dernières années, les fonctions de Corporate Vice-Président Exécutif de la société internationale de sous-traitance électronique Asteelflash.

Georges Garic, 50 ans, est basé à Paris. Il rapporte directement à Jean Mizrahi, Président Directeur Général d'YMAGIS. Il intègre le comité de direction.

Georges Garic remplace à ce poste Jean-Marie Dura, qui a rejoint entre temps le Conseil d'Administration d'YMAGIS, suite aux décisions votées par les actionnaires lors de l'assemblée générale, qui s'est déroulée le 30 juin 2015.

#### **Acquisition de CineLogistics**

Le 8 février 2016, le Groupe a annoncé l'acquisition de la société berlinoise CINE-LOGISTICS GmbH, le leader allemand des services logistiques auprès des distributeurs et des exploitants cinématographiques germanophones. Selon les termes de cet accord, YMAGIS devient l'unique actionnaire de CINE-LOGISTICS GmbH au travers de sa filiale YMAGIS Deutschland GmbH.

Le cœur de métier de CINE-LOGISTICS est d'assurer l'acheminement physique et électronique pour le compte des distributeurs allemands et de certaines grandes chaînes d'exploitation cinéma de leurs matériels publicitaires, tickets, contremarques et cartes cadeaux ainsi que les DCPs pour les films annonces, les films longs-métrages, les spots publicitaires et les KDMs. Grâce à son centre logistique, la société est aussi connue pour le stockage, l'archivage et la conservation des œuvres cinématographiques pour le compte des ayants droit, sociétés de production et cinémathèques, totalisant près de 20 000 objets physiques pour 6 500 films.

En 2015, CINE-LOGISTICS a enregistré un chiffre d'affaires de 3,15 millions d'euros (+30,2 % par rapport à l'année précédente). Basée à Berlin, l'entreprise exploite un centre de distribution situé près de l'aéroport de Berlin-Tempelhof. CINE-LOGISTICS compte un effectif de 20 employés équivalent temps-plein qui rejoignent aujourd'hui les équipes du groupe YMAGIS.

### **Définition d'un nouveau plan stratégique et d'une nouvelle identité du Groupe**

Compte tenu des changements de périmètre intervenus depuis l'introduction en Bourse de la société en 2013, YMAGIS a engagé la définition d'un nouveau plan stratégique à trois ans destiné à guider son développement dans le domaine des services à l'horizon 2019, en misant sur le renforcement des activités dégagant les plus fortes marges bénéficiaires et ayant les meilleures perspectives de croissance. Les grandes lignes de ce nouveau plan seront rendues publiques en septembre prochain à l'occasion de la publication des résultats semestriels 2016.

Par ailleurs, les opérations d'acquisitions réalisées ces deux dernières années ont conduit YMAGIS à repenser son identité et sa stratégie de marques dans un but de simplification et d'efficacité. Les activités d'Exhibitor Services sont regroupées désormais sous une nouvelle marque unique CinemaNext. Les services communs de ces activités comme la gestion de sa supply chain seront basés à Liège en Belgique.

Les activités de Content Services, jusqu'à aujourd'hui proposées au travers des marques YMAGIS, Eclair, dcinex et SmartJog Ymagis Logistics, sont réunies au sein d'une seule et unique marque Eclair, une marque historique du secteur cinématographique. Ces activités seront organisées à partir de Vanves en France.

Les activités VPF resteront opérées sous leurs marques d'origine YMAGIS et dcinex jusqu'à leur extinction.

La société mère, dont le siège social est à Paris, continuera à opérer sous le nom YMAGIS. YMAGIS sera principalement utilisé dans la communication auprès des actionnaires et des marchés financiers.

### **Modification du groupe d'intégration fiscale**

Les entités Smartjog Ymagis Logistics (SYL) et Eclair Cinéma intègrent le groupe d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### 3.8 - Tableau des filiales et participations

Le tableau ci-dessous détaille les principaux chiffres concernant les filiales de la Société :

<i>En Millions d'euros - Tout montant du 31 décembre 2015</i>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3DeLux SAS	50	(79)	51%	26	-	116	-	94	(29)	-
Y.E.S. SAS	424	1 197	100%	424	424	-	-	7 500	391	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	(128)	100%	1	-	564	-	108	(6)	-
Ymagis UGC France SARL	1	638	100%	1	1	923	-	4 457	12	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	38	100%	1	1	271	-	119	4	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	(237)	100%	1	-	659	-	445	(29)	-
SmartJog Ymagis Logistics SAS	12 645	(4 403)	100%	2 716	2 716	6 358	7 052	7 220	(6 128)	-
Ymagis Deutschland GmbH	25	1 783	100%	25	25	-	-	9 870	578	-
Ymagis Sytemhaus GmbH	25	(617)	100%	25	-	1 032	-	478	(428)	-
Ymagis Spain SLU	50	332	100%	50	50	4 347	-	10 325	275	-
Eclair Médias SAS (ex V.A.M.P.)	250	-	100%	250	250	2 539	-	4 271	(1 892)	-
Direct Cinema North America Inc.	9	(45)	100%	8	-	526	-	30	(424)	-
dcinex SA	10 033	7 871	100%	26 301	26 301	17 365	40 887	82 599	5 990	-
R2D1	623	77	90%	504	504	-	-	5 331	33	-
Eclair Cinémas SAS	250	-	100%	250	250	-	-	4 271	(1 892)	-
Eclair Préservation	270	(217)	100%	25	-	-	-	1 029	(100)	-
Audiotitres	500	(850)	100%	25	-	-	-	229	(665)	-
Studio 7	25	245	100%	25	25	-	-	1 825	(1)	-
Tévisa	450	(639)	100%	25	-	-	-	-	(1)	-
<b>Total si applicable</b>				<b>30 682</b>	<b>30 547</b>	<b>34 701</b>	<b>47 939</b>			
<b>B - renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
DCNA: montant initialement en dollars										

\*\*\*\*\*

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

## YMAGIS

### Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur:

le contrôle des comptes annuels de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les titres de participation et les créances rattachées sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.1.2 « Titres de participation et créances rattachées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

**Vachon et Associés**

Laurent Bouby  
Associé

Bertrand Vachon  
Associé